Manuscrit

d'un voyage de France à Saint Domingue, à la havanne et aux Unis états Damérique.

Contenant le sejour de la personne, qui écrit; avec une Description Générale, de toutes les Cultures de St. Domingue. Un Rapport des Evenemens, de la Revolution de ce pays, qui onts eu lieu; depuis 1789. Jusqu'en 1804 Diverses observations Politiques, & autres Details, divisés en deux Parties.

Premiere Partie

C-29.
RPJCB

Avertissement

Ce Manuscrit contenant la relation d'un voyage de france à St. Domingue, avec son séjour en ce paÿs; Depuis 1785. Jusqu'en 1804. sera plus interressant, & Instructif; qu'il ne sera amusant. Il ne Contiendra ~~point que~~ des faits tristes, et véritables, qui se sonts passés en partie sous mes yeux. Je donnerai un détail très étendu, de toutes les especes de Cultures Coloniales qui sonts Caffés, Sucre, Coton, Indigo, & Cacao; seules cultures permises en fait de Denrées commerçantes; par le Gouvernement français, dans les Isles du Vent, et sous le Vent. J'y joindrai un Détail aussi de la maniere de planter les vivres de terre du paÿs, que les Créoles (bien des personnes se méprennent sur ce mot, qui veut dire gens Nées dans le Paÿs, et non pas Nègre, ou mulatre comme Ils l'entendent) mangent en Place de pain. Je n'épargnerai rien

pas même le plus Petit Détail; afin de mettre, au fait du Payre, et d'instruire les Europééns, qui Voudroient passer dans ce Payre. J'ajouterai à cette premiere partie de mon Ouvrage, quelques Particularités relative aux Usages, & aux Moeurs des habitans de toutes les Couleurs, esclaves, et libres du Payre; ainsi que de quelques comparaisons, & observations politiques; qui prépareront, le récit des Evenemens qui se sont passés à St Domingue; que je donnerai dans ma seconde partie. Elle Contiendra aussi un apperçu du Commerce que cette Colonie faisoit antérieurement, et exterieurement à la revolution. Des ressources qu'offroit cette Colonie au Commerce de france. Des avantages qu'en tiroit le gouvernement de france pour sa Marine. Des encouragemens accordés par lui à la province du Sud de St. Domingue, pour son avancement. ~~de mon~~ De mon Départ de cette Colonie au moment déplorable du dernier Massacre des blancs, qui eut lieu en 1804. du Naufrage, que j'ai essuyé en me sauvant de cette Colonie étant en chemin de me

rendre en france, par la voie, des états unis D'amérique
De mon arrivée à la havanne par suitte de ce naufrage
Déscription de ce que j'y ai vû de remarquable, et
d'interressant pendant mon Séjour dans ce pays, qui
à duré depuis le 15 Juillet 1804. Jusqu'au 1.er de
fevrier 1808, que jen suis parti. Description de mon
arrivée aux états unis: De mon Départ pour france
et de ce que j'y ai éprouvé. Je voulois donner mon
ouvrage plutot; mais le retour inopiné d'un monstre
~~exécrable~~, qui nous à été vomi en mars dernier;
pour déchirer la france, m'a retenu. Je ne pouvois
m'exposer sous ce Gouvernement ~~monstrueux~~ [désastreux] de
tracer des vérités [+ si] importantes à connoître. Aujourd'hui
que je suis [+ sous] l'égide des Loix, Justes, et équitables
je ferai connaitre des Vérités, qui doivent faire, ou
qui feront trembler des ~~monstres~~ [hommes], qui ont tant
contribuer à la ruine de cette jadis, brillante Colonie
J'y dévoilerai leurs exactions, et tous les moyens
qu'en dernier lieu, ils ontr employés, pour effectuer
les Projets, qu'ils ont depuis si long tems médités
si à dix huit cents lieues de la mère Patrie, j'ai osé

bravé les Poignards des méchans, et des hommes Cupides
qui sont venus en dernier lieu de France, qui faisoit
partie de l'expédition du fameux général le Clerc;
que n'oserai-je pas sous l'égide d'un Gouvernement
Paternel, qui désire le bonheur de ses sujets, et qui
sait pardonner les injures. Loin de moi l'esprit
de vengeance; ce n'est pas ce qui m'anime, en fesant
un Récit ~~[illegible]~~ détaillé, des Evenemens malheureux,
qui se sont succédés, pendant plus de vingt ans;
toujours pour le même systême; et ~~par~~ conduits
par la même faction, se servant de ces mêmes
hommes Cupides, dernierement arrivés à St. Domin
~~gue. Quoique~~ malgré sa plume répugne à décrire les
horreurs, que les Chefs de l'armée du général le Clerc, a
commis, par leurs Cupidités; je ferai connoître
le tissu des intrigues, qu'ils ont employés, pour
avoir le pretexte d'évacuer la Colonie, pour mettre
à l'abri les trésors, qu'ils avoient usurpés, par
leurs exactions. Les personnes qui lisent ces rapports
peuvent s'attendre à frémir d'horreur, à un pareil
récit, que j'atteste, sur la foi de l'honneur, & de la religion
être très véritable: que je sois poursuivi par toutes les

rigueurs des lois si j'en impose. Rien ne m'empêchera en disant la vérité d

Dévoilé le crime, si long-tems caché. Les premi-ers auteurs de la Destruction de ce beau pays, Qui habite ici, à paris, et qui y ont accaparés sous le Gouvernement monstrueux de Bonaparte des places imminentes, sont biens loin de s'attendre, qu'un ~~triste~~ être infortuné comme je le suis ~~comme moi, comblé d'infortunes~~, ose toucher une Corde que bien des gens ~~qu'aucun téméraire~~ n'ont ~~n'a~~ voulu hazarder.

La Vérité terrible avec des yeux vengeurs,
Vient sur l'aile du tems, et lit au fond des cœurs.
Son flambeau redoutable, éclaire enfin l'abîme,
Ou dans l'impunité, s'étoit caché le Crime.

Voltaire

Dans ma première Partie, Je commencerai par la Relation du Sujet, qui me décida à m'expatrier. De mon Départ de paris, De mon embarquement. De mon arrivé au Port-au-Prince, mon Rembarquement pour le Cap français, devant faire partie du Régiment de ce Nom, de ma Désertion de ce Corps. De mon Début à mon Arrivé dans

les Mornes. (Mornes veut dire Montagnes. Je previens mes Lecteurs que j'employerai toujours les noms usités dans la Colonie, que j'expliquerai une fois pour toutes, par une parenthèse) des environs du Cap. De ce que j'ai fait, pendant mon séjour de deux ans dans ce quartier.

Ce recit sera le sujet de mon Introduction.

Introduction

D'après tous les désagremens en tous genres, que j'éprouvois de mon père, & de ma Mere, n'ayant pu consentir, à prendre le froc, j'étois revenu à la maison Paternel, après trois ans d'apprentis=-sage, d'un Etat qu'ils vouloient me donner. mal=-gré moi, et qui étoit hors de mes forces. J'avois quelques Notions du pays &c, de l'Amérique que j'ai habitée longtems, ayant lû une relation de voyage de ce pays. Je n'avois après mon retour de paris, à la maison paternel, d'autres

pensées & d'autres desirs, que de m'embarquer, et d'aller au Cap françois. Dans les entretiens fréquents que j'eus avec ma mere, je me hazardois de lui en témoigner mon envie; Elle me parut être charmée de mes Dispositions; qui entroit parfaitement dans ses vües; et elle se croyoit bien plus surement débarassée de moi, par ce moyen, que par le projet qu'elle avoit conçu de me faire Capucin.

Elle mit de suitte les fers au feu, et en moins de huit jours, elle avoit tout preparé pour mon départ. Je vis paraitre au bout de ce tems, un de mes Cousins Nommé Laoque Md. Bonnetier, demeurant dans ce tems, rue St honnoré, en face l'Eglise St Roch. Il étoit Gendre de Mde Barré sœur de ma Mere; Ayant donc reçu de cette derniere une lettre par laquelle, elle le chargeoit de pourvoir à ~~ma~~ mon ~~faire l'avitir~~ embarquement sans qu'il ~~leurs~~ lui en Coutâ~~ssent~~ Beaucoup. Il s'étoit mis en route et étoit arrivé.

Elle me prit à part dans le Jardin, l'aprés midi de l'arrivée de mon Cousin. Elle me dit d'un flegme

à me faire frissonner. Mon fils d'après vôtre désir de nous quitter, j'ai pourvû à vôtre départ. Vôtre Cousin Lavogue est arrivé ici, pour vous emmener à paris; Il se charge de vous faire partir, et tout est préparé pour cela. Vôtre, âge me dit elle, et vôtre peu d'expérience, ne permet pas qu'on vous confie une Pacotille. Il n'y a pas d'autre moyen pour vous faire passer en amérique, que ~~comme Soldats~~ celui des armées. Je lui représentai, qu'au moins ne pouvant me Rien confier; que d'après la fortune, dont elle jouissoit, elle pouvoit faire le sacrifice de payer mon passage à bord d'un Navire Marchand. Jugez qu'à cet époque mes parens avois un Revenu de six mille francs de rente. Ils auroient ~~pût~~ s'ils avoient eus des amitiés pour moi; me recommander au Capitaine ou à L'armateur, qui m'auroit donné des lettres de recommandation, pour quelques habitans, qui m'auroient placés dans une habitation à mon arrivée, ou chez un Négotiant, pour apprendre le Commerce. Aussitôt que j'eus fini mes représentations

Elle me regarda d'un air farouche; ~~elle~~ [et] me dit que si
elle avoit beaucoup; qu'elle vouloit en jouir. Si je
voulois en avoir, je n'avois qu'à en gagner. Beau
métier ma foi, que celuy de soldat pour acquérir
de la fortune. Enfin se composant et se radoucis-
-sant un peu, elle reprit; nous n'avons pas d'ar-
-gent; vous n'en mourrez pas, pour avoir été soldat
Vous avez besoin de cela, pour vous dégourdir. Si
nous apprenons, me dit elle, quand vous serez au
Cap françois, que vous ayez une bonne conduitte,
On vous dégagera. Je savois à quoi m'en tenir là
dessus; et effectivement [un an] & demi se passa, que
j'étois au Régiment, sans voir effectuer ~~leurs~~ [la]
promesse (je dis leurs, pendant que je devrois dire
ses, car je ne dois pas confondre un brave
homme, dans mon père, avec ~~elle~~ [marâtre]. Si j'ai quelque
chose à lui reprocher, c'est sa brutalité; il m'a-
-voit rendu timide à un point, qu'à vingt cinq
ans; que j'avois de la peine à m'expliquer.
quand j'étois devant lui ~~j'ettois~~ toujours trem-

tremblant. Non seulement; cela influa sur mon
caractère; mais encore contribua beaucoup de
faire tort à ma Santé. La chose la plus essen-
-tielle, et ce que j'ai de plus à Coeur; C'est d'avoir
négliger mon éducation. L'affreuse révolution
que nous avons éprouvé m'a privé de mes bien
mais elle n'auroit pû me les ravir. ~~mon éducation~~
Je reprends le fil de ma Narration. La voiture
étoit devant la porte, qui m'attendoit pour Partir
Je quittai mes Parens sans beaucoup de
regrets; cependant j'étois ému de cette Scène
au Point de ne pouvoir faire mes adieux à ma
Mère sans avoir les larmes aux Yeux;
mais les levant sur elle; la voyant me regar-
der, d'un air fière & méchante, au ~~mo~~ moment
que j'allois pour l'embrasser; voyant qu'elle
ne s'y prêtoit qu'avec Peine; je reculai d'effroi
et la regardai fixement +, au lieu de l'embrasser
+ avec un air de Dédain. Je lui dis à mon tour
tout timide que j'étois de mon Naturel,

m'enhardissant par sa cruauté. Madame je n'aurai donc pas le loisir de faire mes adieux à mon pere; elle me répondit d'un ton à me glacer les sens, en toute autre occasion; que je ne pourrois le voir; qu'il étoit à faire sa partie, et que bien sûre; elle ne le dérangeroit pas, pour si peu de chose. Je vis qu'elle cherchoit à l'aigrir contre mon pere. Mon Cousin, qui étoit chez ma Tante, une porte à Coté arriva. Je montois en voiture sans dire un Mot à ma Mere, et nous arrivames à paris le soir. Le lendemain mon Cousin fut trouvé un Officier de Dragons, du Régiment de la Reine, qui lui donna une Lettre pour Mr. de Canoué, Inspecteur des Troupes de Marine. Il faisoit sa résidence à St. Germain en Laye. mon Cousin me remit la lettre de son Officier, que je portai moi même. Mr. De Canoué, étoit un grand homme bien affable, Il avoit perdu un Oeil. Il me questionna avec douceur; je lui racontai la dureté de mes parens; sur les instances qu'il + me fit

de ne lui rien cacher; je lui repondis que mes malheurs étoient de nature à tenir cachés. Voyant ma délicatesse, il n'insista pas davantage; mais il m'observa que mes parens n'avoient pas le droit de me faire partir malgré moi; qu'il m'engageoit de lui déclarer.

Je lui repondis que mon parti étoit pris que je le priois de protéger mon départ. Il me dit, je vais vous donner une lettre pour Mr. Dagobert, qui à mon invitation vous comprendra dans la recrue, qui va partir pour l'orient. Sur la fin de Novembre je dois aller passer mon inspection, des recrues, qui doivent s'embarquer pour différentes colonies; et vous me direz dans ce tems, l'endroit ou vous désirez aller. Je le remerciai beaucoup, et je me rendis à Paris le soir, avec ma lettre, pour Mr. Dagobert, que je lui présentois le lendemain.

Cette lettre lui prescrivoit de m'engager, et de me faire rejoindre à l'Orient, pour y attendre mon embarquement. Il y avoit déja trois jours que j'étois à paris, et mon départ étoit arreté

pour le Dimanche d'ensuitte, qui étoit l'Octave du jour de mon départ de la maison paternelle, et le propre jour de la Pentecôte de l'année 1784. Mon père étoit venu à paris, dans l'intervalle des huit jours, que j'y restait, mais il repartit, sans que je voulu le voir. Il étoit venu chez mon Cousin, qui me fesoit beaucoup d'instances, pour que j'entre dans le Cabinet qui m'attendoit. Je ne fus point tenté des promesses que mon Cousin me fit, que mon pere me garnizoit bien le gouset. ennuyé de ses importunités, je m'esquivait de la Boutique et je fus me Promener aux Thuilleries, et j'attendis quil fut l'heure de fermer les Boutiques, pour rentrer. Il y avoit une bonne demie heure, que je faisois sentinelle devant la porte, lorsque la Bonne parut, qui alloit fermer. Elle m'instruisit, que mon Pere étoit parti, pour sa maison de Campagne qui étoit à Villiers-le-Bel, bien courroucé, Jurant de m'abandonner, à mon malheureux Sort. Mon Cousin me dit en rentra

que j'avois eu bien tort, de n'avoir pas voulu dire adieux à mon pere. Il m'assura que son dessein étoit en Cas, que je ne fusse pas décidé, à m'en aller, qu'il m'auroit placé, chez un Notaire, ou bien chez un Marchand de Drap. Je rends Justice à ses bonnes intentions, et j'aurois pu me fier, à ses promesses; mais j'étois si décidé à m'embarquer pour St. Domingue; que rien au Monde n'auroit pu rompre mon dessein. J'eus bien du regret d'après cela, de ne par lui avoir fait mes adieux. le samedy soir, qui étoit la veille de mon départ; Mon Cousin me Conduisit, à l'endroit ou étoit réunie, toute la recrue, qui devoit rejoindre, à l'orient, sous l'escorte d'un ancien sergent, qu'on nommoit Conducteur. C'étoit un Militaire reformé, qui faisoit alternative=ment ces voyages. Mon cher Cousin me tira deux beaux Ecus, de six francs, de sa poche; tant que cela peut s'étendre, en me recommandant bien de les cacher; crainte que la recrue ne

me les ~~prennent~~ mit en route. Il me donna une lettre de recommandation, pour Mr. Vanier, qui m'en donna à peu près autant, pendant mon séjour à l'orient.
Voila donc à peu près, ce que je coutais à mes parens, pour se débarratter de moi; un louis en argent, et un cadeaux, de dix autres, à l'officier de Dragons, qui procura la protection de Mr. De Canoué. Nous nous fimes reciproquemt. nos adieux; et le lendemain, à quatre heures du matin, je me mis en route, avec la recrue. Je restai à l'orient jusqu'au mois de decembre, que se fit l'embarquement, pour St. Domingue. Mr. De Camoué étoit effectivement venu, à qui j'eus l'honneur de parler, qui m'assura qu'il laisseroit une lettre à Monsieur de Chevenard Commandt. du port à l'orient, qui l'auroit remise à l'officier chargé de nôtre conduitte. Elle étoit adressée à Mr. de Fontanges Colonel du régiment du Cap, qui me fit demander chez lui; aussitot que Mr. de Meyer qui étoit, l'officier qui nous

conduisoit, lui eut remis. Nous partimes de l'Orient au commencement de Décembre, et Nous embarquâmes à bord de la Gabarre L'Etoile, au Nombre de quatre cents hommes; Nous arrivames au Port-au-Prince, le 5 février 1785, après une longue traversée. Nous ~~reçumes~~ essuiames une Tempête par le travers du Cap finistère, qui nous obligea de relacher dans le port du ferol, en Espagne, qui nous y retint près de quinze Jours, ayant fait beaucoup d'avarie, et ayant beaucoup de monde malade sur les Cadres, qu'on envoya à Terre, pour se rafraichir. Le reste de la traversée, fut assez belle; si ce n'est, qu'en Doublant les Isles du Cap Vert, nous eûmes un Calme de huit jours, qui nous retint devant ces Isles.

Nous rencontrames devant la Grange la Corvette L'anonime partie ~~dès~~ L'Orient vingt cinq jours après nous, elle avoit à son bord deux cents hommes pour Completter les six cent qu'on envoyoit tous les ans à St. Domingue,

qui étoit sur les deux Régimens, repartis, trois cent pour le Régiment du port au Prince, et trois pour le Régiment du Cap. La Gabarre l'étoille ramena au Cap, Cent hommes pour Completter les deux Cent, que la Corvette L'anonyme y avoit Débarquée. Je fus du Nombre des cent, qui furent transportés au Cap françois. Je peux dire que Mr. de fontanges, pendant tout le tems que j'ai resté au Régiment, avoit pour moi, tous les égards possibles, Il m'avoit mis dans la petite musique, en attendant que je ~~soit~~ fusse dans le cas d'entrer, dans la grande, et me recommanda au Maitre de Musique, ainsi qu'à Mr. Delafitte Lieutenant chargé de l'Inspection dela grande et dela Petite musique du Régiment. J'avois aussi obtenu une Permission Illimitée pour rester en Ville. Je pouvois découcher dela Cazerne quand je voulois, et m'habiller en Bourgeois, à ma volonté; quelque fois je rencontrois les officiers de ma Compagnie, qui ne medisoit rien. Un jour

Je Rencontrai mon Colonel; je le saluai. Il eut la bonté de m'adresser la parole tout, habillé en bourgeois que j'étois. Il me demanda si je me plaisois au Cap, et si je n'étois par chagriné, à ma Compagnie. Je lui repondis que je n'avois aucun sujet de me Plaindre. Il me quitta en souriant, avec sa bonté ordinaire, en me disant d'être sage; qu'il pensoroit à mon avancement. Je ne manquois pas d'argent; je m'occupois en Ville Ecrivant assez bien ~~Et~~ ne manquois pas d'ouvrage chez les Notaires. Mes Camarades ~~ne manquoient~~ avoient soin de m'exciter, à leurs payer à boire; il falloit être tous les soirs, à la Quantine, ou au Caffé, qu'il y avoit dans la Cazerne. J'étois ennuyé de ~~cette~~ ce genre de vie là, et je pensoir à quitter le Régi-ment, ne voyant pas effectuer la promesse de mes parens; et j'en partir, vers le milieu de l'année 1786. C'est au Circonstances de ce moment que je dois l'idée d'avoir pris l'état d'habitant; car je tenois plus pour le Commerce, si cela avoit été

à ma disposition, Ayant donc décidé, dans ma Tête, que
je devois me tenir caché dans les mornes une Coupe
d'années. ~~et~~ le hazard me fit tomber à prendre
l'étude de la Culture du Caffé, ~~que~~ j'ai pratiqué,
pendant plus de douze ans; Cependant, ~~que~~ j'ai été
obligé de quitter, par intervalle, par suite des
Circonstances, des Evénemens de la Révolution,
qui onts eus lieux à differents Epoques. Dans la
même journée de ma Désertion je me trouvai le
soir à douze lieues de la Ville du Cap, d'ou j'étois
parti à quatre heures du matin. Je m'étois fait
instruire auparavant de me mettre en route de la
maniere qu'on étoit reçu dans les habitations.
Le mettant munis de quelques Provisions en
partant, Je ne fus pas obligé d'entrer sur aucunes,
dans la journée, pour demander le Couvert. Usage
pratiqué en ce pays; qu'on ne trouve pas Ridicule, Vu
qu'on ne trouve aucuns Villages, dans l'intérieur des
terres. Il n'y a que sur les bords de mer, ou l'on les
trouve des Villes, et des Bourgs. Il étoit à peu

près six heures et demie du Soir, que j'étois encore dans le grand chemin, entre deux Mornes, où je trouvai de droite, et de Gauche, des habitations établies en Caffé. Je me décidai voyant le Soleil se coucher, à entrer sur une, en demandant l'hos-pitalité; comme c'est d'usage, quand c'est le soir; quand cela se trouve avant le diner, on demande le Couvert; et il est rare que le propriétaire, ne vous engage pas à y coucher. Je tombais directement chez de très honnêtes Gens, bien affable, qui m'enga-gerent, à sejourner le lendemain. Ils eurent la bonté de m'adresser, à un de leurs Voisins, qui avoit besoin de quelqu'un pour montrer, à lire, et à écrire, à trois enfans, qu'ils avoient, et qui voulut être leur Econome; désirant trouver pour cela un Jeune homme. Je m'y Présentois, et je n'eus pas lieu de m'en repentir. Mr Castillon, et son Epouse étoient d'excellentes personnes; chez lesquelles je fus reçu, pour remplir les fonctions, dont il est mention cidessus. Son habitation étoit établie en Caffé; Malgré la Distraction, que j'avois de donner deux leçons, par jour à mes trois

Ecoliers; qui duroient deux heures chacunes; je ne laissois pas qu'en moins de six mois, de faire des progrès rapides dans l'état d'habitans, par l'ap=
=plication que j'y donnois. Il y avoit près de l'établis=
=sement de Mr. Castillon une habitation voisine appartenant à un vieux hollandois Nommé Simphe homme d'un Caractère Bizarre; cependant extrê=
=mement bon & humain, Il ne pouvoit garder un Econome plus detrois mois chez lui. Il me fit deman=
der Directement par Mr Castillon, qui étoit son ami. Mr. Castillon qui me vouloit du bien, me témoigna le desir quil avoit de m'obliger, en m'enga=
=geant, à accepter cette Place, qui étoit des plus lu=
=cratives, et susceptibles de faire mon avancement. Cet homme Généreux aima mieux se priver de moi, qui lui étoit nécessaire, que de me Priver, de cet avantage. quelques jours après, j'eus la satisfaction quil se presenta une Occasion delui prouver ma reconnoissance; Je lui offrir delui être Utile, en profitant des longues absences que ~~Mr.~~ faisoit Mr Simphe pour un Procès, quil avoit au Cap, qui étoit d'aller chez lui tous les jours, depuis midi, Jusqu'à deux heur,

qui est le moment, qu'on accorde aux Nègres, pour diner, & qu'on exige d'eux; qu'ils travaillent à leurs places pendant que les Négresses, préparent leurs diners (place qui veut dire l'endroit des plantations; on dit les places à Nègres, voulant exprimer les morceaux de terre qu'on leurs accordent sur toutes les habitations, pour y planter toutes sortes de vivres, et de grains, pour nourrir leurs volailles qu'on leur permet d'aller vendre le Dimanche au bourg le plus proche) J'ai dit que je lui demandais la permission de donner pendant ces deux heures, que je pouvois disposer, une leçon, à ces Enfans. la proximité qu'il y avoit pour se rendre d'une habitation, à l'autre; me décida à lui faire cette offre; qu'il accepta avec plaisir. Cette obligation que je contractois; bien loin de mettre à charge, me procuroit, tous les Dimanches, le plaisir, et l'agrément, d'être de leurs sociétés.

Je vais citer quelques traits du Propriétaire chez lequel j'étois Gérant, et de son Originalité. Il donnoit de très forts appointements à ses économes, et leurs auroient donné, tout ce qu'ils auroient voulus

pourvû qu'on ne le contrarie pas; quand on l'avoit
heurter de front; Il se buttoit d'une manière, à ne
jamais revenir, contre ceux qui l'avoient indisposer.
Mr. Castillon m'avoit si bien instruit, de son
Bizarre caractère, que je ne le contrariois jamais,
même sur les choses les plus revoltantes, Il
avoit au moins Cent Nègres, les plus beaux
et les mieux portant du quartier; au lieu de
cinquante millier de Caffé, qu'il fesoit tous les
ans, il auroit dût en faire cent, car l'on Compte
toujours sur un Etablissement en Caffé, un millier
par chaque Nègre. Il avoit la manie de les
gater, à un point, qui n'a pas d'exemple; comme
on le verra Bientot; un Econome n'avoit pas
le droit de faire chatier, un Nègre, sans son con=
sentement; Aussi les Deux Commandeurs, se fesoit
un malin Plaisir, de me contrecarer; Malgré que
j'étois vif, et Bouillant, j'étois réduit à gemir.
Je ne me suis jamais permis de lui faire la
moindre représentation; aussi il me Consideroit
beaucoup. Je me contentois de le plaindre intérieure=

=ment. Son Délice, et sa plus grande jouissance; étoit d'entendre dire qu'il avoit le plus beaux attel=
=liers du quartier. Comme Commandant du quartier C'étoit + lui qui tous les ans ordonnoit, les réparations, et les travaux, des grands chemins; comme cela est d'usage, dans toute la Colonie. Les chemins n'étant point pavées ni ferrées, se degradent facile=
=ment par l'effet des pluies. Par conséquent cha=
=que habitant avoit son morceau à réparer; qui + étoit réparti suivant la quantité de Négres, qu'ils avoient sur leurs habitations. Voila le moment ou mon Propriétaire éprouvoit le plus de jouissance. Jaloux des honneurs au suprême dégré; Il avoit alors, d'inspecter les travaux, ou il se donnoit beaucoup d'Importance. Une autre objet, qui lui fesoit infini=
=ment de plaisir; s'étoit de voir briller son attellier par dessus les autres. Tant en santés, en superbes Corporances que bien vétues. C'étoit au point que les Négresses, qui n'auroient pas eu, sur leurs Corps, une belle chemise de toille de frise, une Jupe de belle

Porte des Indes, un beau mouchoir de madras, de la plus grande finesse, avec un beau Collier de cristal de Roche au Cou, et des Pendans d'oreilles en Or; auroit été privé d'aller, à ces mêmes travaux. Les Nègres ne leurs en Cédoient en rien. Mais ce qui étoit curieux à voir, et qui fesoit un contraste charmant; c'étoit de les voir Nuds pieds, une Houe à la main, et se crottant de terre, ou de boue, quand ils rencontroient un endroit, ou le Soleil ne donnant pas; la terre à la suitte des pluies, n'avois pas eu le temps de se Comprimer. Les deux Commandeurs, pour se Distinguer portoit la montre au Coté. Ces deux Coquins étoient d'une arrogance extrême; et je fus tenté un jour de bruler la Cervelle à un, dans le dernier jour des travaux. Il me contraria à un point qu'ayant mis ma patience à bout. Je lui lancai trois, ou quatre Coups d'une Chambrière, que j'avois à la main, bien appliqué sur les épaules. Il se Disposoit, ou il fit la finte de porter la

main sur moy. Je ne perdit pas de tems; Comme je tenois mon cheval par les Rennes, prêt à monter dessus; Je mis la main à l'arçon de ma selle, en tirant un de mes Pistolets, heureusement pour lui et pour moy, pendant le mouvement que je faisois, avant de le mettre en joue; Il avoit eu le tems de s'évader; dont j'aurois eu tous les regrets possibles de le tuer. Voici ce qui avoit donné lieu, à cette scène. C'étoit le dernier jour des Travaux pour notre attellier, et nous devions avoir fini de bonne heure, sans leurs Négligences. Monsieur Simpre venoit de me quitter, qui avoit été présent aux travaux, tout le Commencement de la Jour=née. Il étoit presque midi, l'heure ou les Nègres dinent. Regardant à sa montre; Il me dit je monte à Cheval, j'ai Promis au Voisin Castillon d'aller diner avec lui; je n'ai pas de tems à perdre; Vous avez, tout au plus, pour deux ~~dont~~ heures d'ouvrage, pour finir nôtre tache. Qu'ils Continuent, au lieu de se mettre à manger, jusqu'à ce qu'ils ayent finis. Ils dineront quand ils

seront de retour, à l'habitation, et auront le restant de
la Journée pour eux; Aussitot qu'il fut parti, je
fis appeller le premier Commandeur, et lui transmis
les ordres de son maitre; que je lui ordonnai d'exécu-
-ter; il me repondit, avec un ton d'arrogance, qu'il
~~suit~~ avoit souvent, que cela étoit bon. Je croyois qu'il +
+ étoit obéir à mes ordres. quand Midi fut sonné; je ne
fus par peu étonné, de lui entendre claquer son fouet,
en signal de se mettre a diner. Je fus si outré de
cette Narque; que l'on a vu à quelle extremité je
me suis porter. Après cette Scène, je montai à
cheval; N'attendant pas, qu'ils ayent fini, et je me
rendis sur l'habitation; bien décidé d'en sortir
si Mr. Simphe, ne me donnoit satisfaction, de
l'insulte, et de la désobeissance, de son Commandeur,
en fesant de lui, une punition exemplaire. Ce
n'etoit pas assurement le désir de la Vengeance,
qui me fesoit agir ainsi; Mais cela devenoit
Nécessaire, pour qu'à l'avenir, je sois respecté, et
obéi. Effectivement, à son retour, sur l'habitation;
Il me donna une suffisante satisfaction pour

que cela n'arrive pas d'avantage. Il est d'usage sur bien des habitations, de leurs faire entendre la priere le soir, apres le travail. Monsieur Simple grand observateur, des Usages, et des loix; quoi=que n'étant pas Catholique; (α) la fesoit professé assez, à ses Negres; comme étant la Religion du pays. au moment ou l'attellier étoit rendu sur les Glacis (endroit proche des batimens, ou l'on fait sécher le Caffé) Il prit son Commandeur au Collet, et d'une bonne liane pliante, quil avoit à la main. Il l'étrilla de la bonne im=portance, & la semonce quil lui fit en présence de tout l'Attellier; fit plus sur son Esprit que les Coups quil avoit reçu. Il eût pour moi à l'avenir; ainsi que tout l'Attellier, une vénération étonnante. Il avoit compris quil n'avoit pas pû, & quil ne pourroit pas se défaire de moi, Comme de mes prédecesseurs. J'avois obtenu de lui ce que aucun autre; n'avoit pu obtenir. Il étoit vraiment brave homme, et j'avois, si bien sû le prendre quil commencoit, à avoir une D.

(α) en parlant du propriétaire

différence, pour les observations, que j'avois à lui à faire. Les habitans du Quartier, quoique respectant son mérite, & son talent, ne pouvois s'empêcher de le traiter de Vieux fou. Un jour je me trouvois avec lui à diner chez Mr Castillon, qui vouloit quelques fois, entreprendre de le Désabuser, sur la manie, qu'il avoit de gâter ses Negres; ne put jamais venir à bout d'y réussir. Son sistême dans toute autre personne auroit été considéré, comme Erroné; mais dans lui, l'on voyoit, que c'étoit une passion marqueé; ou pour mieux dire une Philantropie outreé. D'abord il étoit reconnu, pour le Meilleur Cultivateur du Quartier, homme de lettres, et d'esprit, grand Calculateur; connoissant parfaitement les mathématiques à fond, et Géographe, parlant quatre langues correctement. Il avoit été Capitaine de Navire Marchand, pendant trente ans; au service, des hollandois, & des français; ensorte qu'il n'y avoit pas un Comptoir, des Indes Orientales qu'il ne connoissoit; comme toute la Côte D'affrique,

ou il avoit fait la traite des Nègres. Il avoit aussi parcouru toutes les Isles des antilles. D'après toutes ses Courses, Il n'étoit pas étonnant qu'il eût acquit tant de connoissances. enfin on peut dire, qu'a son Originalité près; il réunissoit toutes les qualités possibles. Généreux au dernier des points, humain envers tout le monde. Je l'ai vû aller s'asseoir à sa Barriere qui donnoit sur le grand chemin, qui étoit éloigné de sa grande Caze, au moins d'une demie lieu. Il s'y portoit pour attendre, s'il passoit des malheureux, pour les soulager. Il les fesoient entrer sur son habitation; ou il les gardoit quelque fois pendant un Mois, pour tacher de les placer, Comme Econome s'ils avoient des dispositions, pour l'état d'habitans. Ils ne sortoient jamais de chez luy sans qu'ils ne les habillent, depuis les pieds, Jus qu'a la tête. Quoique son habitation, étoit suffisament pourvû des batiments nécessaires à l'exploitation de son Etablissement; il ne se présentoit pas chez lui d'ouvriers qui cherchoient

de l'ouvrage, comme Maçon, Charpentiers, Scieur de long, et Menuisier; qu'il ne les employent, en attendant, qu'ils trouvent des Chantiers. Je ne finiroit pas sur son Compte, si je Citois tous les traits d'humanité, et de Bienfaisance, que j'ai vû faire à cet homme probe, & vertueux; pend.t les deux années, que j'ai resté chez luy. Je vais Citer encore quelques traits de générosité de sa part, qui me sonts particuliers. Peu de tems après l'algarade de son Commandeur; Il Partit pour le Cap. Nous étions Presqu'à la fin de Janvier, en retour d'une livraison de Caffé, que je lui fis, il me renvoya par ses Conducteurs d'animaux, Un Joli Nègre agé de quinze ans, et un Superbe Cheval anglois, venant de la Nouvelle angleterre. Il me marquoit par sa lettre; qu'il m'envoy mes Etrennes, et que ses affaires le retiendroit long tems au Cap; qu'il m'engageoit à avoir bien soin de son habitation, pendant son absen=ce; de tenir les pieces de Caffé bien net. Il avoit la minutieuse attention, de ne par + voir, une

+ Vouloir

herbe, dans ses rangs de Caffé, qui auroit eu le temps de Grainer; aussi on passoit la gratte, tous les quinze jours dans les pieces de Caffé (gratte instrument en fer de la longueur d'un pied & demie de long, qui ressemble à peu près à celle que nos Jardiniers employe, pour gratter les herbes dans les allées) Précaution qu'il avoit, qui étoient bien vû; par la raison que ses Costieres étant un peu rapides, les herbes par ce Procédé, n'étoit pas difficile à déraciner; ce qui empêchoit, que les terres, ne se dégradent. Le quartier lui devoient ainsi que toute la Colonie des Découvertes Utiles.

On m'a assuré qu'il à été le premier inventeur, D'arretter les Jeunes pieds de Caffé à une Certaine hauteur, suivant que la position du terrein est Propice. Il y en à qu'ils le sont à trois pieds, d'autres à quatre, et dans les terreins plats à Cinq. hauteur suffisante, pour que le Nègre puisse Cuillir le Caffé, sans endommager les Branches. Celuy qui est arretté à trois pieds, est celui qui est planté, + dans

des Costieres très à picts, ou l'il, on l'entend mieux
très Rapides. Les Premiers établissans, avoient
plantés Sans Précaution, et Sans Régularité.
J'ai Vu en 1788 dans de Certains endroits, ou
les pieds de Caffé plantés, sans allignemens;
avoit jusqu'a douze pieds de haut. Il en resulte
que le peu de soin, qu'on avoit de ces arbustes;
qui sont si beaux, de la maniere, qu'on les entre=
=tient àprésent; donnoient beaucoup de peine au
Négre pour cueillir le Caffé, qui ne rapportoient
que dans le haut des branches, que les + négres rom=
=poient très souvent en + les courbant, pour avoir le
Caffé. Le pied de caffé, de ces tems la, étoit plutot
une touffe de Branches élinguées, qui n'étoient
autres choses, que des Gourmands, qui montent
le long des abres, qui ne donnent pas de fruit.
o Quelle Différence de la maniere de planter
D'aujourd'huy. Car je crois qu'on ne peut rien
voir de plus beau qu'une plantation de Caffé
bien Reguliere. figurez vous de voir devant
vous, une Côte, en pente douce, vous offrant la
perspective d'une vue, la plus agréable, au mo=

=ment que cet intéressant arbuste, est en fleur, qui ressemble pour ainsi dire, à celle du Jasmin, d'une Odeur suave & agréable; l'alignement est assez ordinairement de six pieds de distance de l'un à l'autre, plantés en quinquonce, qui form allée sur tous sens, et arretté à la même hau=teur, vraiment on se figure être, ~~extravagant~~ dans le Jardin du paradis terrestre, en voyant un si beau coup d'œil. Eh! n'est ce pas veritablemen l'ouvrage de Dieu, fait par les mains, des hommes. Monsieur Simphe me recommandoit surtout d'avoir soin de ces Negres, & Negresse, et particulierement de celles, qui étoient enceintes, ou accouchés nouvellement; me recommandant de ne les point forcér, au travail. Il n'oublioit pas ces jeunes Négrillons, & Négrittes, qu'il aimoit comme si eut été ses enfans. Je ne manquois jamais de lui envoyer toutes les sema=nes; un tableau, qui lui indiquoit chaque jour, le mouvement de son habitation, par les Ocations

des envoyes de Caffé, que je lui fesois passer. Il avoit au Cap un Procès qui l'y retenoit, et qui lui causoit beaucoup de chagrin. Hélas! Je prevoyois bien, quelques mois avant son Départ de l'habi=
=tation, qu'il lui arriveroit quelque chose de sinistre. Il Paroissoit depuis le Commencement de ce malheureux Procès; Vouloir être attaqué de la maladie de Consomption. Il étoit presque sure de la mauvaise issue, de cette affaire; qu'il s'étoit attiré par son entêtement. Mais il étoit d'un Caractère, à ne jamais céder; sa fortune en auroit =elle dépendu. Il ne s'agissoit que de deux Car=
=reaux (Carreaux, est dans ce pays la mesure d'un arpent de terre) de terre; qu'il pretendoit lui manquer, ayant été mal Arpenté. Il disoit que son Voisin devoit se Remplir, sur une autre. Que son terrein ayant été arpenté avant le sien; Il avoit le droit de se remplir sur lui. Il avoit provisoirement abattu et planté en Caffé, les deux Carreaux de terre qui étoit déja en grand

rapport, lorsque son voisin, se croyant sure de sa cause; lui avoit intenté procès; et que mon propriétaire perdit. Il se préparoit à en appeller au Conseil Supérieur établi au Port Prince, j'avois été on ne peut plus sensible au Cadeau qu'il venoit de me faire, et je ne savois comment exprimer ce que je ressentois pour cet homme généreux, je me disoit à moi même; qu'ai je donc fait pour mériter un si grand bienfait. Il n'y avoit tout au plus que dix huit mois que j'étois chez lui, et d'après les mille écus par an que j'avois avec la table, que je ne devois pas m'attendre qu'il m'auroit accordé; n'ayant que six mois d'apprentissage. Je me dis à moi même, Dieu me protège, et veut me donner en ce généreux Protecteur; un Nouveau Père; puisque j'ai eu le malheur, d'être abandonné, par les auteurs de mes jours. Rempli de vénération, je me prosternai, et remerciai la divine providence

de a quelle daignoit bien Vouloir me protéger.

Il Voulu auparavant de s'éloigner si loin de moi, Venir faire un tour sur son habitation; car il alloit s'en éloigner au moins de cinquante lieues. Après m'avoir donné toutes les instructions relatives, à son établissement; Il m'assuroit qu'a son retour, si Dieu lui donnoit des Jours; qu'il vouloit m'instruire. Mais la fatale Mort, que je Voyois déja Planer sur cette Tête, si chere pour moi, ne Permis pas, qu'il put éffectuer sa promesse. helas! Il ne fut pas Plutot arrivé au Cap qu'il tomba malade allité, et n'en releva que pour aller en terre, et je Perdis en lui, un ami, un Pere, Enfin ce fut pour moi une Perte Irréparable. S'il eut Vécu ses Connoissances, que j'aurois acquises sous lui; m'auroit plus servi, que ses Bienfaits, que je recus de lui à sa Mort. Ce généreux Bienfaiteur porta pour moi ses attentions, et ses bontés à un point

imaginable. Il me laissa par testament une
Jeune Négresse Créole, agée de dix huit ans,
pour qui Il savoit, que j'avois de l'affection;
en outre, une somme de six mille francs, et sa
Montre, quoique ancienne, qui étoit du plus
grand Prix; étant une Montre marine.
Son héritier m'en offrit cent louis, que je ne
voulu point accepter. Je crois qu'on m'en au=
=roit +donner quatre fois sa valeur, que je ne l'auroit
point donné; tant je tenois à avoir quelques
choses de luy; qui puisse souvent le rappeller à
mon souvenir. Il m'avoit abandonné aussi
tout son linge de Corps, qu'il avoit laissé
sur l'habitation; qui étoit superbe. malgré
tant de Bienfaits, qui étoit pour moi un grand
acheminement à la fortune. J'en aurois fait
le sacrifice de grand Cœur, pour le rachetter
à la vie. Il m'avoit recommander à son
héritier avant de mourir; qui étoit un Négotian

de la Ville du Cap françois, chez lequel il mourut
Cet homme Cupide & Interessé; à qui, il avoit
recommander de me Conserver, Pour Son Gérant,
ne respecta pas Sa Prière. Pour s'épargner
mille Ecus quil auroit été obligé de me donner;
aima mieux y placer un Neveu Idiot, qui Sortoit
de Débarquer, qui ne lui contoit rien. Je restois
chez lui encore un mois. M'appercevant que
son Intention N'étoit que de me garder que
quelque tems, pour que son Neveu, quil m'avoit
envoyé, fasse son apprentissage, en me Promettant
comme l'on dit, plus de beurre, que de pain, si je
pouvois le mettre, au fait Du détail de l'habi=
=tation. aussitot que je recus son invitation, qui
me déssilloit les yeux. Comme Je n'étois tenu
envers Le Nouveau Propriétaire d'aucunes –
Espéces de reconnoissances. Je laissai l'oncle &
le Neveu S'arranger ensemble comme Il l'entendroit
Je me rendis au Cap pour le Prévenir de mon

départ, et de ma résolution, où j'étois de le quitter. me servant du Prétexte que je trouvois une place plus conséquente, et qui offrois moins de désagré=ment; vu qu'il falloit changer de sistême, et de nouvelle manière de les conduire(a)+ n'ignorant pas, qu'ils avoient étés accoutumés, à ne pas faire la moitié du travail, qu'ils auroient dûs faire

J'avois eu la Sage Précaution de regler mes affaires avec lui; auparavant, et de ne lui rien laisser à sa Disposition. Il ne me redevoit que les trois mois, qui venoit d'écheoir, depuis la mort de mon Bienfaiteur. Il me fit beau=coups d'instances, pour rester chez lui; me promet=tans de m'augmenter. Je me serois contenté de ce que j'avois, si j'avois été Certain d'être conser=vé. Mais comme j'avois été bien informé du Cas, que je devois faire des Promesses de mon Pellerin; je ne me laissois pas prendre à son hameçon. Je me fis Compter ce qu'il me devois et je revins sur l'habitation prendre mon Sac

+(a) en parlant de ces Nègres)

et mes quëlles. comme j'avois beaucoup + d'effets j'avois été obligé d'acheter un mulet, pour les porter. Je fis monter ma Négrësse, sur un de mes chevaux, et mon Négre Conduisoit par la longe, le mulet, qui étoit bien chargé. Je les fis partir devant moi, et leurs donnai assez d'avance pour qu'ils arrivent avant moi à la Couché, en Prenant la Route du Port-au=prince, ou je m'étois décidé d'aller. la route étant superbe les ayant mis en chemin, bien tranquille sur le Compte, & n'ayant pas envie de les suivre, au pas de mon cheval. J'entrai faire mes adieux à Mr. Castillon et à son intérressante famille, que je quittois avec Regrit, et à qui j'avois tant d'obligation. Ils me firent faire un déjeuner splendide, et Je ne les quittois qu'à onze heures du matin. Malgré que mes gens avoient six heures d'avance, sur moi; Je les rencontrai au Bas de la Coupe de plaisance près d'arriver ou nous devions Coucher; qui étoit une Excellente auberge. Monsieur + m'avois remis plusieurs lettres de recommandation pour divers Négo-

+ Castillon

Négotiants, de la ville du port au Prince, quil croyoit qui étoient Suceptibles de former de nouveaux établiss=émens en Caffé. Ayant le lendemain une plus forte Journée à faire, voulant tacher d'aller coucher à St Marc Ville la plus Sainé de toute la Colonie, J'avois prié nôtre hôte de nous reveiller à quatre heures du matin, et J'avois eu la précaution de lui faire mettre, la veille un bon chapon à la Broche pour manger en route. C'est le Chemin le plus Désagréable que je Connoisse; après quon à quitté les Gonaives Jusqu'à ce quon atteignent l'artibon=nitte, quoi-quon soit toujours en plaine. Depuis la finition de la plaine des Gonaives, vous faites six lieues dans une plaine arride qui est remp=lis de Sentiers pratiqués par les Betes à Cornes qui sontr épars d'un bout de l'année à l'autre. Si vous avez le malheur de quitter la route qui est à peine frayé vous êtes dans le Cas de vous y égarer l'on ne trouve pendant ses six lieües

aucun abri; aussi on l'appelle, la plaine la désolée.
C'est pourquoi d'après les instructions que m'avoit
donné Mr. Castillon de cette route, que je mettois
muni de Commestibles, en partant de la Coupe de
plaisance. Nous arrivames sur les deux heures
après midi, à la Rivierre de l'artibonnitte ou il
faut passer le Bacq. On à plus que trois lieues
pour se rendre à St Marc. Je donnai à mes Gens
le restant de mes Commestibles avec quoi Ils
dinerent, après que les animeaux eurent mangés
Je les fit Partir, en leur indiquant l'auberge
en arrivant à St Marc, ou Ils devoient m'attendre
Ne devant Partir que sur les cinq heures après
que l'ardeur du Soleil seroit passer; pour ma
piece de Cent Sols Je dinai à Table D'hote, ou
il y avoit tous les jours une réunion d'habi-
-tans Sucriers de l'artibonnitte, en partie plus
de Gérant que de Propriétaire tous bons réjouis
comme on étoit dans ce pays. Cette table étoit

divinement bien servi; après qu'on avoit pris le Caffé et la Liqueur, on sortois dehors assis sous un bel ombrage prenant le frais, on attendois que son Nègre vous apporte, le verre d'eau & un cure dent, pour se rincer la bouche l'on avoit conservé chacun sa serviette en sortant de table pour s'essuyer, qui étoit mis au sale +après quand cet office, étoit fini, on se reunissoit encore sous cet ombrage en Cercle ou tout en fumant, les uns avec une pipe les autres avec des Sigarres, chacun contoit la sienne, ensuitte de cela, si on étoit suffisament de monde on fesoit la partie de Craps, ou bien, on formoint des tables, pour Jouer à la Bête à l'enchère ou encore au billard car ces sortes de maisons, qui sont en grand Nombre dans la Colonie reunissent toutes ces sortes d'agréments. Il se faisoit près de cinq heures l'ordonnai à un des Nègres de la maison de seller mon cheval, et je quittai cette charmante

société; qui me firent beaucoup d'instances pour passer la Soirée avec eux; & je crois, que si je n'avois craint de donner de l'inquiétude à mes Gens; je me serois décidé, même à passer la journée du lendemain avec eux; pour m'instruire de la beauté et de la Richesse de ce beau Pays &. La plaine de l'artibonnite passoit pour la plus fertile et la Plus Riche; la mieux établi, en Sucrerie, en Indigoterie, et Cotonnerie; de S.t Domingue. J'arrivai à S.t Marc avant le Soleil Couché. Le Maitre de l'auberge avoit eut la Complai=sance d'avoir fait décharger mes effets, et rentrer dans la Chambre, qui mettoit destiné. Mon Domestique qui étoit Beaucoup fatigué, me décida à séjourné, dans cette Charmante Ville, la journée du lendemain. J'étois bien aise d'ailleurs de me reposer un peu & de m'instruire des ressources qu'offroit ce pays; relativement au desir que j'aurois pu avoir de m'établir dans ce quartier, en cas que je ne réusisse pas au port Prince,

dont j'étois encore éloigné, de vingt cinq lieues.

L'auberge ou j'etois descendu réunissoit beaucoup de monde, qui y en mangoit en pension à table d'hote ; comme c'est assez d'usage dans toute la Colonie. Je n'appris rien relativement à ce qui pouvoit me décider à me fixer dans cette dépendance. Il n'y avoit que le fond Baptiste qui étoit dans les hauteurs de St. marc, qui auroit pû fixer mon attention. Ce quartier un des premiers établi en Caffé, et qui entièrement abattu, n'offroit plus d'habitations à établir

J'appris par deux Gérants, qui étoit logés dans la même auberge que moi, qui n'avoit point de place ; qu'ils venoient de parcourir tout le platon du fond + batiste qui est immense, et rempli d'habitations très riches, dont la moindre étoit de cent milliers de Caffé de revenu par an ; beaucoup de deux cens, & quelqu'unes de trois cents. Ils n'avoient pûs trouvé de place. Cet étendu d'esplanade de pays, est sur-

le haut d'une Montagne la plus élevé, de la partie Francaise de St Domingue. Ce pays est le plus fertile de l'Isle; c'est dommage qu'il il fait trop froid, pour le Caffé. cette arbuste exige d'être dans un terrain frais; mais le froid ne lui convient pas, il l'empêche de rapporter beaucoup de fruit. l'arbuste devient si volumineux, qu'on est obligé de l'ali=
=gner à douze pieds, de distance de l'un à l'autre; et j'ai vû moi même, des pieces de Caffé, dont les arbres avoient cinq ans de plantations, se croisoient, au point de ne pouvoir pénétrer dans les rangs. La terre étoit si bonne, que j'y ai vû venir des artichaux aussi large, que le cul d'une assiette, et des choux pommés, aussi gros que ceux de Bonneuil; et tous les autres especes de légumes que nous avons en France y viennent de toute beauté. Par exemple on y est incommodé d'un Brouillard Epais, qui y regne en tout tems, et quelque fois des

Journées entieres. Il y à aussi des habitations, ou on avoit fait des cheminés, pour se Chauffer. Six mois aprés mon Passage à St marc, ont vit tomber dans ce quartier de la grêle, dont on avoit ramassé des morceaux, qui Pezoit au-moins trois quatzon. L'abitation de Mde Le Comte, habitante sucrieze du quartier du Boucassin fut ravagé, + quelle obtint un surcis de trois ans du Gouvernement, pour payer ses dettes. La Montagne des Mathurux, qui est voisine du fond Baptiste, est remplie de Superbes Caffeyteries. la plus belle & la plus Riche, est celle des MMrs Séguineau Elle Pesoit en 1793. quatre à Cinq cens milliers de Caffé, par an. Je me Mis en route le Sur-lendemain de mon Arrivé à St Marc, ou je devois me rendre le Soir, au bourg des arcahays, qui en étoit à quinze lieus. J'arrangois mes éffets de maniere, à ce que mon Négre puisse monter sur le mulet, en le déchargeant d'un

gros ~~Bateau~~ Porte manteau, que j'attachai derrière la selle de ma Négresse. De cette manière, ils pouvoient aller au petit trot de leurs amimeaux. Je les devançai, ~~et~~ Je les attendoient, au mort Louis, qui est à six lieües de la, ou il y à une petite auberge. Je leurs fis préparer leurs déjeuners, et le mien. Ils arriverent une heure après moi au moment quil étoit Prêt. Après que nous eûmes bien déjeuners, et nos amimeaux aussi, nous nous mimes en Route; Nous avions neuf lieues à faire sans trouver D'auberge, sur la Route, avant d'être Rendus au Bourg de L'arcahaye. Je me fis cuir avant de partir de l'endroit, ou Nous avions déjeuner, une bonne Volaille pour moi, et un Morceau de Bœuf salé, et des bananes, pour ~~mon~~ Négre, & ma Négresse. Je m'ettois Muni d'une bonne bouteille de Vin, et deux Bll.es D'Eau, parce qu'on nous avois dit qu'à l'endroit ou nous devions faire halte, nous N'en trouverions pas. Nous

y arrivames à trois heures. c'étoit au bout d'un zaques de bois à l'entrée du quartier des Vases ou l'on trouve des sucreries de droite, et de gauche, pendant quatre lieues, que nous avions encore à faire, pour être rendu à l'arcahaye. Nous Débridames nos animeaux, et j'envoyai mon Domestique chercher du fourrage, sur une Sucrerie, à deux portés de fusil, ou nous avions fait halte. après que nous eumes mangés reposés, et nos animeaux de même, nous Continuames nôtre route qui étoit des plus belles, & nous arrivames, aux Arcahayes, Un Samedy Soir environ, vers la fin d'avril. Je sejournai le lendemain, Comme étant Dimanche; et je mis en route le lundy de grand matin. Nous n'avions plus que onze lieues à faire pour terminer nôtre Course et être rendu à la Ville du Port au Prince. En Sortant de l'arcahaye; on trouve sur le

chemin à quatre lieues, d'où nous étions partis, une
Especes de hameau d'une Dixaine de Cazes, l'essentiel étoit
une auberge que nous y trouvames. Je fis faire
un forte Omelette, et nous mangeames un
morceau, pendant qu'on avoit donné du fourr=
rages à Nos animaux; et nous détalames
ensuitte promptement, pour arriver de bonne
heure diner au Port au Prince. Je desandis
chez Lanicot, qui tenoit la meilleure auberge
de la ville; ou on étoit bien traiter, et la meilleur
Réunion possible, on y Jouoit Beaucoup au
Craps. C'étoit la meilleure Partie qu'il y
avoit au port-au-Prince. Le lendemain de
mon arrivé, Je présentois mes Lettres au divers
personnes à qui elle étoit adressée Il n'y en eût
un qui étoit décidé, et plus hardi que les autres.
Car les nouvelles qui nous venois déja de
france n'étoient pas trop rassurantes. Je fis
mes Arrangements avec lui. Et je me préparai
pour cela. La Concession n'étoit pas encore,

~~…~~ Commencé à établir. Il me donnoit pour la premiere année six mille francs, la table, et les douceurs de l'habitation; en outre de cela, j'avois placé chez luy, les neuf mille francs, que j'avois provenant; six mille francs du Negre, que m'avoit fait Mr Simpthe, et les trois milles autres, d'une année d'Epargne, sans compter, ce que je me reservois par devers moi. Je lui laissoir ma Montre marine à garder ainsi que ma Negresse jusqu'à ce que je me soir bati une Caze en bois rond ~~…~~ et qu'on soit un peu Etabli, pour avoir les charpentiers & autres,+ pour construire les Batiments. Je commencerai ma Premiere Description, en donnant le détail de cet établissement, que j'ai le premier commencé à établir; n'ayant pas en arrivant dans le bois de tout un arbre d'abattu, ny un abri pour la premiere Nuit.

+ouvriers

Description de la Culture en Caffé.

Je Partis du port au Prince, a la fin du mois d'Avril de l'année 1789. Ayant ma Petite Caravanne entête demoi que je Suivois au pas demon Cheval, qui étoit composé de Six Nègres, dont trois faits au pays, sachant manier la hache, et au courant d'une habitation. les trois autres étoient des bosales ayant trois mois de Pays. (Bosales veut dire Nègre Nouvellement débarqués venant de la Côte D'affrique et qui N'est point encore baptisés.) Ensuitte de cela mon Domestique monté sur un de mes Chevaux, conduisant mon Mulet chargés demes éffets; deplus deux mulets appartenant au Propriétaire chargés de Provisions de Bouche, dedivers ustenciles de ménage de Cuisine; composant

seulement deux Chaudières, une pour les Nègres, et l'autre pour moi ; Un Gril & une Poille, six assiettes, deux Couverts, deux gobelets et un petit Matelat. En outre de cela des Instrumens ar=ratoirs, des Outils de Charpentiers. Tout ce train d'équipages qui ressembloit à une Petite caravane filoit devant moi ; que je suivoit au pas de mon cheval. Nous Mimes deux jours pour nous rendre au Petit Goave, éloigné de quinze lieües du port au Prince. la ville du Petit Goave d'où dépendoit l'établissement, que j'allois former étoit une Juridiction éloigné de six lieües du terrein que j'allois établir. Je me décidoir à y séjourner le lendemain, pour Prendre Langue ; et arriver de matin à la lizière du bois de la Concession de mon Propriétaire, pour avoir le tems de me construire un abri avant la Nuit. Je me décidai donc étant + que le Chemin étoit

+ instruit

beau & praticable, et que je trouveroit, à une lieue de mon terrein, Un Nègre Libre, qui me Piloteroit, et me mettroit dans mon local; à marcher toute la Nuit pour me trouver à la Petite pointe du jour chez le Nègre Libre; sa caze étoit sur le bord du Chemin sa meute de chien, qu'il avoit, me fit reconnoitre que j'étois chez lui. Il se leva, et vint à ma rencontre, en me demandant très honnêtement, en quoi il pouvoit mettre Utile, qu'il étoit prêt à me servir. (La soumission de ces gens de couleur, envers les blancs avant la revolution étoit extrême, et bien des blancs en abusoit, et bien des Gens de Couleurs en ont été Victimes: Mais N'anticipons pas sur le récit que j'en dois faire, dans ma troisieme Partie.) Je lui dit donc ce qu'il m'amenoit auprès de lui, et lui témoiguai la peine que j'eprouvois, d'avoir interrompu son sommeil. Il me repondit que loin d'être une peine Pour lui; qu'il en reson=
=toit

une grande satisfaction; quil voyoit avec le plus grand Plaisir, le jour qui lui alloit procurer un bon Voisin. N'ayez me dit il aucunes inquiétudes, sur ce qui vous pourra faire besoin, que je pourrai vous procurer chez moi. J'aurai soin de vos animeaux comme si c'étoit les miens. Mais je ne pense pas, me dit-il à vous offrir à prendre un verre de ce qui le matin tue le ver. Les Nuits sont fraiche vous avez besoin de cela pour vous rechauffer. Je lui repondis quoique j'acceptasse son offre, avec plaisir; que je n'avois pas attendu jusqu'à ce moment, sans m'être échauffé plus d'une fois dans la route. Que quand nous aurions essayé de la sienne, que je luy ferois gouté de la mienne. Je fis un signe à mon Domestique qui me Compris, car je l'avois habitué à lire dans mes+ +yeux ce que j'avois de besoin. Il m'apporta ma flasquieze, qui Contenoit d'exéllent Vieux Rhum de la Jamaïque, dont nous bumes chacun à

nos santés. hum. dit il cest du Bon-cafa. je n'avois pas de Peine à le Croire; car le sien à qui il donnoit le Nom de Bon Caffia, n'étoit que ce que nous appel=lons de la petite Eau; comme je Portois sur moi mon pèze-liqueur, j'en fis l'épreuve devant lui; Elle avoit bien juste douze dégrés. Le jour alloit bientot paraitre; Il me dit à présent j'y verrai claire, pour Vous mettre dans l'endroit que Vous Voudrez de vôtre concession. Comme Vous Voyez Voilà mon armée; en me montrant une meute de sept à huit chiens, qui étoient Maigres comme des Coucous dont les +blessures annoncoient bien, à quel an=imal, Ils avoient eud à faire. Je suis me dit-il Chasseur de Cochon marron; C'est tout vous dire; car je peux vous assurer que dans cette dé=pence, à plus de six lieues à la ronde. Il n'y pas dans ce bois un arbre que je connoisse. quand l'arpenteur Principal à Arpenté vôtre terrein il y à un an, j'étois employé à deux

gourdes par jour (la gourde vaut cent-cinq sols dit une monnoie Espagnole qu'ils appellent piastres fortes.) à cet operation. Vous voyez que je peux vous indiquez tous vos abornement; mais sans cela je peux vous mettre au milieu de votre terrein. Je pris dans une de mes malles une petite Bous=sole que j'avois qui me fut bien utile. Je ne pûs me mettre directement bien juste au milieu, par rapport à un superbe platon, qui se trou=voit, on ne peut plus propice pour l'établissement des batimens. Ce beau morceau de terrein avoit au moins un arpent quarré plat comme la main, sans aucunes inégalités. Il étoit déja huit heures lorsque que j'avois fixé ma réso=lution. Nous étions entouré de palmistes arbres, si propice pour faire des cazes, à la vérité pour des médiocres habitations, mais bien petite, pour nous dans ce moment, mais trois Nègres, qui savoient manier la hache

alloit bon train. Le Negre libre alloit bon train aussi, en tirant des Liannes, et coupoit des Gôlettes pour servir en place de tattes, qu'on se sert dans une Couverture de maison; quand mes trois hommes de hache eurent suffisament jetter de Palmistes par terre pour avoir les feuilles de son faîte pour nous servir de couverture pour Nôtre appartement, que nous appellons en terme du Pays, ajoupa. Il avoit trente pieds de long sur trente de large, ayant laissé les deux fourches tres hautes et les Chevrons très long. Il etoit nécessaire que ce local fut un peu spacieux; car nous etions condamné=nes à loger huit personnes; au moins pendant un mois, en attendant, que je me sois construit une Caze en bois rond, pour moy, et couverte en paille. à trois heures aprês midi, tout étoit fini. Nos lits construit (comme on doit s'imaginer qu'il devoit être.) et nos effets rentrés. Nous

avions, comme on doit le croire bien gagner nôtre Diner, pendant que les Négres mettoit la chaudiere sur le feu pour cuire des Banannes et une bonne pétaste de bon boeuf salé d'Irlan=de; Nous primes moy, et le négre libre, nos fusils de chasse, pour tuer quelques ramiers dont le bois étoitent rempli. Au bout d'un quart d'heure, nous en avions tué six, que nous fimes griller, sur la Braise; nous accomodames, aussi un choux palmistes.

Ce choux est infiniment plus délicat que celuy d'Europe; il est en haut de la tige entre les feuilles, qui tombent horisontalement, tour autour du faite de l'arbe, qui s'éleve à une hauteur Prodigieuse. Tout sert dans arbre précieux. Il y en à dont le tronçon qui est creux en dedans, ont au moins dix pouces de Diamêtre. on en fait des plan=ches, pour pallissader les Cazes. cela

vaut mieux que le Glissage, qui est fait avec des Goelettes, ou des Lattes. et Boussillé par dessus en mortier. tel autrefois les cazes à Nègres étoient construites, même sur les Su=creries, et qu'on voit encore en ce moment.

Reprenons le fil de nôtre discours au Sujet du diner. J'avois encore, pour ajouter aux trois plats, que nous avions, un bon saucisson de marseille, et du bon fromage d'hollande, et pour assaisonnement de tout cela, du bon vin de Caisse de Bordeaux. après que nous eûmes bien diner. Je profitai du moment ~~pour~~ que nous avions encore, Jusqu'à ce qu'il pensé à se retirer, pour qu'il me fasse un petit detail relativement à sa personne. Il me répondit que c'étoit avec bien du plaisir et qu'il alloit me satisfaire. auparavant de Commencer, je lui fis avaler un Coup de mon élixir, qui étoit du bon vieux Rumb de la Jamaique, qui avoit près de quatorze ans de

de Coutaille. Il commença ainsi Ne croyez par que l'endroit ou vous m'avez trouvé m'appartiennent. C'est une Concession, qui appartient à un Sucrier de la Plaine du petit Goave, qui n'a pas dans ce moment, les moyens d'établir ce Terrain Comme le Gouvernement éxige qu'au bout d'un an, qu'elle la délivré, on aye au moins, un Carreau de terre abattu, et une Caze de construite; sans quoi de cela; Il à le droit de la faire Réunir. C'est pour cela que voulant me donner une Retraite agréable; ayant été pendt. trente ans son Domestique fidelle; Il m'a Placé ici, ou je suis trés bien; quoique je soit seule sans aucune Compagnie, et de plus célibataire. Il y à déja quatre ans que je suis dans cette espece d'hermitage. Mon Maitre avant de me Placer ici, envoya de sa Sucrerie une partie de son attellier, pour préparer un Carreau de terre, ou il fit planter des vivres, de toutes espéces

pour ma Nourriture. cela fait, il me dit; Je ne compte
tirer de toi aucunes Retributions. de loyer; Ni même
du Caffé, que je veux que tu Plantes dans l'espace
de ce terrein. tu pourra élever des Vollailes, et des
Cochons. Il m'avoit fait construire cette mauvaise
Caze que vous avez vu. Enfin je Me trouverois
fort heureux de mon Sort, s'il étoit assuré. Mon
Maitre déja avancé en age, peut mourir d'un
moment à l'autre, et n'étant libre que de savanne
(cette maniere de Liberté n'est que verbale) je peux
tomber dans les mains d'un héritier, qui ne respecte-
ra par les Volontés de mon bon Maitre. Vous
voyez l'agrément, que j'ai; si je m'ennuye après
avoir travailler à la terre, je prends mon fusil
et je tue du Ramier et des Peroquets; quand
il arrive que je fasse une bonne chasse, j'en trouve
le débit sur les habitations Voisines. tout en
chassant le ramier, j'évente quelque fois les
traces d'un Cochon maron. Pour lors le lende-

je me mets en Campagne, avec ma meute di chiens qui tout maigre que vous les voyez n'en sonts que meilleurs pour cet usage. S'ils étoient plus gras, ils seroient trop parresseux et ne pourroient pas bien courir. figurez vous que je ne suis pas plus de quinze jours sans en tuer un. Ce qui me donne beaucoup d'argent, en les vendant. J'espère Monsieur vous en faire gouter avant peu, et je suis sure que de la manière + que je le fais fumer et salé, que vous le trouverez exquis. Il en resta là, de son recit. Il se mit en devoir de se rendre chez lui en m'offrant d'y mener mes ammimeaux qu'il m'assura qu'il auroit le plus grand soin. Le lendemain Il eut l'honnêté de m'envoyer une petite table, & une Chaise, en attendant que je m'en soir procuré. Je lui remis tous mes ammimeaux, pour en avoir soin, moyennant une retribution que je me reservois à faire consentir mon Propriétaire à luy payer tant par

mois. Il me fournissoit les Vivres de terre qui etoit nécessaires, pour Nourrir les Nègres. je m'étois réservé un Mulet pour le charroye de l'eau que J'étois obliger d'envoyer chercher à plus d'une Lieue. je songeois deux jours, après notre arrivé, étant bien délassé; à Jetter du bois par terre, pour donner de l'air & nous éclairer. Quand j'eus fini D'abattre tout le platon qui Contenoit quelque chose de plus qu'un Carreau, Je me Construisis une Caze, poteau en bois rond, pallissadé en Planche, de Palmiste, et couverte avec les Rameaux, du même Arbre + tout ce travail se fesoit en même temps, que j'abattois, que je Brulois les bois inutiles. enfin au bout d'un Mois de mon arrivé; j'avois une Caze de quarante pieds de long sur vingt de Large, divisée en deux chambres, toute fini, à Pouvoir s'y Loger; et mon terrein prêt à Planter. par le premier Voyage qu'il me + fit passer les provisions de bouche,

~~non travaux~~ qu'il m'envoyoit par mer jusqu'au Petit Goave, que j'envoyois chercher à dos de Mulets. je lui annoncai, ou j'en étois de mes Travaux, & lui marquois, que tout annoncai, que nous allions avoir un Sec, au moins de Cinq mois; (on ~~en a~~ a vu qui ont duré, de Sept à huit, sans tomber une goute de Pluie. Cette grands secs font un Tort considérable; lors qu'ils durent si long tems. Le feu souvent prend dans le Bois sans qu'on Puisse l'éteindre, sans cepen=dant endommager les gros arbres. Cela empêche dans les montagnes de Pouvoir faire aucunes plantations, et occasionent des Disettes de Vivres.) que s'il pouvoit se decider, à Nourrir ses Negres, à la main (Nourrir les Negres de cette maniere; veut dire être obligé d'acheter des Vivres du dehors

Il s'occuperoit bien son Débousé, si ses intentions étoit de faire une grande plantation de Caffé, et surtout de vivres, qui luy deviendroit bien Nécessaire; D'apres le dessein que je lui Connoissois de faire, au bout d'un an d'établissement, une grande augmentation de Nègres, pour pousser avec vigueur son établissement. Ceci ne pouvoit s'opérer, en supposant que j'ai un Sec de quatre à cinq mois, qui me donne le temps d'abattre de bruler et fouiller mes trous, avant l'arrivée des Pluies; + Car mes intentions étoient de faire un bois neuf, de six à huit Carreaux de terre, avec si peu de force; je ne devois avoir pour cela que quatorze Nègres aux travaux; encore dont j'aurois été souvent obligé d'en détourner, un ou deux, tant pour aller chercher de l'eau, ou des vivres, que j'étois obligé d'envoyer chercher à trois lieues de l'établissement. Je vis arriver mon Propriétaire

+ Renvoi
qu'avec au moins huit Nègres de plus de ce que j'a…

immédiatement après, qu'il m'eut envoyé huit Nègres Bosales; au lieu de six, que je lui avoit demandé. Il fut très charmé de voir ou en étois les travaux, qu'il trouva très avancé. Il étoit si enthousiamé de son Commencement d'établissement, qu'il me fit convenir malgré moi, qu'il m'enverroit, à son retour au Port-au-Prince trois Ouvriers blancs; dont un maçon, un scieur de long, et un Ecolleur; (Un Ecolleur est un Ouvrier qui fait des Essentes, pour Couvrir les Cazes comme elles le sonts toutes dans la Colonie, excepté les magasins où +on manutentionne le Sucre ou on s'est mis +en usage depuis peu de couvrir en thuilles, rapport au feu. Il y avoit longtems que cette Coutume étoit établi, dans les sucreries de la Partie du Nord, y ayant beaucoup de briqueries.) et qu'ils seroient suivis par deux charpentiers, quinze jours après, pour donner le tems au scieur de long, de leurs préparés

des bois. Je l'engageai, à leurs donner son Plan, (dont ~~j'ai donné~~ j'essayerai, de donner une Esquisse quel=
=ques feuilles plus loin) et à passer avec eux son Marché bien en Regle; ne voulant rien avoir à Démeler avec eux. Je lui observai que le tracas que j'allois avoir pour faire cette Plantation con=
=séquente avec des Nègres sans intelligence ne me permettoit pas, d'être Distrait de mes travaux. Je lui fis une autre observation bien éssentielle, ayant bien réfléchi avant de m'enbarquer dans une si grande entreprise; Car ce n'étois pas une petite affaire, que celle la, que d'avoir tout à la fois cinq ouvriers sur les bras, et un bois neuf à faire très conséquent. D'après les réflexions sérieuses que je venois de faire, je voyois, que sur quatorze Nègres qu'étoit composé mon attellier, Il m'en auroit fallut distraire quatre. D'abor un pour le sceur de long, pour scier en bas un pour le maçon chose indispensable. un

pour le Dolleur, et un autre pour les Charpen-
-tiers, Ce n'étoit que des Négres intendu, qui
pouvoit remplir ses fonctions, et Je n'en avois
que trois qu'il l'étoit, et dont je ne pouvois
me Passer. Malgré que mon Propriétaire
goutoit fort mon raisonnement; il se trouvoit
fort embarrassé, car il ne pouvoit me Procurer
ces quatre hommes qu'en se Privant de
quâtre hommes de peine attachés à son
magazin. Je lui fis observer, que ces ouvriers
blancs, étant chez lui au moins pour trois
ans; qu'il se ménageoit, dans ces quatres
négres autant d'ouvriers, qui seroit assez
instruit pour subvenir à l'entretien des
batimens; surtout dans le dolleur qui au
bout d'un an pouvois faire des essentes.
Il me dit qu'il étoit décidé à faire ce sacri-

=fiées voulant accélerer l'acroissement de son Etablissement. hélas! ce Brave homme ne prevoy=
=oit par que nous étions si prés D'être boulversé et que la Revolution de France qui Commencoit déja en France, se fut propagée sitot, et devint par la suitte si terrible. J'en Pleurois sou=
=vent à cet Epoque des Larmes de Sang; car je Prevoyois bien la malheureuse issue qui en est Resulté. Je convins avec lui que je nourriRois ces ouvriers à ma table, plutot que d'avoir la Sugession de leurs Distribués leurs Vivres, et je le priai de m'envoyer, par le premier Voyage, ma Négresse, qui me Seroit bien utile, pour nous faire Notre pain, qu'elle Savoit faire très bien, ainsi que de m'envoyer mon Petit ménage que j'avois ~~chez~~ laisser chez luy. aussitot son arrivé chez luy; IL

m'envoya le Sieur delong, le Dotteur, et le maçon avec les quatre Nègres intelligens que je lui avois demandé. Je vais donner une Description du Plan des Batiments de son établissement.

Le Terrein qui en formoit l'enceinte, étoit un quarreau en Quarré bien uni, dont j'avois déja semée une haie vifs en Critonniers tout au tour, pour la Cloze. la grande Caze étoit placé au Centre, et sa façade supérieure regardoit une superbe Costure exposé au Sud, ou je devois faire ma Premiere Plantation de Caffé. Le Propriétaire par cette superbe exposition, devait voir de sa grande Caze, tout son attellier au travail; car par la suitte, on devoit abattre sur chaque aile de son Terrein deux Costure exposé à l'ouest, et une autre à l'est, dont rien ne masquoit la vue, et d'ou l'on pouvoit

dela grande Caze découvrir facilement demême les nègres au travail. Cet espace de terrein pouvoit contenir au moins deux cent milles pieds de Caffé. Description de la grande Caze.

Elle avoit quatre vingt pieds de long, sur quarante de large, en comprenant la galerie tournante, qui avoit dix pieds de large. le Moulin à Piller le Caffé, sur une aile regardant l'ouest; Et le magasin à Caffé sur l'autre aile regardant l'est. Ce magazin avoit soixante pieds de long, sur vingt de profondeur. Il étoit divisé en trois chambres, dont elles avoient chacunes leurs destinations particulieres, l'une recevoit le Caffé qui est tout préparé; une autre celuy qui est séché en cerise, qui n'a pas encore été piller*, ou passé au moulin; ou donne

à ce magazin la dénomination de Caloge.
La dernière servoit de magazin des vivres de terre de toutes Especes.
Les Cazes à Nègres étoient baties sur deux ailes, à la suitte du moulin, et du magazin, laissant une Espace entr'elles de quatre vingt pieds; qui devoient par la suitte formée une allée planté D'oranges de trois cent pieds d'Etendu, que devoit avoir chaque Corps de ces batimens, qui devoient avoir quinze pieds de large. l'on avoit divisé, cet étendu de chaque Batiment en vingt chambres, qui parconséquent avoient quinze pieds quarrés, suffisament grandes pour y loger un Menage accouple tel est l'usage sur toutes les habitations de ce Pays. Ces batimens étoient cons=

=truits en Charpente, Poteau Ecarri et ma=
=conné entre Poteaux, et les Travers d'en
bas sur Scélage. L'on avoit pratiquer
dessous la premierre chambre de chaque
Batiment une Citerne qui se remplissoit
par le moyen de Dalles, qu'on avoit
adapter à chaque entablement de ces
Batimens. Pour empêcher que les Nègres
ne prouvent de l'humidité, on avoit cons=
=truit un trotoir de six pieds de large, et
de six pouces d'élévation bien carlé, regar=
=dant l'allée D'orangers. L'on avoit bati
à l'extrémité de la grande Caze, au bout
des Cazes à Nègres, un batiment de qua=
=rante pieds de long sur vingt de profondeur
pour servir D'hopital. Derrierre la grande
Caze on devoit construire un appentis couvert
seulement de soixante pieds de long sur vingt,

de large, pour servir D'écurie.

Descriptions
Du Moulin à piller le Caffé.

L'emplacement avoit trente six pieds de Diamètre de forme Octogone. Le toit étoit soutenu ou devoit être, par des poteaux en bois de huit pieds D'écarissure et de douze de hauteurs. La distance quil y avoit d'un poteau à l'autre n'etoit point Clos ensorte quon Pouvoit entrer dans l'encein=te detoutes Parts. Le Cirque avoit vingt quatre pieds de Diamètre, qui à un Canal dans le quel, la roue tourne, et pille les Cerise du Caffé, dont il en sort deux graines de Caffé tel quon le Connoit en Europe. la Roue peut avoir de six à sept pieds de Diamètre, sur huit pouces

D'épaisseur dans son milieu ou la queue
qui la fait mouvoir la traverse. ~~elle~~
La Roue tournant sur sa queue à
quatre pouces depaisseur en enbas
qui est la même largeur pour le fond
du Canot dans lequel elle tourne qui
sévase graduellement jusquà sa hauteur
qui est de dix pouces de haut. la queue
tourne sur son axe, qui est à la hauteur de
la moitié de celle de la Roue. ce même
poteau Equarissant dix pouces est enfoncé
en terre au Milieu du Cirque ou tourne
sa queue. La queue est saillante de
quatre pieds en dehors du Canot, ou est
attellé le mulet qui tournant toujours
fait marcher la Roue, qui comme je lai
déja dit écrase la Cérise dans le Canot
ou elle tourne. avant depasser à la

Description du Moulin à grager. Donnons Connoissance du fruit quil grage. Cette préparation n'est mis en usage, que lors que le Propriétaire est pressé de Vendre sa recolte.

Description
du fruit qui contient le Caffé, et de sa Ressemblance

Le fruit qui renferme les deux graines de Caffé qu'on Nomme Communement Cerise n'en à nullement la forme la cerise est ronde aulieu que le fruit du Caffé est ovale il ressemble beaucoup plus à la guine tant à sa forme qu'a la dureté de sa peau, le fruit du Caffé quand il est dans sa murison est d'un Rose foncé étant plus mure il devient Brun et quand il en au point de tomber à terre, il est

presque Noir comme quand la guine est bien
muré. Il est également bon à cuillir, ou à
~~ramasser,~~ lorsqu'il est ~~mur,~~ ~~à ces~~ de ce trois
dégrés. Dans le fort de la recolte; on exige
que le Nègre, ramasse son barils. Il y en à,
qui en ramasse d'avantage, et qui vont ~~jus~~
même jusqu'à en ramasser deux par jour.
Les Nègres apportent deux ou trois fois par
jour, dans de grands Paniers, le Caffé qu'ils
ramassent. tous les soirs le Gérant, ou
l'économe mesure le Caffé cueilli dans la
journée; dont il transcrit sur un Journal
la quantité de barils, qu'il y à eu de ramas-
-sé; l'on à pour cet éffet un barils qui
contient juste deux Cent livres pézant de
Caffé en Cerise. Lorsque la recolte est fini
on est assuré, par ce procédé, combien on aura
de Caffé Net, et tout Préparé pour être

vendu; par la raison que trois Barils en Cerise en font un nêt, et réel.

Dela maniere de faire sécher le Caffé lorsquil arrive delaplace.

On l'étend sur un glacis (un Glacis est une espece de terrasse construit en maconne d'une grandeur, ordinairement de quarante pied de Diametre plus ou moins grand et de forme differente soit long ou quarré suivant comme est commandé parleterrein. on laisse tou=jours un rebord de six pouces audessus desaplatte forme pour que laplui n'entraine pas avec elle le Caffé, qui est à secher dessus on pratique, à chaque cotté, ou il y à une pente pour l'écoulement des Eaux, un égout ou l'on adapte une grille en fer, pour que le Caffé ny passe pas en même tems que l'eau,) qui à la forme que je viens de

d'Ecrire, mais une forme quarrée autant qu'on
le peut. Ce qui exige cette mesure est qu'en
donnant, une pente égale à partir du milieu
jusqu'au quatre extrémité; l'eau ne peut d'
pas séjourner, sur les Glacis, ni mouillé le
Caffé, lorsquil est reuni, en tas, ou en grenier
au milieu. Cette Opération de le réunir de
même, se fait tous les soirs pour le preser=
=ver du serein, ou de la pluie, s'il venoit à
en tomber dans la Nuit. On à un chapeau
suffisament grand, qui forme le toit pour le
couvrir. Le matin s'il ne pleut pas on l'é=
=tend de nouveau sur le glacis. On à pour cet
effet des Rateaux en bois, fait avec des fonds
de bariques, ainsi que des pelles de même; qui
servent à l'étendre, ou a le rassembler en tas.
Si toute fois dans le courant de la journée la
Pluie vient à tomber, ou quelle menace; quand
on fait cette Opération; sur une grande

habitation, on a toujours assez de monde, détourné
des travaux, qui sont dans les batimens; sans
être obligé, d'aut déranger de l'attellier. l'on a
comme ce n'est que pour un moment, les malades
convalescens à l'hopital, l'infirmier, ou l'infirmière
les jeunes Negrillons, qui ne sont pas d'age
d'aller à la place, de la Négresse qui en a soin
De celle qui est chargé du pouillier, Des
Domestiques attachés à la grande Caze du
gardeur d'annimeaux; enfin dans ce cas la
tout le monde y met la main. tant on
Craint de laisser mouiller le Caffé. Il y a
une autre maniere, pour accélérer la prépara-
=tion du Caffé. On se sert pour cela d'un moulin
à grage qui sert a rompre le fruit, qui couv
les graines de Caffé, qui sont ensemble. Il
faut que cet opération se fasse, à fur & mesu-
=re, que les Négres l'apportent de la place.
ces graines qui ont été separés de l'une

avec l'autre, à qui il reste encore tous les gluant du fruit; est lavée à grande Eau pour lui oter; ensuitte on l'ettend sur les glacis pour qu'il Séche. C'est ce qu'on appelle préparé ou Sécher en Parchemin; parce qu'il ne lui reste qu'une Pélicule qui Couvre la graine, qui lui ressemble. au bout de quatre à Cinq jours & qu'il est à Sécher; on peut le passer au Moulin pour le Piller. Le moulin à vanner le Caffé est très expéditif. Il faut toujours que celuy à piller aye plusieurs jours d'avance pour lui fournir. Cette Mecanique est trés pêu compliqué un Simple rouage, où il y à un engraignage, au dessus du Coffre, qui le renferme. Le Caffé net sort d'un Cotté, et la paille de l'autre; c'est la Coque de la Cerise pulvérisés, qu'on Nomme ainsi. le Coffre qui renferme le rouage à quatre pieds, pour le

Supporter, afin quil soit élevé de terre; les pieds ont dix huit pouces de hauteur. Deux Crampons étoit adapté a chaque face ou coté du Coffre, pour y passer deux brancars pour que les Negres puissent le changer de Place à volonté. Je passe à ma premiere plentation en caffé et des Vivres de terre.
L'on Commence donc à Présenter son attellier, dont chaque Negre, à une Serpe bien affillé à l'endroit du bois, ou l'on doit commencer à abattre, en montant toujours devant soi, à fur & mesure, que l'on coupe les bois à portée de la Serpe, les gros, et les arbres, sont laissés de coté, pour être jettés, ensuitte par les Negres de hache; quand on à une assez suf=fisante étendue de terrein de balliser (balliser veut dire couper les jeunes bois, les alliers planter herbes &c) ensuitte lorsque les ballisseurs ont fait plusieurs chasses (chass

veut dire un Espace de Terrein, que les Nègres onts parcourus étant sur un Rang en observant toujours la même distance entr'eux) qui les mets hors de porté, que les arbres ne leurs tombent dessus eux; les Nègres de haches commencent à les abattre, en observant de laisser une souche de deux pieds d'élévation de terre, afin que les Nègres, qui vont nuds ne soient pas dans le Cas de se heurter, ce qui arriveroit, si on coupoit ras pied de terre, ce qui deviendroit d'ailleurs très difficile. Il est bon d'observer que les terreins que l'on prépare, pour planter le Caffé, ne sonts jamais dessouchés. Quand cette Opération, est faite, tant pour les Sabreurs que pour les Nègres de haches, Partout le terrein que l'on veut abattre; On Reprend tous l'attellier ensemble, ou l'on avoit commencé les Nègres de haches, comme ceux de serpes, par trancer les branches des arbes. les haches

troncent les grosses, et les Serpes troncent ceux qui sont à leurs portées. Cependant s'il se rencontre des pieces bonnes à la Charpente, qui puisse se transporter, par un ou deux Nègres; En revenant diner, et le soir; ils les rapportent à l'établissement; ou s'ils ne sonts pas portatifs on les éloignent des boucans (especes de buchers) pour les preserver du feu. quand cette seconde Operation est fini dans toute l'etendue du terrein abattu on Commence à former les boucans en observant de les éloigner de surpribes tron=cons D'arbres étendus à terre; qui ne peuvent être débitées, que par le Sieur delong surplace, ainsi que pour d'autres pieces, qui ne sont pas transportables. Les Nègres onts la permission d'emporter dans leurs deux heures quon leur donne pour diner, des paquets de ces mêmes bois, qui doivent être brulés; Ils en font un amas derierre

leur Caze, pour leurs servir à cuire leurs mangers, et ils en trouvent de propice à faire des pieux, pour faire des Parcs à cochon, que le Propriétaire leur permet d'élever et d'engraisser. Ils sont tenus à tout l'attellier, d'aus transporter chacun un paquet tous les Dimanches, à la grande Caze, pour le besoin du Propriétaire, ou du Gérant. Si les boucants n'onts pas bien bruler; on rassemble en boucants tous les débris une seconde fois et l'on y met le feu. D'après cela le terrein est suffisament Nétoyé, et l'on se dispose pour lors à l'aligner. C'est ce que l'on appelle en terme du Païs, faire un bois neuf. Comme je voulois que mes plantations soient correcte, autant que le terrein pouvoit le permettre, je divisois mon terrein en Divers pieces de Caffé, portant leurs Noms, et leurs Numéros. Cette methode n'étoit pas encore connue dans le quartier, et elle y fut gouter. Je la tenois de Mr. Simphe habitant

des plus instruits, dans l'art de l'agriculture, chez lequel j'ai dit que j'avois resté. Il avoit lui même introduit cette maniere dans son quartier.

De la Maniere d'aligner le Caffé

L'orsqu'on se met à Alligner, on à une ligne en Corde, de la grosseur d'une Drise de Pavillon qui est attaché de chaque bouts à un Piquet de bois de trois pieds de long chacun. Cette ligne à de six pieds, en six pieds, un morceau de Drap Ecarlatte, afin d'être remarquable de loin, pour que la personne qui Dirige cette opération, qui est toujours un blanc s'apperçoive, si les négres qui sont chargés de planter les piquets les mettent bien à chaque marque rouge, qui est attaché à la ligne quand le gérant la tendu à l'extrémité du premier Piquet, qui étant enfoncé en terre au moins d'un Pied pour quelle soit bien assujettie,

et qu'un Nègre entelligent n'abandonne pas pour cela des mains; jusqu'à ce que l'Economme qui tient l'autre piquet, sur quoi la ligne est roulé ne soit arrivé en la déroulant dans son chemin à l'endroit ou se termine l'espace du Terrein ou la ligne doit être tendu. Arrivé à ce point fixe il enfonce le piquet qu'il tenoit en terre de même que celuy qui est à l'extrémité; et lorsqu'il est assuré que l'inégalité du terein, ne la pas obliqué de droite ou ou de gauche, et qu'elle est bien d'aplomb; il or=donne que l'on plante les piquets, qui doivent res=ter en terre, jusqu'au moment ou l'on fouille les trous. Quand l'econnome est assuré qu'ils onts bien été mis à chaque marque rouge; il fait relever la ligne, pour recommencer un autre ali=gnement; qui se fait de la manière suivante. On à pour cet effet trois toises, de six pieds, on présente la ligne comme précedement en haut, et en bas ou on met la toise; ainsi qu'une au milieu, et

l'autre à l'extrémité dela premiere afin, que ladistan[ce]
soit égale d'un bout de la ligne* à l'autre, en observan[t]
delaplacer de maniere à ce que l'alignement passe
quinquonce; c'est adire que les Caffés forment allée[s]
sur tout sens. on recommence de même jusqu'à la
finition dela piece de Caffé. Dans les terreins qui
sont inégales on employe les moyens nécessaire, pour
que la ligne porte bien d'aplomb. On est souvent
forcé d'employer le Niveau. Ce n'est rien que d'aligne[r]
du Caffé, dans unterrein plat et uni; mais dans des
terreins ou les Costieres, sonts très à pics, remplis de
Ravins, ou de chutes subites; il faut beaucoup d'in=
=telligence, pour réussir a rendre les alignemens bien
Corrects surtout, quand ils sonts en quinquonce. Ce
n'est aussi que sur de grandes habitations qu'on
voit cette régularité. Apres avoir alligné tout mon
terrein; je fis des remarques pour établir des lizier[es]
pour distinguer mes Pieces de Caffé des unes avec les

autres. C'étoit toujours une banerie, ou bien une haie de Pois D'angole, qui me servoit à les séparer; c'étoit suivant le terrein. Je me Préparai ensuitte à fouiller mes trous; dont j'employai les mêmes procédés de Mr. Simphe, qui n'étoit pas plus connus dans le quartier que la maniere de former des pieces de Caffé Correcte.

Je mis tout l'attellier à faire les trous ayant fini entierement mes alignemens; que j'aurois fait faire à fur & mesure, s'il avoit été plus conséquent. les Negres ordinairement se servent de leurs serpes, ou ils y ajustent un manche de bois; mais j'avois donné un modele de hachet à mon Propriétaire, tel que j'en avois vû dans le Nord. Ils avoient la forme d'un gra=toir droit, tel que ceux qu'on se sert pour enlever la boue qui s'est mastiquer devant les trotoirs de bou=tiques; les mieux Pouvoient avoir trois pouces de large mais beaucoup plus forts, que les gratts, pour pouvoir ébranler une roche qui souvent se rencontre en

fouillant les trous, en outre de cela j'avois deux bonnes baramines en fer que deux Nègres mâles, fesoient jouer en cas de besoin. D'après la maxime de Mr Simphe je donnai à mes trous dix pouces de Diametre à son embou=chure, comme au fond du trou; et quinze pieds de profondeu (les personnes qui ont plantés du Caffé différament de mon Procedé, trouveront cela extraordinaire, mais ils n'en seronts pas étonnés, quand j'aurai donné le recit du resultat de cet operation.) Au lieu de planter comme font bien des habitans à fure & mesure, qu'ils fouillen un mauvais petits trous d'environ six pouces de profondeur, sans précaution, et même sans tirer de terre en dehors. J'attendois donc une huitaine de jour que les pluies, qui commencois déja, vinment en plus grande abondance, pour me ramener dans mes trous, tout le limon dont la terre est couverte; au bou de ce tems tous mes trous, étoient remplis. Les Nègres onts le soin, quand ils fouillent leurs trous d'y laisser

l'ancien piquet, pour que le Nègre puisse reconnoître le trou, qui s'est rempli. Il présente son petit arbutte, au milieu du trou, le tenant de la main gauche; et de la main droite, il fait tomber dans le trou ce terreau, qu'il avoit mis déhors, en le comprimant un peu, avec la main, pour assu=jettir le pied de Caffé; ensuitte avec un pillon de bois, il pille la terre tour autour; jusqu'à ce qu'elle soit entière=ment entrer dans le trou; comme il reste beaucoup d'es=pace sans être rempli, on y ajoute la premiere terre, qui en est sortie, quand on à fouillé le trou, on le chausse bien de cette même terre. plus le plan est petit meilleur il est. Ce qui me contrarioit infiniment, c'étoit d'être obligé de l'envoyer chercher à près de trois lieues de l'éta=blissement, et de ne pouvoir le choisir à mon gré, comme si j'eusse eu une pépiniere chez moi; aussi j'en mettois beaucoup au rebut. cela m'occasionnoit beaucoup de dérangement, car j'avois toujours les jours deux Nègres détournés, et deux Mulets pour le charoyer, qui y passoi la journée entière, étant obligés eux mêmes de tirer de terre, ce même plan. Ils partoient le matin et n'étoit de retour que le soir. J'avois soin en arrivant de le

mettre dans l'eau, ouil y passoit la Nuit, et le matin, un Nègre étoit employé à le trayer. D'après ce procédé j'étois bien sure de ne pas avoir un pied de Caffé, à recourir, et qui plus est; C'est qu'il y en avoit, qui ne perdois pas une feuille, et qui au bout d'un mois, ils leurs poussoient déja des petites branches. Je Prouverai aux Personnes qui me taxeront d'être minutieux; qu'en plantant de cette maniere; quoiquil planteront six pieds de caffé pendant, que je n'en planterai qu'un; Qu'au bout de l'année mes travaux seronts plus avancés que les leurs. Toutes les personnes, qui habitoient le quar=tier, ou j'ai établi cette habitation, qui m'ont vu opérer, et qui au bout de six mois, en ont vû les bons résultats; m'ont tous imités. Mr Simphe quoique reconnu dans son quartier, pour avoir des Originalités singulieres, à été applaudi & imité dans ce procédé.

D'après une remarque que j'ai fait, pour les per=sonnes, qui plantoient sans Précaution; et nonsealement la difformité, de voir dans l'alignement, un pied de Caffé tout petit cachés par un grand qui à des branches seroient un constratte affreux; d'autant plus

que ces mêmes arbres; au bout de trois ans de plantion, quils commencent à entrer en rapport, ne sonts jamais aussi beaux que ceux, qui ont été plantés tout petit. Ce que je puis assurer, cest que leurs plentations fait à la même époque, que la mienne, étoit en retard de plus d'un an pour recolté. D'abord en fesant une attention scrupuleuse, on verra quelle différence d'un arbuste, qui trouve, au dessous de ces racines, neuf pieds de terreau bien meuble, pour pivoter; D'avec un qui est planté avec la pointe d'une baramine, qui fait un trou, sans évasement, et dans une terre dure, dont le pied de Caffé, entre enterré tout au plus de six pouces. que resulte til de cette mauvaise opération, ou lhabitant, crois par ce moyen s'avancer; il se recule de beaucoup. Non seulement, quön à sur une Plentation de trente mille pieds; dix milles à recourir; mais encore le pied de Caffé, sans ressens long tems. J'ai vû des plantations, qui au bout de six mois dont les pieds de Caffé paroissoient bien pris; mourir peu de tems aprés d'autres mourir, au bout de quatre ans, au moment quils alloient entrer en plein rapport. la cause de

ces evenement est bien facile, à expliquer. comme je l'ai dit déja, on trouve en fouillant des trous de dix pouces de Diametre d'evasement, quelque fois des Roches mouvantes, à six pouces de la Superficie, du terrein, tres étendues D'après cela il n'est pas étonnant que les racines, venant à les rencontrer; le pied de Caffé ne meurt. et j'ai demontrer, par le procédé, que j'employois, que je n'avois pas ces risques à courir. avant que de passer à la description des vivres de terre; je vais donner un petit détail de la maniere de faire renaitre les vieilles plantations; ainsi que de replanter les Caffés morts dans des terreins où le Caffé rencontrent le tuf.

Maniere de faire renaitre les vieux arbres, et de replanter les pieds de Caffé morts, qui rencontrent le tuf.

Dans les terreins, où les Costieres sont douces, et surtout dans les plats pays, on peut pratiquer facilement la maniere de regénérer ces plantations; qui vaut beaucoup mieux, que de faire une plan=

=tation nouvelle. heureux l'habitant, qui a des ~~immortels~~ terres
de ce genre; car j'en ai connu, qui après avoir fait
jusqu'a deux cents milliers de Caffé; se trouver quel-
=ques années après, ne pas avoir un pied de Caffé exis=
=tant. Ce sonts des terreins dont les Costieres sonts très
âpres, et qui s'affallant (je parle de la terre) en bas
des Ravins ne laisse qu'un lit de Roche à découvert
et dont les Racines ne sonts plus retenus, que par=
=quelles ~~de terre~~ partielles de terres qui ne tardent pas
à s'écrouler. apeine ces terreins sonts ils propres à former
des Savannes. Et l'on voit souvent ~~sur~~ ces habitations
dont le terrein est partout le meme, devenir abandonné
Je dis donc que sur ces terres immortelles; il vaut
mieux rajeunir les arbres que de planter nouvellement
premierment les travaux, en sonts bien moins conséquents
mais encore, il rapporte plus vite. D'abord j'observerai
que la maniere que j'employe est infiniment meilleure
que celle que j'ai vu faire à bien des gérants qui se
croyoit fort habile. C'est sans prévention, que je veux
attribuer ma méthode meilleure, que la leurs; non
seulement, que j'en ai vu l'expérience des deux

methode; mais je latiens d'un habitant, le plus instruit dans l'agriculture de la Colonie; Connus pour n'avoir jamais fait de faux travaux. Voila la maniere de divers personnes a qui j'ai vu faire cette opération. Ils Coupoient avec une Scie à main l'arbre, quatre à Cinq Pouces de terre; Voila déja une chose déffectu-euse à la vue que de voir une Vilaine Souche, qui quelquefois, avoit Six pouces de Diamètre. cela ne seroit rien, si cela procuroit quelqu'utilité; mais bien au contraire; cest que le Bourgeon, qui Sortoit Sou-vent au milieu du tronçon, qu'on laisse Subsister. pour former l'arbuste; avant qu'il soit arriver, à trois ou quatre ans, pour que le noeud est pris Suffisament de contistance, pour le vent le plus faible ne le fasse pas éclater de Son tronçon, ce qui arrivoit Souvent au bout de Six mois, un an, et même, au bout de deux ans; pour lors quand cela arrivoit; il falloit laisser reproduire, un Nouveau Gets, et c'étoit toujours deux ans de reculés, pour avoir du fruit, pour cet arbre. Je conviens que cela n'arrivoit pas à tous les arbres. chose, qui auroit pu arriver, cependant

si six mois après cette opération, il fut survenu, un coup devent, comme j'en ai vu fréquament arriver, et surtout dans les mornes, ou ils frappent dur. Le Coup devent de 1788, qui à le plus donné, dans la partie de l'ouest et de l'est de St. Domingue, à Déraciné, les arbres, les plus gros, entrainé des maisons dans la grande riviere de Jacmel, à l'embouchure, delamer, cette riviere; ainsi, que celle dela riviere de Gauche, avoient changés de lit, au point que par les Carabinages, quelles avoient formées, on ne pouvoit plus reconnoitre, les traces du chemin, qui cependant, en étoit un de Voiture. Depuis Jacmel, jusqu'au grand Goave, par la riviere de gauche. la grande riviere prend sa source, dans les hauteurs, du Coq qui chante, montagne un peu haute dépendante dela ville de Léogane, ou l'on y rencontre quelques fortes Caffeyeres. Ces deux Rivieres dans le beau temps, ne sonts que des Ruisseaux; mais quand elles Débordent dans le temps des pluies; ce sont des Torrens, effroyables. Je fis un Voyage par terre en 1799 du grand Goave à Jacmel, par la riviere de gauche, c'etoit dans les beaux tems, je peux assurer que dans

l'espace de douze lieues, on passe la même rivière soixante à quatre vingt fois. elle serpente ainsi entre deux montagnes, ou il y auroit un superbe chemin de voiture, et il seroit très facile de former un lit à cette rivière qui n'interomperoit pas si souvent la communication de cette route si fréquenté qui va d'une mer à l'autre. cela étoit reservé à l'administration de Mr. barbé Marbois, si la revolution n'eut mis obstacles à ces projets d'embellissement et d'utilité qu'il projettoit d'executer. C'est à cet integre, et savant administra que l'on doit d'avoir eu un superbe chemin du Cap à St. marc, en coupant le morne de plaisance, ou l'on y passoit en voiture, quelques années avant la revolution; et quavant son arrivé dans la colonie, l'homme le plus intrépide n'osoit entreprendre d'y passer sans trembler. Son administration sage et politique lui valent des hommages, que l'homme de bien, ne peut s'empecher de rendre a cet administrateur vertueux. Revenons à ma méthode de couper les vieux + pieds de Caffé, que je veux donner à juger aux Connoisseurs, quelle est la meilleur maniere, de celle que j'ai déja citer; ou de la mienne.

Je commence à déchaussé mon pied de Caffé, et je le scie autant que je peux au dessous du Niveau du terrein, pour quil ne paraisse pas l'ombre de la souche d'ailleurs plus vous les coupez ras de terre; moins vous ébranlez les racines. Je prenois a la vérité beaucoup de tems, et cela étoit bien difficile, à scier si bas. Au bout d'un Mois quils étoient sciés, il commencoi déja à sortir plusieurs bourgeons; dont je laissai subsister le plus beau. Il y à des personnes, qui en laisse deux à l'arbre, en cas qu'un des deux n'éclate Je n'avois pas cet évenement à courir; par la raison que le jet du bourgeon prenoit racines en terre, au moment quil en sortoit, et je le rechaussoir bien au tour; en sorte qu'au bout de trois mois il auroit été impossible de dire que ce n'étoit pas une plantation nouvelle.
Il est certain qu'un seul jet doit devenir plus beaux que deux la sève n'étant pas obliger de se partager.

De la Maniere de replanter de Nouveaux arbres dans des terreins de tuf.

Dans ces Cas la; Il fait bon de s'être prémuni

de fumier; quoi qu'on ne soit en usage sur les habi-
-tations d'avoir d'écurie, qui pourroit en procurer; ou
l'on tient dans ce pays tous les animeaux épars
dans les savannes. Mais l'habitant qui fait
beaucoup de Caffé à l'avantage tous les ans d'avoir
la paille de son moulin à vaner; qui peut au bou
d'un an qu'on la laissé se pourrir, faire un excel-
-lent terreau, avec quoi on peut remplir le trou
qu'on fouille de nouveau, à l'endroit du Caffé mort.
Il faut pour cet effet, fouillé le trou au moins
trois pieds de profondeur; sur au moins, quinze pou-
ces de diamètre, et ne le remplir, en y mettant le
pied de Caffé, que de bonne terre, et de bon fumier.
Cette opération, ne se fait que tous les ans dans
les momens ou l'on est pas pressé; car dans une
piece de Caffé les veines de terre, sont variés, et
le Caffé ne meurt pas tout à la fois. C'est bien
rare qu'on ne jouisse pas au moins plus de vingt
ans de cette Operation. Passons maintenant à la
Description des vivres, et à la manière de les planter

Descriptions des Vivres de terre et de la maniere de les planter.

Je profitois des pluies qu'il fesoit encore pour Planter mes Vivres, et former mes Bannaneries. Il est bon d'observer qu'on ne peut planter que dans le moment des pluies car dans Ce pays ou l'on ne s'attachent pas aux Saisons ; l'on ne connoit pour planter que les pluies et les lunes ; l'on ne plante, et l'on Coupe les bois de construction, que dans le declin d'une lune. Tous les habitans s'accordent à Soutenir, que tout ce qui est planté dans le Croissant ne viens jamais aussi bien, ni n'est aussi bon, que ce qui à été planté, dans le déclin. J'en ai fait l'expérience, à l'égard des bois ; je m'etois fait faire une beignoire, tout d'une piece, d'un tronçon d'acajou ; au bout de Six mois, je m'apperçus qu'elle étoit toute piquée des Verres. Je me rappellois effectivement, que l'arbre avoit été coupé dans le croissant de la lune. Je commencai à planter des poix rouge et du maijs dans mon bois neuf ; qui

étoit fini de planter en Caffé. Le maÿs est d'une grande ressource, pour les habitans. D'abord nous nourrissons nos Nègres avec. On en donne aux chevaux de tems, en tems; surtout quand ils travaillent. le mays les engraissent; mais de leur en trop donner, ne vaudroit rien cela les échaufferoient trop. quand on en à une grande quantité, et qu'on ne trouve pas à le vendre, on engraisse les cochons avec, dont on en tire beaucoup dans ce pays. Il est rare qu'un ménage de Nègre n'en ayent pas toujours un à l'engrais.

Pour fouiller les trous pour Planter les poids, ou le maÿs, et toutes especes de vivres; les Nègres se servent de houes (especes de pioches) qui à un manche de bois de cinq pieds de long; ce qui ne fatiguent pas autant que la Pioche, que les paysans de france se servent, qui les oblige d'être toujours courbés. quand le Nègre fouille, il recule toujours en arrière de son trou quand ils sarclent, ils vont toujours en avant, en observant bien leurs distances, donc rien n'est plus facile quand ils opèrent, dans une plantation de caffé, ou ils sonts chacuns dans un rang. (Le mot sarclé

veut dire oter les herbes, qui croissent entre les rangs de Caffé) on se sert de houes quand les costieres, ne sont pas trop à Pics (ce mot veut dire rapides) quelquesfois, on en recontrent dont la pente, l'est tant, que l'on est obligé de faire des trous en terre, pour y cramponner ses pieds ; On ne peux pas dans ces terrins Difficultueux employé la houe. On est forcé d'employer une gratte en fer. espece de petite pioche tout en fer dont le manche a dix huit pouces de long. Le Negre sans sert dans ces terrins seulement, pour sarcler, et fouiller de faibles trous, ou on plante des vivres. on se sert aussi dans ces terrins, ~~oter~~, pour oter les herbes, du couteau à indigo, (especes de faucille), qui les enlevent légerement, pour ne pas dégrader les terres, qui sont ordinairement tres legeres, et qui s'affalent tres facilement, dans le Ravine. Apres avoir planté mon Maisse, et mes pois, dans mes rangs de Caffé ; car on y plante que ces sortes de choses ; et encore, on ne peut se le permette que pendant trois ans ; autrement, cela nuiroit au Caffé. J'avois du terrein en reserve pour planter mes autres vivres, qui n'étoient propres qu'à cela ; n'étant pour ainsi dire, que des

ravint. J'y plantai des bannaniers, dont je formai mes bannanneries. ensuitte des patates dont le terrein n'étoit guère propices; car ce vivre, ne vient bien qu'en plaine ou dans les plats terreins, quand ils s'en rencontrent dans les mornes. Je plantai aussi des ignammes, des Choux Caraïbes, et du Manioc. Vivre dont on en fait dela Casave. La farine qu'on entire, est extrement précieuse; On en fait une amidon superbe pour empéser le linge, et delapoudre àpoudrer, qui surpasse de beaucoup, en beauté, en blancheur, finette & bonté, celle qui se fabrique chez nos meilleurs parfumeurs de Paris. L'essentiel est que ce vivre sans être lemeilleur à l'avantage depréserver de la famine, et l'habitant sage, ne doit jamais manqué d'en avoir beaucoup deplanter sur son habitation, le double avantage qu'il en resulte; c'est de donner d'un bout del'année à l'autre; aulieu que la patate, ligname, et le choux Caraïbes; s'ils ne sonts pas fouillé directement à leurs points de maturité, se passent, et ne valent plus rien; et Il n'y à que ligname, qui se conservent après avoir été fouillé. quand on veut faire dela

Cassave, on fouille seulement le manioc quon à besoin pour la quantité de Cassave quon veut faire, ou de fa=-rine quon à besoin pour de l'amidon. Ce vivre graine en terre tous comme les autres; sauf quaulieu d'une plante qui sort extérieurement; cest un faible arbuste du genre du Cotonnier à la Difference, que la feuille de celuy ci est très grande, et que celle de l'autre est très petite. Il n'y à rien de plus scabreux, et plus sujet, que le Banna=-nier; Le moindre coup de vent va renverser une banan=-nerie entière. Dans le Coup de vent de 1788, on à été neuf mois de l'année sans voir une banane. vivre comme l'on voit, le plus fragile et le plus sujet à manqué par les contrariétés du temps; mais aussi le meilleur au gout et le plus sain, quand il est bien en maturité. Le Bananier, quoique n'étant qu'une plante, s'éleve de terre de quinze à dix huit pieds de hauteur, sa grosseur, en bas de son tronc, peut avoir huit à neuf pouces de Diamètre, qui diminue graduellement jusqu'à sa tige, qui est garni, en haut de très grandes feuilles, de cinq, à six pieds de long, et au moins quinze pouces de large, qui retombent horizontalement, en formant

le parasol. Au milieu de ce bouquets de feuilles, se tient le Regime de Banannes, qui est renfermé, quand il commence à paraitre, dans une fleur, dont la forme et la couleur ressemble, à la tulipe; à la différence, qu'elle est bien plus grosse; bientot elle s'épanouit, et montre à découvert Le Regime de Bannane; qui grossissant à vüe d'Oeil, à souvent de soixante, à quatre=vingt Banannes, qui ressemblent, pour la forme à des gros, et longs Boudins, pendus en espèces de grap=pes. Chaque bananne est recouvert d'une peau très forte; l'ôn prend pour la caller, un Couteau, enfandant lapeau d'un bout à l'autre, et avec les doigts, on la découvre facilement. on la Cuit de deux façons bouilli et boucané, dans les Cendres chaudes, elles se mangent de cette maniere, qu'ôn appelle verte, et en maturité, enplace de pain; ce qu'ôn appelle Vivres. quand la peau, est jaune, elle est mure, on la mange pour lors, comme fruit, crü ou cuitte, delamaniere que l'ôn veut. elle est surtout délicieuse quand on la fait cuir au four, avec sapeau, quon lui ote, quand elle est Cuitte. en Outre de la figue Bananne, qui est consi

=dère, que Comme un fruit, et qu'on ne mange que quand elle est mure? on en fait d'excellentes Compottes, on la fait cuir aussi avec sa peau sur le Gril, qu'on lui ote, pour la manger; on la saupoudre avec un peu de sucre? Je dis qu'il y a une autre Espece de bananier qu'on appelle bana=ne cochon, dont le Regime fourni bien moins de bana=nes; mais qui sont beaucoup plus grosses, et plus longues quand à la plante qui produit, ces differentes especes elle ne differe en rien, l'une de l'autre. la premiere que j'ai donné la Description, s'appelle Bananne Musquée. lorsqu'on veut cueillir leur fruit, on tronce en deux coups de serpe, le Corps de cette plante, qui ne donneroit plus, et pourriroit sur pieds, si on ne coupoit pas le bannanier. ce sont de nouveaux, qui sortent de terre, comme ses enfans qui le reproduisent; dont il faut en détruire plusieurs tous les ans, dans chaque Touffe; autrement Ils deviendroient tout chetif et ne donneroit presque pas de fruit. Pour qu'une Bannanie Raporte de beaux Régimes de banannes Il faut que les Touffes ne contiennent que trois ou quatre Banannier, et que la distance d'une Touffe à l'autre aye dix pieds,

Revenons au Manioc, dont je n'ai pas achevé l'emploi, qu'on en fait, et sa préparation, pour parvenir à faire de la Cassave. D'abord on fouille dans la piece, la quantité de Manioc, qu'on à besoin, suivant le Nombre de Cassave, que l'on veut faire. étant fouillé; on à de fortes Grager, sur lesquelles on rape son manioc. Il en découle une Espece de lait; qui est le poison le plus subtil, qu'il y aye, on est obligé de faire dégouter, ce qui est rapé, pendant près de vingt quatre heures; que l'on presse souvent; ensuitte on étand cette farine, sur des nappes blanches, que l'on met à sécher au soleil; On à une platine en fer, qui à ordinairement deux pieds de diametre, et qui est de forme ronde. L'épaisseur de cette platine, peut avoir une ligne & demi, environ. On étend la farine de Manioc dessus, à fure & mesure qu'elle se cuit, par le moyen d'un bon feu, que l'on fait dessous la platine, qui est supportée par un trépieds. Cette galette de Cassave, qui à àpeuprès une ligne ~~d'epais~~ et demi d'épaisseur; est mise encore une coupre de jours au Soleil pour qu'elle soit bien seche; afin de pouvoir se conserver, au moins, une

quinzaine de jours. On en donne une à chaque Nègre tous les jours, qui est susceptible d'être nourri de la sorte.

De L'Igname

L'Igname se plante de plusieurs morceaux, qu'on coupe d'une Igname entière, dont un seul morceau enterré dans son trou, en fait graîné plusieurs autres. J'en ai vû qui étoit aussi grosses que la cuisse, et ayant au moins un pied de long; lorsqu'elle commence à pousser, il sort de terre un bourgeon, qui croît comme une liane il faut lui mettre un échalat pour qu'elle grimpe à son aise, afin qu'elle produise beaucoup. lorsque cette Liane commence à se sécher c'est l'indication, que l'igname est bientot bonne à fouiller.

Du choux Caraïbes.

On appelle ce vivres, Choux Caraïbes; premièrement parce qu'il est indigène, dont le mot caraïbes lui est resté rapport ace qu'il existoit du tems de la découverte de cette Isle ou les peuples, qu'on y a trouvé, s'appelloit Caraïbes comme la feuille, en est très grande, et qu'elle ressemble, un

\+ meilleur

peu à celle du choux de france, et quelle est infiniment + étant accommodé comme des Epinards. Cest pourquoi les françaits l'ont nommés Choux caraïbes; On l'appelle dans la partie du nord de cette Isle, Tayau. Il graine en terre considérablement et ressemble beaucoup à la pomme de terre violette; de meme forme, & de même grosseur.

De la Patate

Ce vivre se plante avec le Bourgeon de sa Lianne qui court à terre, si on ne peut pas s'en procurer la patate coupé, en plusieurs morceaux, fait le même effet le plus petit morceaux enterré suffit, comme une entière. sa Lianne, que l'on nomme bois de patate est un excellent fourrage pour les chevaux, et pour toutes sortes d'anhimeaux, mais principalement pour le cheval, et le mulet, mais il n'est bon, qu'é=tant fené, et au bout de deux jours qu'il est ceuilli; autrement étant tout frais arrachés, il donne des tranchés, à l'amminal, à le faire crever. La patate est très attrayante, quand elle est bien à son point de

maturité; elle est très farineuse et très sucré, mais n'est pas aussi sain que les autres vivres de terre. les Négresses dans les Villes, qui font des gateaux et des bonbons, en font des gateaux qui sont Délicieux qu'on appelle, pain de patates. C'est le vivre qui vient le plus vite de tous les autres; au bout de trois quil est planté, on à des patates bonnes à fouillés. Je ne parlerai de beaucoup d'autres Végétaux, qui viennent en Europe. Je dirai seulement que tous les légumes d'Europe, viennent très bien dans nos montagnes, et partout ou il y à de la fraicheur. Il vient aussi beaucoup de Riz dans la Colonie, si trouvant beaucoup des terreins aquatiques. Le Gingembre, et les pistaches sont aussi des productions du pays. ces Végetaux graines et multiplie enterre, que l'on fouille dans leurs saisons. l'ammana qui est un fruit est Végétal. La sapotille fruit divin, vient d'un arbre, qui ne rapporte qu'au bout de dix ans. l'avocat, le Carasol, la pomme canel, la pomme Rose, le mango, et tant d'autres fruits viennent des arbustes. Comme le Cassier et le tamarin sont des arbres médecinales. Tout especes de Raisins d'Europe vient très bien dans cette Isle.

Nous etions au Commencement de l'année 1790. lorsque j'eus fini de planter mes Vivres; les ouvriers venoient de monter les deux ailes des batimens, qui devoient servir de Cazes à Negres; et avant quils fussent couvertes, et que le maçon, eut fait sa maconnerie, entre poteau et son Carlage, et les portes poseés; mes Vivres avoient le tems d'être venus sauf les bananes, ou il faut neuf mois, pour quelles donnent, du moment ou elles ont eté plantés. C'etoit le Batiment, dont on étoit le plus Pressé; car le propriétaire, vouloit envoyer des negres à toute force. Je le priois de reposseder un peu ce qu'il m'étoit absolument impossible d'en reccevoir avant quatre mois, qui étoit le tems, quil falloit aux charpentiers, et au maçon pour avoir fini, et à moi pour avoir des Vivres, pour les Nourrir. Il falloit encore donner le tems au mur de se ressuyer. Je lui fis si bien entendre raison, quil se décida à attendre six mois, pour en envoyer. Pendant ce tems, Je profitai de jetter, trois carreaux de Bois àbas, pour faire des savanes, quil étoit indispensable que j'aye. Mon Nègre Libre dont je n'ai pas encore parlé depuis le Commencement

de mon établissement; me venoit voir assez souvent, et avoit bien soin de mes animeaux; surtout de mon cheval anglois, car je peux bien dire, que j'étois le mieux monté des habitans du quartier. Il me faisoit souvent manger du cochon marron; dont il reussisoit à entuer souvent. C'est lui qui m'apprit le premier la mort de Mr. Ferrand de baudierre. Il fut assassiné par les hommes de couleur du petit Goave. Ce qui me fit décidé quelque tems apres à quitter l'habitation et l'état d'habitans, pour me mettre dans le Commerce. sur la fin de 1790; Il n'étoit plus guère possibles de tenir sur les habitations de ce quartier; sans crainte d'être égorgés. Neamoins mon propriétaire, ne perdis pas courage car j'appris qu'en 1793; il faisoit cent milliers de Caffé, sur son habitation. J'en étois sorti sur la fin de 1790 au grand regret de mon Propriétaire, qui étoit très faché que je le quitte, et moi je n'étois pas sans regret de le quitter; Mais avec les moyens, que j'avois, je pouvoit faire un petit Commerce dans un Bourg, sans que ma vie soit exposé. Après donc avoir donné le tems à mon Propriétaire de se procurer, un Gérant. Je reglai mes

Comptes avec lui; dont je n'eus lieu d'avoir à me plaindre
Je lui cedois mon cheval anglois; un autre que j'avois
pour mon Domestique et un bon mulet, et ma montre
marine, dont il me fit mille instances, pour lui céder
Il avoit eüs pour moi tant de bon procédés, que je ne
pus lui refuser. Je ne gardois de tout mon ~~mobi~~
mobilier que mes effets, et mon Nègre & ma Négresse,
Je m'embarquois à bord d'un gabateur, et je fus m'éta
=blir dans la partie du Sud au Bourg de Villet à
pierre Joseph. ou J'y fis ma residence jusqu'en 8.^{bre} 1793.
mais dont je ne parlerai; que dans ma seconde partie
à la Description du Commerce. Ayant donné une
assez ample de celle de la Culture en Caffé, je vais
passer à celle du Sucre; qui est la plus conséquen
de tous les genres de culture de la Colonie, et celle
qui rapporte le moins à son propriétaire en raison
de la mise déhors, qu'il faut faire, et de la faisan
valoir, qui est absorbante. l'on éprouve D'abord
Beaucoup de pertes de mulets tous les ans ces ani
=maux coutent mille francs chacunt argent des
Colonies; qui se reduit au deux tiers argent Tournois.

Description

d'une Sucrerie, de ses batimens de la fabrication du Sucre, de la maniere de planter les Cannes, de les passer au Moulin de la Distribution et L'Arrosage de tous les détails en générales de cette Culture et de toutes les attributions dont est chargé l'économe &c...

Je ne donnerai pas une relation de ce genre de culture, comme ayant pratiqué moi même et de connoissant assez pour en raisonner à fond; comme je le pourrois d'une Caffeterie dont j'en ai fais une étude particulière, et que j'ai même approfondi. Mais j'en Connois assez; ayant sejourné sur une, l'espace de six mois, pour en démontrer tous les travaux et ses procédés, que l'on employe, pour fabriquer le Sucre Brut, et le Sucre terré; D'autant plus, je ne crois pas que mon tempérament Délicat, m'eut permis de Supporter les fatigues de l'apprentissage, de l'economat. Il est fort doux quand on le Scait parfaitement, à pouvoir etre Gérant; mais comme Econome, en Sous ordres, il est fort penible. Je vais commencer par les devoirs qu'il à à remplir.

Il faut qu'en tout tems, il soit levé avant cinq heures du matin; cela n'est rien quand on ne roule pas, parce que l'on peut se coucher de bon heure; mais quand le moulin marche, ou qu'on coupe des Cannes (c'est ce que l'on appelle rouler en termes de l'art de la fabrication du Sucre. Ces trois expressions sont sinonimes) Il n'a que trois heures de sommeil; par la raison qu'à la suitte du premier quart qu'il fait, qui est de six heures du soir jusqu'à minuit, avant qu'il aye mis le second quart entrain, dans les mains de celuy qui le releve, qui est toujours un blanc; soit le tonnelier ou un sous économe; il est toujours une heure du matin. Ensuitte de cela, Il prend une lanterne, pour faire la visite de l'inceinte des Batimens, qui est enclos par une haye vives, et fermé par plusieurs Barrieres; dont il s'assure qu'elle soit bien fermé. il visitte l'hopital, pour voir s'il n'est rien survenu de Nouveau, qui souvent nécessitte de faire appeller le Chirurgien; ensuitte il doit visiter les cazes à Negres, pour s'assurer, si tous les feux sonts éteints.

Parconséquent il est bien deux heures du matin avant qu'il puisse aller se reposer. Avant cinq

heures du matin; il doit être sur pied pour faire sonner la cloche, pour se Preparer d'aller à la place; les Négresses se mettent en devoir de cuire les Vivres pour le dejeuner, qui se prend, à la place, depuis neuf heures, jusqu'à dix; que trois Coups de fouet taillé en l'air, par la main du premier Commandeur, annonce, être la sortie et la rentrée au travail. Quand on roule; ceux qui sonts détachés pour être employés à la manution du Sucre, sont réglés par quart, qui est de six heures. Qu'and le Gérant est décidé à mettre au moulin. Le matin à six heures que commence le premier quart; les Negres ou Négresses, qui sonts compris dans ces attributions; ~~à pris~~ se mettent en devoir de tout préparé, de laver le moulin à sucre de nétoyer la sucrerie (ce qu'l'on nomme la sucrerie est le Batiment ou l'on cuit le Sucre; car l'on dit indistinctement d'une habitation en Sucre la Sucrerie) de laver l'équipage, qui est composé de quatre, ou cinq chaudieres, pour la cuitte du Sucre, qui sonts de différentes grandeurs; la derniere, que l'on appelle la Batterie, qui sert à la derniere cuison du Sucre, est la plus petite, les autres suivent graduellement.

Elles sonts enclavés toutes les quatre dans une maçon=
=nerie, qui est élevé, à hauteur de Ceinture d'homme, pour
donner la facilité, aux Nègres d'Operer la Cuison,
et les transvasemens, qui se font de l'une dans l'autre
La distance; ~~est d'environ~~ qui les séparant est au moins
de dix huit pouces; s'élevant tour, autour, de chaque
chaudiere, en évasement, à une hauteur Proportionné,
pour que le Sirop, qui bouillonne à gros flocons, ne
sortent point déhors de leurs Chaudieres, qui tombe=
=roit à terre sans cet évasement en maçonnerie, qui les
surmonte. Le tout ensemble; l'entablement qui les
Enclaves se Nomme l'Equipage, ou l'on Cuit le Sucre.
J'ai du Commencer à donner ce détail le premier, pour
pour pouvoir suivre avec ordre la description de la
manutention du Sucre. Pendant que les Nègres sont
à Coupés les Cannes. Ceux attachés à la fabrica=
=tion du Sucre, travaillent à se mettre en mesure, pour
être prêt à mettre des Cannes au moulin; aux Premiers
quarts de six heures du soir; que les Nègres onts
eus le tems de Couper. Le moulin marche jour & nuit
ainsi que la Cuitte de Sucre. On arrette que le
Dimanche matin, jour de repos qu'on ne pouvois pas

l'empêcher de donner aux Nègres d'après les Réglements du Code Noir. une Demie heure avant que midi sonne tout l'attellier, met en paquet les Cannes qui sont coupés pour que deux Cabrouets, qui ne sont employés qu'à charoyer, ces mêmes Cannes les trouvent prêtes au Coup de deux heures, que l'attellier rentre au travail; pour les transporter au Moulin. Un autre Cabrouet (Cabrouet est ce qu'on appelle en france une Charette) est employé à Charoyer la Bagasse à la Sucrerie pour chauffer aux fourneaux, dont la Bouche, ou l'on met le chauffage, est adossé en dehors du batiment dont le feu Comunique sous les Chaudieres; c'est ce qu'on appelle fourneau à reverberre. (la bagasse n'est autre chose que la Canne dessechée, et qui a été Passé au moulin, la roulaison derniere; qui a été mise en mule; qui étant devenue bien Seche; Sert de chauffage à cet roulaison ci, pour Cuir le Sucre; ainsi que la paille Seche, qui se trouve dans la piece de Cannes que l'on Coupe, dont un grand Chariot attellé assez souvent de Boeufs; traînent à pas lent à la Sucrerie; ou pour mieux dire au fourneau de la Sucrerie. (Cette paille provient d'une feuille, qui vient à chaque

nœuds de la Canne. à six heures tous les Négres et Négres=
=ses destinées à la manutention du Sucre, se rendent à
leur poste. le moulinier attelle ses deux mulets à la
queue du moulin; les Négresses donnent à manger
au moulin; tel est l'expression usitée sur une Sucrerie
c'est adire qu'elle sont deux occupées pour cette emploi
pendant qu'une présente une poignée de quatre à cinq
Cannes, suivant leurs grosseurs, dans la jointure des deux
premiers Roles, qui ressortent par le troisieme étant entiè=
=rement préservés de son jus; l'autre Négresses est la
toutes prête avec une autre poignée, qui ne laisse aucun
intervalle de l'une à l'autre. Ces trois Roles tournant tous
à la fois, qui sont recouverts d'une platine en fer de l'épais=
=seur de huit lignes, peuvent avoir chacun, quinze pouces
de Diametre. une Autre Négresse, qui est à une distance
des deux autres Deffait les paquets et passe les Cannes
de main en main à ceux qui fournissent, au moulin.
Deux autres sont employés au troisieme Role, pour
retirer las Cannes qui sont pressurées qu'on appelle
appelle Bagatte, une de ces deux Dernieres Négresses
en fait des paquets, qu'un Cabrouet vient prendre
quand il y en à une quantitée suffisante, pour le

charger. Le Vin de Cannes se rend de dessous la table, du moulin, dans un Canal en bois qui vient se rendre à la Sucrerie tombant dans la premiere chaudiere, qu'on appelle Grande, la seconde flambeau, la troisieme Sirop, la quatrieme Batterie. La premiere chaudiere vient successivement dans la derniere en passant dans les autres. Celle qu'on appelle Batterie, est celle, ou le Sirop est à son point pour former le Sucre; en dehors de l'equi=page, tout proche de la Batterie, Il y à deux chaudieres que l'on Nomme Rafréchissoirs, qui servent à recevoir le sirop de la Batterie, que l'on transvaise dedans lors=qu'il est cuit; et quand Il est presque froid, avant qu'il se congèle, on le vide dans de Grands bacs en bois; dont il y en à toujours deux dans la Sucrerie, pour y recevoir ce même Sirop, qui se forme en Sucre. Je reprends à l'endroit ou la grande est rempli de Jus de Cannes; pour lors on met le feu, au fourneau, et l'on à ce soin de remplir les trois autres chaudieres, d'eau pure; jusqu'à ce que l'on soit parvenu, à transvaté de l'une à l'autre le premier Jus de Canne, jusqu'à la derniere. On vide l'eau par conséquent successivement; qui n'y à été mis, que pour parvenir à mettre le feu

au fourneau; quand la Liqueur ou Jus de Cannes qui à été lissivé est à son point d'être changé de Chaudiere, on transvase, ce Sirop dans la Chaudiere, Le flambeau, dont on jette l'eau qui étoit dedans, Chaque chaudiere à pour son usage, sa grande Cailliere, et son écumoire, qui est en Cuivre, dont les manches, qui sont en bois ont plus de quatre pieds de long. On lache ensuitte le Reservoir qui contient le Vin de Cannes, pour remplir la chaudiere, la grande, qui vient d'être transvasé, dans le flambeau; ensuitte le flambeau; dans celle du Sirop, le Sirop, de meme, est transvasé, dans la Batterie, aprés que l'eau, qui étoit dedans en à eté jetté. Pour lors c'est toujours la même repetition; elle se transvase Continuellement de l'une dans l'autre d'après les ordres du maitre Sucrier, qui est un Negre. L'Econome, doit en faire souvent l'inspection, et s'assurer si le maitre Sucrier lessive suffisament, avec la chaud son vin de Cannes; suivant que sa qualité l'exige. de même il doit s'assurer de la Cuisson du Sucre, avant qu'il soit transvasé de la Batterie dans le Rafréchissoir.

De la Purgerie.

La Purgerie est un Batiment presqu'attenant, à Celui de la Sucrerie, ou le sucre, qui est dans les Bacs, qui est congelés, est transporté, dans des Bails de bois, que les Negres portent sur leurs têtes; qu'ils vonts vuidés dans de grandes bariques, qui sonts dans la pucherie On laisse du jour entre les douves, pour que le Sirop dont le Sucre se purge, puisse en sortir de toutes parts; qui tombe dans un reservoir, audessous du plancher, qui n'est que des Soliveaux, à distance de quatre pouces, des uns, des autres, ou le Sirop passe à travers, qui se rend dans le reservoir. Ces bariques sont sur le chan, n'étant foncé qu'en bas, dont le haut, est ouvert pour y introduire le sucre. Elles sont foncés ensuitte, quand le Sucre est parfaitement Purgés, pour faire place à d'autres Il y à un flau en dehors de la Purgerie, pour pézer les Bariques à fure et mesure, qu'elles en sortent; si elles ne sonts pas transportés de suitte à la ville; elles sonts roulés, dessous un hangard —

pratiqué exprès, proche la Purgerie, attendant leurs destinations. Le gros Sirop, qui est dans le reservoir; dont le sucre s'est purgé est vendu à des américains, des états unis D'amérique; s'il n'y à pas une Guildive, sur l'habitation. (une guildive est une fabrication de liqueur forte que nous appel=lons à St. Domingue taffia, que les anglois Nom=me Rhum. Une Guildive bien montés, ayant une chaudiere de Six bariques ne laisse pas que d'être d'un grand Rapport.) Les sucreries éloignées du bord de la mer, et d'un ambarcadaire, pour embar=quer leur Sucre, ou d'ont l'exportation de l'habi=tation, à la ville est éloigné, ne font que du Sucre terré; qui n'est pas aussi avantageux pour le propriétaire, que de faire du Sucre brut. Il faut pour lors une augmentation de Batiment; un qui sert de raffinerie, et un autre qu'on appelle étuve pour sécher les pains de Sucre, à fure & mesure; qu'ils sortent des formes; ou ils onts été terré.

Voila la maniere et le procedé qu'on employe pour le rafiner. Lorsque le sirop de la batterie

est suffisament Cuit, on le Transvase, dans les Raffraîchi=
=soir; qui est transporté, dans la Rafinerie; ou on le
vaide dans les formes, qui onts des Camaries dessous
pour recevoir le Sirop, dont le Sucre se purgent. lors=
=que le Sirop se verse dans les formes à Sucre, on bou=
=che le trou, qui est à la tête de la forme, jusqu'à ce que
le Sirop se soit congelés; ensuitte on la débouche,
pour que la Purgation fasse sont effet. on terre
par le Cu de la forme, dont on à le soin de raffraîchir
souvent, en changeant de cette terre, qui est glaise
et que les raffineurs connoissent propice à cela.
Ces formes de Sucre, sont seveux dire ces pains
de Sucre sont du poids, souvent de cent livres pezt
et de Cinquante le moins. quand elles sont suffisament
purgés; on en sort le pain de Sucre de chaque forme
que l'on dépose sur les claies, qui sont pratiqués dans
l'Etuve ou ils sont étendus, pour qu'il puisse sécher.
L'Economme est obligé d'être extrement veillatif
dans les momens ou l'on transporte le Sirop dans
les formes; Car les Negres soints tres subtils, et
tres adroits, pour soustraire quelques Callbasses de

Sirop dans ce moment; qui est le plus propice, pour ces genres de larcins; aussi le blanc qui est de quart la Nuit, ne doit pas s'absenter, d'un moment de la Sucrerie, n'y s'endormir. à l'heure du Souper, qui est le moment, ou c'est le premier Commandeur, qui est de quart; on luy envoye son Souper à la Sucre=rie; malgré cela les Nègres, dans le jour, onts trop de moyens, et étant souvent seuls, pour n'avoir pas le tems d'en Escamoter. Le But essentiel qui nécessitte, quil y aye toujours un Blanc, de quart dans la Nuit, est pour Surveiller à ce que les Nègres ne s'endorment pas, qui leurs feroient manquer la cuitte du Sucre, et laisseroit Bruler le Sirop, et ne l'écumeroit point; car il faut que chaque Nègre, soit toujours en haleine, avec sa Chaudière, soit à brasser avec sa Cuillière le Sirop, ou avec son écumoir, à l'écumer. Ensuitte ce qu'il y auroit le plus à craindre; c'est le feu, de la part des nègres du fourneau, s'ils s'endormoient. On a vû des exemples de pareilles choses; des Nègres de fourneau, se laisser presque griller. Il n'y a

pas d'attribution plus pénible que la leurs. Il faut qu'ils soient continuellement, à fourrer de la Bagasse, et de la paille dans cette Bouche de four avec des fourches en bois, qui ont deux branches, tels que ceux que nous avons en France, pour retourner le foin. Enfin je crois qu'il n'y a pas de Gouffre comme celui la, moi même en étant éloigné, à plus de quatre pas, je ne pouvois, en endurer la chaleur. Lorsque l'économe qui est le premier lever, et le dernier Coucher. a sonner la cloche du lever du matin, Il prend son baton et son grand Chapeau de paille dont les bords lui retombent, sur les épaules, pour le garantir du Soleil qui est excessives dans ce paiys. Il s'achemine à l'extrémité de la place, pour visiter son bazin d'arro=sage, pour s'assurer, si à la part D'Eau, qui est encore plus haut, on ne l'en a pas frustrer. ensuitte il fait le tour, de toutes les plantations pour voir, s'il n'y à pas de Brèches aux haies qui entoure l'habitation. visitte en passant le long des pieces de Cannes, celle qui est la premiere Bonne à Couper après celle qu'on

est en train. Dans son chemin faisant, Il passe à l'endroit ou l'on Coupe des Cannes et s'assure si elle rend bien; C'est àdire si les Cannes sont bien fournies. Dela Il vient faire un tour à la Sucrerie se fait rendre Compte de ce qui s'est passer la Nuit dans le quart qu'il la relevé Visitte le Sucre qui à été fait pendant cetems. ensuitte il va visiter l'hopital pour s'assurer s'il n'y a pas des Negres qui se sont malades, et qui souvent ne le sont pas.

Lorsque l'heure du Déjeuner est venu, et qui à eu le tems devenir pendant cette Tournée; il se rend à la grande Caze; ou il rend compte, soit au Gérant, ou au Propriétaire, comme il arrive quelque fois que c'en est un, qui administre son habitation; de ce qui est survenu, Depuis leurs dernière entrevue. Après le déjeuner; Il va faire un tour àla place, après avoir visiter le moulin et la Sucrerie. à midi Il y revient pour voir relever le quart, et s'assure, si les Cabrouets en revenant dela place, onts fait un Voyage de

de tête de Cannes. (tête de Cannes est environ un pied de Canne que l'ôn laisse, qui n'est pas propre à faire du Sucre, n'ayant pas assez de substance, et dont le jus n'est presque de l'eau; Il y à un bouquets d'une douzaine de feuilles, au bout de ce morceau de Cannes.) C'est un assez bon fourrage, qui en ménage d'autres, que l'ôn reserve, pour qu'en on ne roule pas. les annimeaux, Comme les Chevaux Mulets, et boeufs, sonts poussés à midi, et au soir dans l'enceinte des Batiments; ou, on leurs distribuent ce fourrage, on en hache en morceaux, que l'ôn mêle avec les écumes du Sucre; les boeufs surtout Mangent de préférence ce mélange, que l'ôn met dans de Vieilles Chaudières, que l'ôn à mise au rebut; après le Diner l'économe retourne à la place, et jette un Coup D'oeil en passant, et se plaint qu'on avance pas assez; que l'ôn manquera des Cannes pour la nuit; il morigine les Com=mandeurs; afin qu'il soit rigides envers l'attellier, dela il se rend ou l'ôn arrose il visitte les pieces de patates, celles de Manioc, et la Bananerie; ensuitte il revient à la Sucrerie, pour faire son quart. tel est le détail de l'inté=rieur, de la Sucrerie; passons à présent à l'extérieur.

De la maniere de planter les Cannes, et de les Darroser.

La Roulaison étant fini; les gens detournés, qui étoit employ=és au moulin, et à la Sucrerie, se Réunissent à l'attellier pour les travaux de la Culture; qui commencent ordinaire=ment par Renouveller une Piece de Rejetton, et en faire une de grandes Cannes; qui dans les bonnes terres, ne se fait que tous les neuf ou dix ans. Parconséquent sur Vingt, ou trente pieces, qu'il y à dans une Sucrerie, il n'est pas étonnant d'avoir, tous les ans, au moins deux pieces de Rejetton à Renouveller. Pour lors on met le feu, à la piece, qu'on veut Replanter; qui brule toutes les Souches, et les pailles, qui sont dedans; quand cette Opération est faite; on Commence en tête de la piece, par la premiere division, à bien Remuer la terre à grand coups de houes pour en faire Sortir toutes les Souches, qui sont dedans, qui deja brulés, se Brisent facilement, et pourrissent bien vite. quand la Piece, à été bien Labouré et Remué; on

forme les compartiments de ses Carreaux; les allées de chaque Division, on applatit, et l'on brise, les mottes de terre et l'on rend tout le terrein bien uni; chaque Division à une allée de trois à quatre pieds de l'une à l'autre; où il y à dans chaque, une espece de saigné, qui forme un Canal tout le long de chaque Division pour pouvoir mettre de l'Eau dans chaque Carreaux, qui onts six pieds chacun de large. Quand cela est fait on fouille les trous pour planter les Cannes, qui sont d'environ de trois pouces de profondeur, sur six à huit d'etendu, que la morceau de Cannes de longueur; que l'on met dans le trou deja fouillé, et que le Negre recouvre de la terre qui en est sortie, avec son pied, en la foulant. Les Negres sonts toujours, sur un rang marchant presque alligné, et observant toujours une égale distance de l'une à l'autre, qui est toujours de deux pieds; quand ils onts fini de pacourir l'étendu, quils onts sarclé, planté, ou Coupé des Cannes; cela s'appelle faire une Chasse.

De cette Operation; ce qui donne les Cannes sonts des rejettons qui sortent de chaque Noeud qu'à la Canne qui se repettent d'un pouce à l'autre; la Canne ressemb

un peu au gros Roseau à la difference que les naunds du Roseau est plus éloigné. Il en est des Cannes la même chose que les naunds, onts de trois à quatre pouces d'eloignement, de l'un à l'autre, Comme il y en à de très grosses, et d'autres très petites; Coupés cependant dans la même Piece. assez ordinairement les petites sont plus sucrés, que les autres. Il y à des pieces de Cannes; quoique aussi grandes, les unes que les autres, et aussi fourni en Cannes, qui rendent moitié, plus de sucre: cela provient bien de la qualité de la Canne, mais c'est la bonté de la terre; qui opère ce Changement. Comme j'ai vû des terres, dans la partie du Sud, qui dans les commencements, quoique Délicieuse, ne pouvoient faire de bon Sucre, et plus elles travailloient, plus le Sucre prenois d'amélioration bien des quartiers, qui avoient pris le parti, d'abandonner leurs Indigoteries, pour former des Sucreries; par la raison que l'indigo, usent singulierement les terres, et ne rendoient presque plus. C'est positivement celles; qui étant établies, en Sucreries, qui fesoient le plus beau Sucre. Si on fait jamais la conquê

de St. Domingue; de long tems on ne Pourra faire du Sucre; dans cette Colonie; et on en fesoit même plus, dans la province du Sud, Il y a dix ans, qu'en j'en suis parti.
Les trois Sucreries de Mr. Delabore; attenantes ensemble; qui réunissoient Neuf cens Noirs avant la révolution; ne pouvoient en 1804. faire du Sucre; le peu de Noirs qu'il y avoit à peine suffissoient, en Coupant des Cannes pendant cinq jours de suitte, pour mettre un jour au moulin; Parconséquent le sirop étoit aigri, et n'étoit plus propre, qu'à faire du taffia. La partie du Sud étoit à cette époque la moins ravagé; et celle qui avoit le plus de Negres, de la Colonie.

De Larosage.

Deux Negres suffisent pour cet Opération; et peuvent arrotter cinq à six pièces de Jeunes rejettons (on appelle Jeunes rejettons; les pieces, de ces mêmes rejettons, qui ayant neuf mois de pousse; viennent d'être coupés nouvellement.) que l'on commence d'arroser quinze jours après, que la piece à été Coupés; on renouvelle, cet arrossage, tous les quinze jours.

pendant quatre ou cinq mois, pour empêcher que le soleil, ne les grillent. Si les pluies tombent dans cet espace de temps, on est exempt d'arroser.

Il existe des terres plantés en Sucre, qui peuvent se passer d'arroser; comme d'autres, que s'ils ne l'étoient pas, grilleroient entièrement. Tels les Sucreries du Vaser, proche le bourg de l'Arcaye; a sont des terres Sablonneuses, & chaudes, où il faut que toutes les pieces de rejettons, déja très forts, et prets à Couper, soit arroser tous les quinze jours. et les jeunes rejettons tous les huit jours, mais aussi s'est le quartier, (les connoissant tous;) ou l'on fait le plus beau & le meilleur Sucre de la Colonie, J'ai vû dans ce quartier, sur une habitation, ou l'on avoit planté, par curiosité la Valeur d'un Carreaux, en Sauvignon; ce Raisin en étoit exquis! si cela avoit été permis on auroit pû faire sur cet habitation du Vin, qui auroit été délicieux. Il y â toujours du Bazin d'arro=sage, à la premiere piece de Cannes, un Canal en maconne, de même qu'à chaque lizière de chaque

Piece; qui a été fouillé; Lorsque les pieces onts été prépa=
rées. Les Nègres chargées de cette Opération, mettent
l'eau dans ce Canal, quils Suivent jusqu'a Sadesti=
=nation, qui est la piece quils doivent arroser; Ils onts
chacun une houe à la main pour diriger l'Eau. quand
l'eau, est arrivé à son endroit; ils la dirigent dans
chaque Carreaux, de la premiere Division, par le moyen
d'un Canal, qui a été pratiqué, à la tête de chaque
Divition, qui parcourt sa largeur, un Coup de houe,
qui fait une saignée, au haut de chaque carreaux
suirmet l'eau dedans tout à la fois. quand elle est
arrivé au bout, les deux Nègres la détourne, et la fait
filer le long, de cette division en déhors jusqu'a ce quelle
soit arrivées à la Seconde division, ou ils repettent la
meme maniere, jusqu'a la fin de la piece. en moins
d'une heure une piece de Cannes peut etre arrosér.
plus les Cannes sont devenues Grandes, plus il y
a de difficultés pour arroser. Comme j'ai omis quel=
ques détails, qui concernent, les plantations, je vais
y revenir avant d'entrer en matiere du détail de
l'intérieur de l'habitation. On plante du Maïs

dans les pieces de Cannes, qui viennent d'être renouvellés ou plantés de nouveau; qui aulieu d'être bonnes à couper au bout de neuf mois, comme les Rejettons; Il leur faut un an. Le maya qui se recoltent au bout de cinq mois, n'a pas le tems de giner la Canne. quand c'est un terrein frais, on y plante du Ris. Toutes les Lizieres de pieces de Cannes, qui sonts, sur le bord d'un Chemin de communication, ou les Negres passent fréquament, on laisse une distance, du bord du chemin, à la piece de Canne, de douze pieds, de large, pour prévenir des accidens du feu, car le negre ne marche, guère sans avoir sa pipe, à la bouche de sorte, que sans cette précaution, Il arriveroit souvent des accidens; leur pipe ayant toujours beau=Coup de coton, qui leur sert à l'alumer; venant à s'envoler dans la piece, qui est rempli de paille très sèche; Elle seroit bien vite, en flammes, et reduite en Cendres. Le terrein qui forme cette distance est planté, en patate; On en Plante beaucoup sur les Sucreries, ~~dont~~ les Negres, ne sont nourris, que de cela, et de Cassave. Les Negres des Sucreries

éloignées des Villes, ou des bourgs, ne sonts pas si heureux que ceux qui en sonts proches. Ceux qui en sont, à une demie lieu, ou environ, y vont vendre dans leurs deux heures, et le soir un paquet de fourrage; ce quil leur procure (ce quón appelle en termes du pays) quelques douceurs. Ils rapportent en retour des salaisons de la morue salé ou des harengs, soit de la viande salé, ou du porc. Ces salaisons, sont apportées dans la Colonie par les américains des états Unis. Je mets en fait que les Nègres des Sucreries, ne sonts pas si heureux, que ceux des autres Cultures. Surtout ceux qui ne sonts pas, à la proximité des villes, ou des bourgs, On leurs distribuent le Dimanche, des patates, ou de la Cassave, et du sel. Ils onts en outre de cela leur place, qui est un petit morceau + de terre, quón leurs donnent à cultiver; ils élevent, aussi des cochons et des poules. Malgré cela, on voit bien à leurs mines quils ne sonts, pas aussi Contents que les Nègres des mornes. D'abord le climat, peut y Contribuer pour quelque chose, les chaleurs, des plaines, qui sont exessives, et les travaux beaucoup

plus penibles les absorbent trop. la preuve de cela est qu'il y à bien moins, de malades dans les hopitaux des Caffetteries à égal Nombres de Negres, que dans les Sucreries.

Détails
Journaliers du mouvement d'une Sucrerie.

L'Econome doit avoir un tableau encadré, ou doit Etre tous les Noms des Esclaves de l'habitation qui par le moyen de trou, et de chevilles, qui sont à chaques lignes d'observation. le propriétaire peut connoitre le mouvement journalier, et perpetuel de son habitation. Ce tableau par le moyen doit indiquer, tel Negre est à la place, ou à l'hopital, ou tel Genre D'attributions, qui lui est Confié. Les hommes de Cabrouet, les gardeurs d'annimeaux les tailleurs de haies, le Gardien de la Banane=nerie, l'infirmier, et l'infirmiere, les Vieilles Negre=ses, qui onts soins des jeunes Negrillons, et Ne=grittes, de celle, qui à soin du pouillier, des Domes=tiques, attachés à la grande Caze, des mortallités,

des Naissances. Il tient un Registre pour ces deux derniers articles; ainsi que pour enregistrer les accroissements, des Animaux supérieurs; comme bêtes Cavalines, Vaches, & moutons. Il doit avoir une autre registre, pour la fabrication du sucre; qui fait mention, de chaque Bariques ~~de sucre~~, qui est confectionné, et qui sort de la purgerie; qui est Numeroté, et Le poids de qu'elle contient. Il doit faire non seulement mention de ce détail, sur ce Registre; mais encore du Nombre de bariques qu'a produit tel pièce de Canne, et de la qualité du Sucre, du Nom de la pièce, & du Numéro qu'elle Porte. S'il y a des Negres Bossales sur l'habitation, Il doit surveiller le Dimanche, à ce que les Négresses charger du détail d'en avoir soin; les échiques, les fasse Beigner, et les tiennent propres. Ce qu'on entend par chiques est une insecte qui ressemble à la puce, qui entre dans la peau surtout au pied; elle forme entre la peau son sac, qui au bout de huit jours; est entré bien avant et fait ses petits; quand on les laissent engrainé, dans les pieds des Nègres; cela les rend

mous & innactif. on leur retire, ces mauvaises petites bêtes; avec la pointe d'une jambette. une Epingle suffit pour les retirer l'orgüelles, ne fonts que d'entrer; mais les Nègres Bossales, s'engourdissent avec, et ne les sentent plus. Cependant, quand elles vous entrent dans le pied, elles vous donnent une Démangeaison à ne pouvoir y résister.) L'Economme doit surveiller à ce que les Nègres, travaillent à leurs places à vivres, le Dimanche, jusqu'à deux heures; après midi. On leurs donnent ensuitte la permission de se divertir à leur Calenda. (Danse usités pour cette Classe de gens) Enfin tout le détail d'une habitation en Sucre, comme de tout autre, est à la charge et à la surveillance, de l'Economme. le détail d'une Sucrerie est immense, tous les animeaux, le dimanche étant rassemblés, dans l'enceinte des batimens, doivent être visités; Il y en à toujours, qui ont besoins d'être pensé, surtout, dans les mulets à la suitte d'une roulaison; où ils sont presque tous blessés, sur le garrot et au potrail. les cheveaux attrapent entre le poil et chair, une espece de bêtes, qu'on appelle tiques; qui

ressemblent aux Cloux àportes; Elles leurs entrent en si grandes quantitées, dans leurs oreilles; que si on les négligeoient, les chevaux auroient, les oreilles toutes mangées. Si l'Econome n'étoit point vaillatif à tout ces genres de choses; rien ne seroit exécutés. le point essentiel de ses devoirs, est de s'assurer; à ne point laisser manquer de Vivres, pour nourrir les Nègres, et à ce que les Nègres, ne les volent pas; il doit pour cet effet, visiter tous les jours, ces pieces de patates, pour voir, s'il on, n'en à pas fouillé. le Dimanche est toujours pour lui son jour de tracas; il doit visiter les jeunes Négrillons et les jeunes Négrittes pour s'assurer, que ceux qui sonts chargés de l'attribution de les soigner; remplissent leur devoir, comme il faut. les Batimens, d'une habitation en Sucre sonts très conséquens, et coutent considérablement sa faisance valoir est absorbante; Il est demontré qu'une bonne Caffetterie de cent Noirs dont la terre est bonne; est préférable à une Sucrerie de deux cens cinquante à trois cens Nègres. Voila à peu près la Description d'une Sucrerie. Je vais passer à celle

du Coton, qui quoique Susceptible, de bien des Evenemens son détail est très Simplifié.

Description.

d'une habitation en Cotton, des détails générales de sa Culture, et de sa Fabrication.

presque tous les Grands établissemens de ce genre, se trouvent, dans les plaines, et Surtout dans les bords de mer. Le Quartier de la Colonie, le plus conséquent de ce genre, de culture, étoit les Gonaïves; Il y avoit plusieurs habitations en Coton, de deux cens et de trois Cens Negres. Le Coton des Gonaives est reputé pour le plus beau, Non seulement de St. Domingue, mais de toutes les Iles des antilles; après celuy de Surinam. Le Cotonnier, ou le faible arbuste, qui rapporte du Coton, Ne se plait pas partout les terreins, et il lui faut beaucoup de Chaleur. après les plaines; l'endroit, ou il vient le mieux, est dans les Cottieres, exposé au midi; pas trop élevé du bord de la mer, et dans les terreins

pierreux. les pierres échauffés, par l'ardeur du Soleil donnent une Chaleur aux Racines; qui contribue beaucoup, à ce qu'il ouvre bien. (ce que l'on entend par bien ouvrir, est la gousse, ou la Coque, qui renferme le Coton.) autrement, s'il y est dans une exposition fraiche, et que la température le soit, par trop d'élévation, du bord de la mer, l'arbre deviendra Superbe, et aura beau=coup de Gousse; mais elle ~~Ils~~ n'ouvriront pas. Je peux en parler avec connoissance de Cause, et puis assurer, en avoir fait l'expérience, pendant plusieurs années; ayant une petite habitation, très peu éloigné du bord de la mer, dans le quartier de Jérémie, où J'avois plusieurs exposition Propice, où le Coton donnoit Beaucoup, et ouvroit de même. J'en voulus planter, dans un bas fond entre les rangs de Caffé; Ils devinrent manifiques en bois, et en gousse; mais elle n'ouvrirent nullement. Cela provenoit de ce que le terrein, et l'exposition étoit trop frais. J'en plantois demême par expérience, dans une exposition Nord; qui étoit cependant peu élevé, de la mer, où le Soleil donnoit assez; Il ouvroit bien; mais pas la moitié de ce qu'il auroit dut faire. Son bois, sa gousse;

hors sa feuille, qui est beaucoup plus grande; il ressembleroit presqu'au Noisettier; quoique la gousse, qui renferme le Coton, soit plus grosse, que celle de la noisette. Son bois aussi à moins de Consistance, dont le dedans n'est presque moelle. On le plante assez ordinairement à la fin de mars, ou au Commencement d'Avril, et au bout de Cinq mois, qu'il à été planté, il rapporte; et c'est toujours la premiere année, où il donne le plus. dans les bonnes terres; on ne le renouvelle, qu'après trois années de rapport. dans les médiocres, tous les deux ans, et quelques fois tous les ans. C'est la graine qui est melée avec le Coton dans la gousse, que l'on plante, qui le reproduit; on fouille un Trou de houes, et l'on, en met ordinairement dedans, deux, ou trois graines, et on lui donne environ six pieds de distance de l'une à l'autre, surtout seul. chaque gousse qu'il donne, est précédé, d'une grande fleur jaune. Si cette Culture, n'étoit pas sujet à l'inconvenient d'être man=gés de la Chenille; cette denrée Coloniale, seroit aussi avantageuse, à recolter, pour le Colon; que le Caffé. par la raison qu'elle est celle, qui soutient, en tems

tems de guerre, le mieux son Prix; pendant que les autres denrées Coloniales, se donnent, ou se vendent, presque pour rien. J'ai vu, de 1789, à 1790, le Coton valoir, à la Ja=maïque, (Isle voisine de St Domingue appartenant aux Anglais) trois cens francs le quintal; ou nous l'exportions. quand on veut renouveller, la plentation, on Commence à couper les pieds de cotton; ensuitte on y met le feu quand les bois, en sonts assez secke, pour pouvoir bruler. ce qui par ce moyen, à Bruler tous les herbes. apres cela on rassemble ce qui n'a pas bruler, en boucants, et on y met le feu. D'aprés cela les Negres, étant sur un rang, marche en faisant chacun, sa chatte, comme je l'ai déja expliqué, dans ma relation, de la culture du sucre; en dessouchant les Racines du pied de Coton, et en remuant, et labourant la terre à Coups de houes comme il faut. On plante assez ordinairement cette année la, dedans; du maïs, et des poix, en même tems que l'on plante le Coton. quand on le recolte, et que les Negres le ramassent; chacun, est dans son rang, avec un panier, ou il le met dedans, à fure & mesure, qu'il le ceuille; quand il résiste à la main, et qu'il tient à la

gousse; C'est quil n'est point en maturité et à son dégré, pour être ceuilli, on le laisse, pour lors, pour une autre fois, +quand car +on Commence à le recolter, on en à pour plus d'un mois à grapiller. Il y à pendant cetems dessus l'arbre fleurs, gousses, qui se forment, gousses prêt à ouvrir, et Coton bon à Ceuillir. le Coton se rapporte à midi et au soir au Magazin, ou il est mis en Grenier Et il n'a d'autres préparation, lorsquil est bien Ceuilli que d'être étendu quelques jours au Soleil, parceque il y à des gousses, qui onts Coulés à terre, qui sont humides; comme celuy, qui à été ramassé le matin se ressent de la rosée. Il y à une trentaine d'années on passoit le Coton, pour en extraire les graines; avec de petits moulins, dont un Negre fesoit mouvoir les deux baguettes en fer ~~[illegible]~~ Cannelés, avec son pied; ces Verita=bles machines ressembloient assez aux Boutiques des Remouleurs; aujourd'huy les moindres moulins, en passent de Cent, à Cent ~~Cinq~~ cinquante livres pezam. dont, il ne faut que deux nègres, pour le faire marcher, l'un tourne la Roue, qui à six a sept de haut la plus legere, quil est possible; elle est ilai-

=qui, de Cinquante, à soixante pieds de distance; de la table du moulin, ou se passent le Coton; plus la zone à de chasse, plus, il passe de Coton. Le Negre est devant les deux Baguettes en fer, qui sont cannelés, et tournant ensemble, sur un sens contraire; fait tomber le Coton dans un sac dessous les Baguettes, et la graine tombe en dehors des Baguettes. La tablette qui à environ un pied de large, sert au Negre, à placer son Coton, quil présente à fure & mesure, dans toute l'étendue des Baguettes. Il faut quil aye une grande dex=térité, dans les doigts, en fesant passer le Coton, entre ces deux baguettes. Cette mécanique est simple comme on le voit. les baguettes peuvent avoir, de quinze à dix huit pouces de long, et huit lignes environ de Diamètre. quand onveut donner de la reputation à son Coton, on le bat avec des baguettes après, quil à été passé au moulin; cela lui ote les fatras quil peut avoir, et souvent des graines qui se sont rompues par les baguettes du moulin, ensuitte, on en fait des balles, ou des ballotins; ceux qui ne pezent quéun quintal, et les balles, dont de

de deux Cens; Jusqu'à quatre cens livres pezant.
Il s'emballe, par le moyen d'une potence de plusieurs
poteaux, d'une élavation d'environ douze pieds de
haut, dont le sac, ou l'on introduit le Coton, est
suspendu, son ouverture forme la rotondité; les deux
Nègres employés à faire la balle, onts de très
forts, & longs Pillons, qui le foule; à fure &
mesure, que la balle se remplit. Il doit être foulé
de maniere à ce que la balle, soit impénétrable à
l'Eau; aussi, il n'étoit pas surprenant, de voir des
Navires partant pour france, étant extrement
chargés; d'avoir en déhors du Navire, le long du
bord, des Balles de Coton attachés; qui n'étoient
pas epargnés, par les vagues, ou les lames, de la
mer. Ce qui prouve que Ces balles, ne craignent pas
d'être pénétrés, par l'Eau. Je m'abstiendrai de donner
les détails de la Culture des Vivres, ainsi que ceux
de l'administration des Nègres, et autres détails
qui ne feroit, qu'une repetition, de ce que j'ai déja
dit dans les dernieres Descriptions. Je dirai seu=
=lement, qu'il se fait considérablement de Coton

même sur des habitations affectés, à une denrée dif-
-férentes ; beaucoup de Caffeteries, établies dans les
bas, ont eu beaucoup de morceaux de terre, un peu
arides, et pierreux, ou le Caffé, ne viendroit pas ; le
Coton y donnent immensément. Considérablement
de Caffeyeres, onts mis leurs propriétaires, à même
de l'augmenter beaucoup en forces, ayant plantés
du Coton, et recoltés pendant trois ans, dans les rangs
de Caffé. Ces mêmes propriétaires étoient des per-
-sonnes sans moyens, qui obtenoient du Gouverne-
-ment des Concessions, de cent quarreaux de terre.
Il y avoit considérablement d'habitans devenus
tres riches ; au moment de la revolution, qui avoient
commencés, de cette maniere ; une famille obtenoient
autant de concessions ; comme ils étoient de personnes.
Mais il n'y avois plus guères en 1789. qu'au Sale
Trou, et au fond Jacmel ou il y avoit des Concessions
à délivrés ; qu'on obtenoit avec bien des Difficultés ;
le Gouvernement étant accablés de demandes. Il
existoit, dans le quartier du Sale Trou, un habitant
qui avoit fixé l'attention, de tout le monde, tant

par son Originalité, que par sa grande fortune. Il se Nommoit Garreau et s'étoit marié avec une Négresse; dont il en avoit beaucoup de Garçons Mulatres qui tous avoient des habitations, en Caffé, et en Coton; Comme toutes les habitations de ce quartier sont établies. Le Vieux Garreau avoit sur ~~sa~~ propriété, trois cens Noirs, et étoit fort Riche en Numéraire. Malgré cela il ne s'habilloit jamais, et alloit toujours nuds pieds comme un Mauvais pecheur, établi sur le Rivage. Les étrangers, qui alloit le voir, par curiosité en étoit bien Reçu; mais il n'alloit jamais voir aucuns de ses Voisins et ne Sortoit jamais de son habitation. Cet homme étoit très commun et avoit été Matelot. L'on peut dire que le quartier, du Sale Trou, qui étoit déja bien établi, en 1793. à l'époque, que l'on donna la liberté aux Nègres, seroit devenu, un des Riches quartiers de la Colonie. Le Coton, qui étoit sa principale Culture, passoit pour être aussi beau que celuy des Gonaives. donnons quelques détails sur le quartier

du fond Jannel, dont j'ai parlé en la page 151. Il disti-
-peroit, à la fin de 1790, de Continuer à s'etablir, par
les frimats, et la température froide, qui règne sur
cette Montagne, la plus haute, de la partie françaïse
de St. Domingue (je dis la partie françaïse de St. Domingue,
parceque plus de la moitié de l'Isle appartient aux
Espagnols.) Il y avoit des habitations plantées
en Caffé, depuis quatre ans, qui ne donnoit pas encore
une graine de Caffé; Malgré, que les arbres, par
leurs beautés, annonçoient l'extrême bonté de la terre.
Ce qui convainqueroit, que la même Cause des frimats
du fond baptiste (montagnes dans les hauteurs de St.
marc) étoient ce qui les empêchoient de rapporter
beaucoup de fruit. Quand on a monté cette haute
montagne du fond Jannel, on est sur un plateau
d'une grandeur immense, où l'on découvre, étant dessus
la mer de l'ouest et celle de l'est, ainsi que la
plaine du Cule Trou, qui est aussi exposé à l'est
et presque borné, par le territoire espagnole qui est
l'est, et le nord, Je parcourus en 1791, et je gravis
toutes ces hautes montagnes, ainsi que celle de la

Selle, qui est nommé ainsi par sa forme qui fait un dos d'ane. On y découvre de même les deux ... que je viens de dénommer. Cette Montagne qui n'est guères moins haute, que celle du fond Jaquel, avoit déja en 1791, des établissements, en Caffé très conséquens, dans le revers, qui regarde la rade du port au prince. en sortant du fond Jaquel où nous avions séjourné pendant six jours, sur l'Etablissement de Mr detalui substitut du procureur du Roy de Jacmel, nous Nous en revinmes la petite Cazarame, que nous formions, en visitant, la Montagne de la Selle; la Charbonniere et le Boucant pattatte, quartiers de la dépendance du Port au prince. qui Commencoit à s'établir en 1788 avec vigueur, par des particuliers très. Riches de la Ville, du Port-au prince. Je vis en passant, le superbe etablissement qu'avoit Messieurs, les chevalliers de Pess, au boucant patatte, que j'avois Connu à St Marc, qui avoient leurs habitations en Caffé, qui étoit établi, depuis longtems au fond Baptiste, fesant près de deux Cens

milliers de Caffé. Les deux Plus belles habitations
en Caffé de la Colonie; tant par les établissements
en batimens, en Mécaniques, pour accelérer la
Préparation de cette denrée Coloniale, que par leurs
immenses Revenus, que j'ai vu et Connus; sont
les habitations de M. M.rs Accart Riche Négo=
=tiant de bordeaux, ~~dont~~ et de celle de Monsieur
d'orKest Directeur Général des postes de la colonie.
Celle de M.rs Accart étoit Située dans la montagne
de selle, dependance de la Juridiction de Jacmel.
elle fesoit en 1790 Cinq cens milliers de Caffé;
on alloit la voir, par curiosité; tant par rapport
à une Mécanique, des plus interessantes, qu'elle
avoit, qui étoit un Moulin à Grage, qui par
le moyen de l'eau, et de sa position, amenoit le
Caffé, qui étoit en parchemin, dans un aqueduc
avec l'eau, qui le Couloit, et le Nétoyoit, en même
tems du Gluant, qu'a son fruit, étant en terre,
et l'amenoit, sur les Glacis; sans d'autres expé
=dient ni secours de bras; que le courant de l'eau.
Non seulement cette Mécanique avoit l'avantage

d'accélérer la préparation du Caffé; mais ~~double~~ encor
celuy d'épargner beaucoup de bras. Celle de Mr.
Lorkett, est dans la Montagne du Rochelois
qui est passablement haute et tres froide. Je connois
plusieurs habitations qui ont besoin des Chemi-
nées. Cette Montagne forme un pain de sucre
qui est au milieu du plaine, qu'on appelle le
fond des Negres, elle dépend de la ville D'aquin
et fait partie de la province du Sud. Cette plaine
est toujours couvert d'un brouillard épais qui
sort de cette montagne. La plaine du fond des
Negres à des sucreries tres Conséquentes. Passons
à présent à la Culture du Cacao; dont il s'en
fait fort peu, dans cette Colonie. Je peux dire
la connoître parfaitement. l'ayant parcouru
différentes fois. excepté le fort Dauphin le
mirabalais, et le port de paix, dont j'ai passé
bien des fois devant, que je connois pas. mais
Il n'y à pas un trou, un abri, une ance, une baye
une rade, en élongeant la cote depuis St. marc
et même je pourrois dire+ du cap; car comme je

+ à commencer

lui dit. Il n'y a que la ville du Port de paix, ou la rade, ou je n'aye pas mouillé, qui est entre le Cap et le môle St Nicolas. Je peux assurer connoître parfaitement toute l'étendue de cette Côte, qui se prolonge, et à depuis le Cap jusqu'au Sale trou, qui est le dernier port des limites françaises avec la partie espagnole, près de deux cens lieux, et même d'avantage, par les sinuosités, et les contours des bayes, ou l'on mouillent (que l'on entendra mieux, ou le Navire jette l'ancre)

Description

De la Culture du Cacao et de la maniere de le Recolter

Le bourg du Cap Dame Marie Parroisse dependant de la Juridiction de Jeremie; est presque le seul quartier, qui à une étendue de quatre lieues de Côte; ou les habitants, se soit adonnés, à ce genre de Culture. + Cependant cette denrée Coloniale est celle de toutes les cinq, qui etoient Pratiqués

dans la Colonie; +celle qui soit la plus avantageuse, pour
le propriétaire; et qui étoit la plus méconnue; puisqu'il
n'y avoit directement que ce quartier, qui en avoit formé
des établissemens. Si on avoit été bien instruit par toute
la Colonie, de l'avantage qu'il en resultoit, pour ceux
qui s'étoit décidé, à en faire l'expérience; Il y auroit
plus d'amateurs qu'il y en a eus. Le fait est qu'é=
=tant propriétaire, d'une petite habitation dans ce
quartier, ou je recoltois de cette même Denrée de
Cacao; je peux assurer, qu'elle est la plus intérressante
et qui enrichirra, le mieux de toutes les autres, son pro=
=priétaire. Ce qui peut avoir degouter, bien des
habitans d'en avoir planté, est sans doute, le long
espace de tems, ou l'on est sans recolter. Cet arbre
qui devient très fort; qui ressemble pour sa feuille,
et un peu pour son fruit, au chataigner; qu'on
laisse venir à la hauteur qu'il veut; est près de
huit ans; avant de donner du fruit. J'ai dit
que son fruit ressembloit, à celuy de la Chatai=
gne; parceque sa Coque, renferme chaque graine
de Cacao; tel que celle du chataigner renferme

chaque Chataigne; à la différence, que la Coque du Cacao, est beaucoup plus grosse. Je ne peux mieux la Comparer, pour sa forme exterieur, qu'à la Coloquinte; dont elle, à la grosseur, et sa Couleur Jaunatre; lorsque la Coque du Cacao est à ce point; on est assuré, qu'elle est à son dégré, de maturité. Il ne faut pour lors, que deux Jours de soleil, lorsqu'il les coques sont Cueillies, pour terminer sa préparation, On les brisent facilement avec les Pieds; et les graines, en sortent, que l'on porte à l'endroit des établissemens, pour être séchés étant mis au Soleil; comme je l'ai dit; Dont voila toute la préparation. Ce qui rend cette denrée si avantageuse, est qu'elle ne demande pas plus d'attention, pour son entretient, que pour sa préparation, et qui n'est sujet à aucun évenement, des intempéries du temps. Quand l'arbre est parvenue à son dégré de force, ou il commence à donner du fruit. Il n'a plus besoin, que l'on sarcle le terrein, ou il est planté. la moindre herbe ne peut croître dessous les arbres, entre ces rangs; ou ils les allignes de même

que les pieds de Caffé; hors que le moins, qu'on leurs donnent de distance, de l'un à l'autre, est de dix pieds, le même terrein qui est propice au Caffé; convient parfaitement au Cacao; Ce qui fait que l'on peut planter du Caffé, entre les rangs du Cacao et dont on peut-jouir, au moins cinq ans, avant que les Cacaotiers commencent à donner, pour lors, quand ils couvrent les pieds de caffé, et qu'ils se croisent; ils entrent en plein rapport et l'on ne s'inquietent plus du Caffé. Il y à des habitans, qui les Coupent, et d'autres qui les laissent mourir deux mêmes; se trouvant étouffés, par la suitte, par les Cacaotiers. Dans de bons terreins, Il n'est pas étonnant de voir ces arbres, s'élever jusqu'a vingt cinq pieds de haut, formant des allées manifiques. alors les Caffés plantés, dans les rangs de ces mêmes arbres, qui s'élevent si haut, se trouvent avoir de l'air, étant arrêtés, à quatre pieds de haut, et aimant la fraicheur naturellement, se plait tres bien entre les arbres

du Cacao, et rapportent de même. Il semblent que ce Quartier ayent été favorisés de la nature pour ces productions; Car j'ai vû presque tous les terrains de ce quartier (dont je Connois tous les habitans; mieux que je connois mon immense famille) être parfaitement propice à trois culture différentes; Caffé, Cacao, & Coton. ensorte que l'habitant en commencant à établir, ne perds pas une année sans Recolter. D'abord, il plantoit son Cacao, qui étoit la Culture principale, puisqu'elle devoit subsister la derniere. ensuitte, il plantoit du Caffé, Entre les Rangs du Cacao. En attendant aussi, que le Caffé; qui ne donnent qu'aubout de trois ~~quils~~ quil à été planté; il jouissoit de trois Recoltes de Coton, pendant ces trois années. Le Caffé pour lors ne permet plus; sans que cela lui fasse Beaucoup de tort; d'avoir du coton, quil l'étoufferoit, et l'empecheroit de s'étendre; et parconséquent de rapporter, autant quil le feroit, s'il n'étoit pas gêné. J'ai vû chez Mde Ve Mercier et Chazardu

Nom de l'embarcadaire de son habitation, dont j'avois fait la Connoissance; une piece de terre superbe, qui donnoit considérablement de Cacao, du Caffé, et du Coton. Les habitations de ce genre, qui rapportoient, en trois différentes denrées Coloniales; les plus conséquentes et digne d'être cités, étoient celles de M.r Plunkette Labossaye, celle de M.r Lente ancien fermier général; ensuitte M.r Duverger, Berly, Lacroix, et fromantin. Les autres étoient ordinaires. J'ai entendu souvent dire à tous ces messieurs qu'il falloit mieux faire du Cacao, en ne le vendant que dix sols la livre, que du Caffé à trente sols. C'est une preuve de l'avantage qu'il y à de Cultiver cette denrée; qui peut venir par toute la Colonie, dans les terreins propice au Caffé; Cependant; que dans les Costieres douces, et encore mieux dans les bas fonds, et platte pays; pourvû qu'il y aye de la fraicheur. Ce qu'il y à de singulier, c'est que cette Denrée; ne coute aucuns frais, pour

sa préparation, aucun emploi d'animeaux, et pas la moindre Mécanique. Quand sa Coque est Jaune de verte qu'elle étoit, après s'être formé; est l'annonce de sa maturité. Comme l'arbre est fort haut et que le Nègre, ne peut l'atteindre le fruit avec sa main; il se sert d'une Gaule pour le faire tomber, ~~le fruit~~; auquel il ne faut, que toucher pour cela. lorsque tout le fruit, qui est mur est tombé au pied de l'arbre, on Brise ses Coques au même moment, sous l'arbre, et l'on en ramasse toutes ces graines, que l'on transporte, soit dans des sacs ou dans des paniers, au Magazin; et ou il ne faut, que deux jours de soleil pour le mettre à même d'être vendu. tel il sort de sa Coque, qui en renferme une Certaine quantité; tel on le voit chez le fabricant de chocolat. Ses coques qui sont Briséer, au pied de l'arbre, et qui se pourrissent dans la même année, lui donnent un engrais qui lui fait beaucoup de bien. J'ai ~~vu~~ vû de ces mêmes arbres, sur l'habitation Plunkette, qui avoient prèl de Cinquante ans, de Plantation

qui étoient forts Beaux et annoncoient de vivre encore autant. On ne les taillent jamais, mais on leur ote les bois, morts, et les Gourmands, qu'ont ordinairement, tous les arbres. Quand on veut faire une Nouvelle plantation, on se sert de plans Provenant de pépinieres; que l'on ã form
Voila tout ce quil y ãdire de cette Culture, si avantage pour cette Colonie; et dont on avoit fait attention que dans ce quartier du Cap Dame Marie, Dépendant de la Juridiction de Jeremie; que l'on appelloit indistinctement, la grande anse; Depuis les baradairs Jusqu'au Cap tiburon, que l'on Compte avoir Cinquante lieues de Côte, est ce qui formoit l'étendue de la grande ~~anse~~ Anse. Quartier si renommé par la grande Quantité de Caffé, quil fesoit. en 1793, il produisoit encore, vingt cinq millions de Caffé. Sans Compter que dans cette étendue de territoire, le Sucre, le Coton, le Cacao & passablement d'indigo quil fesoit. Il passoit de ce quartier ãla Jamaïque dix mille quinteaux de Coton tous les ans.

Déscription
de la Culture de l'indigo, et de sa fabrication.

Je donnerai Peu d'Eclaircissemens sur cette culture, que j'avouerai ne connaitre, qu'imparfaitement, et que l'on ne cultivoit presque plus à St. Domingue. Cette Plante, qui ne se plait, et quon ne fesoit venir qu'en plaine, Usoit infiniment les terres, surtout dans un pays, ou on ne connoissoit pas ce que c'est, que de les fumer. On trouve communément dans ces Vieux terreins, des truffes, qui sont excel=lentes. Il n'y à pas même lieu de croire que l'on soit tentés d'avantage, de former de nouveaux établis=mens de ce genre à St. Domingue. Si jamais la france parvient à redonner à ce pays, son ancien=ne activité, et son accroissement de Culture, on en fera des sucreries, comme les anciennes Indigoteries le sont devenues. L'habitation du Vieux défunt médecin philippe, située sur la route de Léogane au port-au Prince, appartenant aujourd'huy à

mon Epoute, étant son unique héritiere comme sa fille,
d'Indigoteries quelle étoit en 1793. Seroit aujourd'hui
sans la revolution, une superbe sucrerie. Plus les
terres établies en Sucreries, font du sucre, plus
sa qualité devient supérieure. Quand on veut
planter son indigo; Il faut que le terrein ~~fort~~
on l'ensemence, soit uni Comme la main. ~~[illegible]~~
Lorsque la ~~terre~~ est bien remué à Coups de houe,
si le terrein est pierreux; on en distrait jusqu'à
la derniere petite Pierre; on brise ensuitte toutes
les mottes de Terre, pour quil soit parfaitement
uni. Cette herbe, ou plante, comme on la nomme
indistinctement, ressemblent parfaitement à la lu=
=zerne; et C'est une science, qui s'acquierent difficile=
=ment, de connoitre le moment ou elle doit être coupé
pour faire l'indigo. Combien se manque t'il, ou
plutot se manquoit t'il de cuve d'indigo, (puisqu'on
n'en fait plus dans ce paiys) par l'Ineptie, des
Economes, ou des Gérans; Perte réel, et très consi=
=quente, pour le propriétaire. Aussi un Gérant
Instruit, avoit dans une forte Indigoterie, de

dix à douze Milles francs D'appointemens.
Cette plante, est plus Suceptible d'éprouver les eve=
nemens, de la chenille, que le Coton; qui détruit
des Recoltes entieres. Les pieces d'indigo, s'ense=
=mence, et se Coupent Successivement, comme les
Cannes à Sucre. Il faut des bassins batis
en maçonne, pour fouetter le Jus de l'indigo lors=
quil à été pressuré; pour quil puisse se comprei=
mer et se réduire en pierre. Il peut encore se
manquer, Si il n'est pas battu à son point, n'étant
pas assez, ou trop pourri, dans sa Cuve. tous ces
inconvéniens étoient bien faits, pour dégouter de
cette Culture. Voila les eclaircissemens, qui
sonts parvenus, à ma Connoissance, des procédés
que l'on employe, pour parvenir à la fabrication
de l'indigo. Comme Je n'ai pas donné aucuns
détails, des Mœurs, et des usages des Noirs
relative à La réligion du payse, qui est la
Catholique, pour ceux, que l'on amène de la
Côte D'affrique; Je vais ajouter à cette premiere
partie, La maniere qu'on leurs fait embrasser. la

J'y joindrai quelques particularités, qui a rapport aux usages, et au Genre de Vie, que menoient les habitans des Campagnes; de Même, que de quelques observations, que je me permetterai de faire, relatives à la culture et à autres objets; ce qui sera la Cloture de la 1.ere Partie de Mon ouvrage.

Détails
De quelques Particularités
relative aux Usages & aux Mœurs des habitans des Campagnes.

Quand, il arrivoit qu'un habitant, aye fait un achat de Nègres, venant de la Côte D'affrique, que les armateurs de france, y envoyoit traiter; Étant arrivés sur l'habitation, venant de la ville, ou ils avoient été achetés; on les Distribuoient, un ou une, dans chaque Ménage de Nègres, qui étoient déja accouplés, pour qu'ils ayent Soin de ce Nouveau Débarqué, que l'on appelloit Bosalles, (qui veut dire dans leurs langage homme pas instruit) Ce ménage sous lequel, il

était en tutel; devoit lui enseigner ses prieres, lui faire
et lui montrer à Cuire son manger; lui montrer à
oter, ses chiques, qui leurs entrent dans les pieds;
dont j'ai déja parlér. Ils tiennent à cotté d'eux, étant
à laplace, au travail, le nouveau, ou la nouvelle venue
qui leur à été Confié, pour lui apprendre, et le mettre
au fait des travaux de la Culture; enfin lui ensei=
=gner, tout ce qui est nécessaire, à ce quil doit être à
savenir. Il est d'usage, sur presque toutes les habi=
tations, de réunir, tous les soirs l'attellier, devant
la grande Caze, pour leurs faire dire la priere: ainsi
au bout de l'année, il est rare, que ces jeunes Bossales
ne soit en état d'être Baptisére et d'être fait
~~Chrét~~ Chrétiens. C'est une Cérémonie, qui avoit lieu
tous les ans, dans Chaque Quartier des Juridiction
de la Colonie, qui se fesoit ainsi. Chaque Paroisse
avoit un Prête, qui étoit moine, ou Séculier; comme
les Paroisses, n'étoient pas en grand Nombre, dans
ce pays-ci; Ils réunissoient plusieurs quartiers.

Chaque quartier rassembloit, sur une habita=
=tion, tous les Nègres, et Nègresses, qui avoient

un an de pays, pour être Batisés. C'étoit ordinaire=
=ment le ménage, qui avoit eu soin de son élève, qui
en étoit le Parrain et la marraine; à moins que
le Propriétaire ne s'en reserve le droit, ou quelques
étrangers, qui étoient des habitans voisins, qui
assistoient à cette Cérémonie; qui souvent en ce
moment en prenoient quelques uns en affection.
après que le Pasteur avoit rempli, son office;
qui lui rendoit passablement de Numéraire; il
y avoit à la suitte de cela un repas manifique
pour les Propriétaires, et Convives qui avoient assis=
=tés à cette fête, aussi imposante, que joyeuse, après
la Cérémonie; ou il y avoit à l'issue du diner, un
Calenda, pour tous les Nègres, et Négresses.

Le Calenda, est un espece de bal, ou les Nègres
dansent deux ensembles, au son d'un tambourin,
et de la voix d'un samba; qui est l'ame de cette
Danse, qui est lui même, le Compositeur du chant
et des paroles. Chaque Nation de la Cotte Daffri=
=que, forment, ses Groupes particuliers, ayant
chacuns des Danses différentes.+ Ceux des criôles

+ et un langage différent

sonts les plus intéréssantes, et qui onts souvent char=
=mes, bien des Européens. Les Nègres Créoles, se distin=
=guent, & se croyent d'avantage, et audessus de ceux
D'affrique. Ils onts beaucoup d'ensemble & d'oreils
pour ces Sortes de Danses, qui sonts presque
touts Lascives. et l'on entend parfaitement leurs
langages Créoles, qui est un patois français mélée
de quelques mots Espagnols, qui ont été les primi=
=tives habitans, qui onts decouverts, cette Isle, jadis
si florissante. Oui pleurez français d'aujourd'huy
la perte & la dévastation de cette si belle contrée.
Il faut l'avoir connu, Comme moi, pour Pouvoir
apprécier, de quelles avantages, elle étoit, et seroit à
à la france, en ce moment, ou elle à tant besoin
de Débouché de Commerce, & de restauration.
Mais si l'on employe des moyens Violens, pour la
ravoir, comme le prétendent, bien des habitans, qui
sont ici à paris, et qui onts le plus Contribués à
sa Ruine; On ne fera Rien qui vaillent. Il ne faut
pour se préserver de ces perfides conseilleurs; que se
rappeller de cette Monstrueuse faction si Connu, sous

dénomination des Léopardins; par rapport à ce qu'il s'embarquerent, au Nombre de quatre vingt & quelques Membres de leur assemblée, séante à St. marc, à bord du vaisseau, Le Léopard, pour se rendre en france. Ils Débarquerent à Brest le

ou le fameux Bacon de la chevallerie, tonna et fit retentir son organe terrible; Contre le meilleur Gouvernement et la meilleure administration qu'il y eût à St. Domingue, depuis longtems. C'étoit sous Mr. Dela Luzerne Gouverneur, et Mr l'abbé Marbois Intendant de cette Colonie. Ces Messieurs les Léopardins en reconnoissance des Bienfaits, et des encouragemens, que ce si bon Roy, qui regnoit alors en france, venoit d'accorder à la Colonie; cherchoient à soustraire St. Domingue à la france, et vouloient se rendre Indépendant, de la mere Patrie, qui avoit tant fait de bien, à cette Brillante Colonie. Il n'est pas difficile de pénêtrer, quels étoient leurs buts. Ces malheureux forcénés, qui composoient cette assemblé Désastreuse, qui à allumé les premiers

Brandons de la Discorde, et qui à amené la mauditte Révolution de ce beau pays; étoient tous Grévés de Dettes, et devoient, au Commerce de france, deux fois plus, que leurs habitions ne valoit. Ces Mrs. étoient à parie, au Commencement de la révolution de france, y Jouant le role de Seigneur, et y contrac=tant des dettes, en fesant +valoir leurs Sucreries; comme si elles avoient étés, des mines d'or inépuisables. Cepen=dant il arrivoit, qu'il y avoit des années, ou le fondé de Procuration, ne pouvoit rien envoyer, au Propriétaire; parce que la fesance valoir excédoit souvent le revenu de l'habitation. leurs affaires, étoit en si mauvais état à cet Epoque, qu'on les vit acou=rir subitement à St. Domingue pour agiter & fomen=ter les troubles, qui onts eûs lieux successivement après leurs arrivées dans cet Isle. Cet cette même faction, que le Gouvernement, fit embarquer pour france, quatre vingt, et quelques membres, qui agitoit dessous main, après avoir été dissous, les troubles subséquens, qui ontr eûr lieus, après l'em=barquement, d'une partie de leurs membres; a

sont eux, qui ont fait massacrés le brave ~~mauduit~~ Colonel mauduit au port au Prince par son propre Régiment. Ce sont eux qui ont taxés le brave Comte de Damas d'être l'ennemi décidé des habitans de la martinique, et d'être l'auteur du massacre de deux cent Personnes. De meme ils accusoient M.r Delaluzerne, d'avoir Vendu à Vidal quatre cent personnes, du Port au prince, pour aller ser=vir sous les espagnols à cartagene possesion qu'ils onts dans les Indes occidentales, proche du pérou. Calomnie des plus attroces de leurs parts.

Certainement on ne pouvoit rien reprocher, à ce brave gouverneur, qui aimoit son Roy, et vouloit faire Respecter son autorité. helas! nous n'en serions ~~pas~~ réduits aux meaux, ou nous entom=mes, si on avoit laisser murir la révolution de france, sans nous en méler. les habitans de l'isle de france, onts été plus sage que nous, et ils s'en sonts bien trouvés. Ce sont encore ces mê=mes factieux, qui se qualifioit du titre de grands planteurs, qui ont en 1793, appellés les anglais à

St. Domingue; ou ils occuperent, pendant sept ans plu=
=sieurs places conséquentes de la Colonie: Dans
le nord, Ils étoient maitres du mole St. Nicolas du
St marc, & de l'archaye. Dans l'ouest, le port
au prince & léogane. Dans le Sud Jérémie et
tout le quartier dela grande ante, qui à prés
de Cinquante lieues de Côte, et qui fesois annuellement
Vingt cinq millions de Caffé; dont j'ai déja parler.
Si Ces mêmes hommes n'avoit eut, pour but que
de Repousser la tyrannie, et les Vexations inouies de
-deux scélérats, qui gouvernoient la Colonie, alors; ils
auroient été excusable. Mais leurs projets étoient
dela livrer aux anglois entierement, pour être déli=
-vrés de l'importunité deleurs dettes, envers le commerce
de france, oh! hommes injustes, Cupides, et sans
reconnoissance; pouviez vous exister, sans que vôtre
conscience, ne vous Reproche, la plus grande des perfi=
=dies; Mais vous ne connoissez que la haine, et les
vengeances, et vos ames viles sonts sans Remords.
si vous aviez été enclin au bien; aulieu de persécuter
une Classe d'hommes Précieuse, que vous auriez dus

protéger, qui vous auroit eux mêmes secourus pour chasser les deux monstres, qui nous ont été vomi sur nôtre rivage, pour le malheur de la Colonie. Vos Cœurs trop ouvert à la vengeance ne pouvoit leurs pardonner d'avoir soutenu l'autorité du gouvernement que vous vouliez abattre. Que demandoit cette Classe d'hommes Libres de pere en fils, qui tous étoient presque en partie propriétaire d'habitations, ou d'Immeubles; et dont plusieurs jouissoit de biens très conséquents. Rien que de juste. l'abolition d'un vil préjugé, qui ne pezoit, que trop sur cette malheureuse Classe infortuné; n'étant point maitre de leurs naissances, n'avoit contre eux que l'épiderme qui les distinguoit des Blancs. D'ailleurs, ils avoient la loi pour eux, et ils n'ignoroient pas l'existence du Décret du quatre avril, qui les assimilloit aux blancs; sanctionné par le Roy; et N'étions nous pas en partie, leur pere s'ils ont mécomus quelque fois nos droits, nous ne devons nous en prendre qu'à nôtre injustice envers eux. Je peux dire à louange de plusieurs, que sans beaucoup d'efforts, ou ils ont exposér leurs vies pour

nous sauver, bien des malheureux blancs, et moi le premier, nous eussions été massacrés dans les der=
=niers évenemens; ou les deux tiers l'onts été, O!
brave Bourdet, j'ai vu ce que tu a fait pour sau=
=ver ton pere, et ton frere, fils Legitime du tien; dont
tu n'est que le batard; mais cela ne diminue pas
toi les bons sentimens, qui ont Germés dans ton cœur
ton Nom sera immortel dans les fastes de l'histoire
tu as exposé ta vie et, c'est à ton Corps defendant
que tu as sauvé celle de ton pere. actions qui
peut égaler celles des plus grands hommes. Je
rends Justice à un brave Mulatre; comme
je me suis exposé tres souvent, en leurs reprochant
leurs injustices. Je ne crains point d'être taxés de
vouloir les soutenir; au Contraire, je donnerai des
preuves dans ma seconde partie de ce que j'ai eu
pendant l'espace de sept ans, que j'ai rester parmi
eux. Je ne crains pas d'avouer non plus d'avoir
servi, sous le Général Rigaud, qui à Commandé
la province du Sud; pendant ce Laps de tems, je
dirai, en son lieu & place; ce qui est à l'avantage

de ce Général Mulatre, comme ce qui est à son
Désavantage. Ce que je puis dire pour le moment
c'est que j'ai éprouvé bien des tribulations, pour
avoir combattu, Nos plus Cruels ennemis. MM.rs
les anglais. La faction Léopardine, qui existe encore,
et qui se sonts toujours tenus derriere le rideau;
en attendant le moment propice à leurs desseins;
onts poursuivi, à outrance, tous les hommes, qui ai=
=moit leur patrie; se servant, du prétexte, quils
étoient des Républicains. Grand Dieu! qui
lisez dans les Cœurs, et qui jugerez un jour les
mortelles; je ne crains point d'avoir un jour a
comparaitre devant vous; ayant ce reproche à
me faire. Je n'ai pas oublier que j'ai été élevé
par un pere, qui étoit employé, à la Cour du
Meilleur des Rois. Je suis pauvre; il est vrai;
mais je suis fière de mes Vertus. Sans la revolu=
=tion je ne serois point reduit au malheur de
l'infortune. Dieu est grand; Je mets ma Confian=
=ce en lui; espérant quil ne M'abandonnera pas.
Je dois avant d'entrer dans le détail de nos évene=

=mens faire connoître à mes lecteurs, en abrégé les deux monstres, qui gouvernerent la Colonie en 1792 et 1793. D'abord, ils avoient leurs Commettans de qui ils recevoient des ordres, qui étoit dans la Convention. Les Barnave, et les Raynal philan=trope outrés nous y dépeignoient comme des tyrans les plus Cruels. Tous les écrits de ce mensonger Raynal, n'étoient que des tissus remplis d'impostures. Comme aussi bien, que son histoire philosophique, des deux Indes, quil n'a fait, qu'en partie sur des rapports, faux et controuvés, et que toutes les personnes, qui onts voyagés, onts démentis. Ils nous Dépeignoient de la sorte, que pour nous rendre, en horreur aux esprits faibles, peu éclairés, et sans connoissance des localités du pays. étoit il possible, que nous eussions été assez aveuglés pour détruire nôtre bien; et ce qui nous donnoient tant de peines à élevé; parce que, sur cent pro=propriétaire, ils s'en trouvoient cinq ou six et je dis Beaucoup; qui étoient durs, & quelques fois cruels; falloit il généraliser, toute une Classe

entière. Ceux qui sont sincères, qui onts habités cette malheureuse Colonie avoueront que les esclaves étoient plus heureux que bien des paysans de france. Combient-ils malades on leur administroient, tous les secours, quils leurs étoient necessaires. chaque habitation avoit un bon hopital; qu'un Chirurgien, qui étoit abonné à l'année, Visitoit trois fois par semaine. On leurs fesoient de bonne soupe, et on les nourrissoit au pain, & au Vin; aulieu de leurs donné des Vivres deterre. Comment Chabitant, auroit il été assez dépourvu de bon sens, pour ne pas chercher à conserver sa Propriété. Un Negre arrivant de la côte D'affrique, lui coutoit deux mille, Cinq cens livres, et l'on pouvoit Calculer, quil lui revenoit après, de deux mille huit; par la raison, que sur Dix, il en mouroit, au moins deux ensuitte ils apportent de chez eux une malheureuse Maladie, que l'on appelle, le pian, qui souvent est rentré dans leurs Corps, et qui se declare, au bout de quelques tems, quils sonts

debarqués. Elle se manifeste, par des boutons
purulens, qui leurs sortent par le Corps; surtout
au Visage; qu'on en s'en apperçoit, on est obligé
de les reléguer à l'extrémité des plantations
dans les Cahutes, qu'on leurs construit pour les
loger; afin qu'ils ne Communiquent Pas avec
les autres, dont la Contagion, est très facile. si une
mouche, qui se repose, sur un de ces bibons va ensuitte
toucher la moindre écorchure, de quelqu'un, qui n'est
point atteint de ce mal; il est sure de l'attraper de
suitte, on traitoit autre fois cette maladie par l'effet
du Sublimé Composée dans du Gros Sirop, que se purge
le sucre mêlée de Salsepareille de Gayac, et de
Séquine. Des habitans m'ont assuré, que le gayac
nate, et les autres, ingrédiens, que je viens de dénommé
Composés, ce Sirop, Suffisoit sans y ajouter du mercure
pour guérir cette maladie Contagieuse. Une chose
qui me semble extraordinaire, et que je ne pourrois
croire si je ne la tenois, d'un habitant instruit, qui
m'a assuré avoir fait l'analise de ce bois de
Gayac, dont il assure, que celuy qu'il dénomme

être

le mâle, est remplie d'une Gomme, qui en fait la vertu, et que l'autre n'a pas. Il prétend d'après son sistême que tous les arbres, et toutes les plantes forment deux especes; Males & femelles. C'est au chimiste à qui il appartient de décider la dessus. Il en resulteroit, si la chose est tel; que Beaucoup de Gayac employé en remedes; N'opèreroit aucun effet; si on en fait de distinction; Car il est proba= que ceux qui le transporte, Des Iles D'amérique en Europe, plutot pour etre vendus aux ébenistes et aux tabeltiers, ~~n'en font point~~. qu'aux phar=macians; n'en font aucune remarque. On m'a assuré de même, pendant mon séjour à la havanne que le bois de cèdre, qui vient en gran=de quantité, dans ces environs, et dont presque tous les Vaisseaux de guerres Espagnols, sont construits est une Espece femelle de l'acajou, à qui il ressemble; hors, qu'il est plus tendre ce bois est incorruptible dans l'eau. le cloux, qui tient lié, le Cordage à la membrure du Navire se rouillant dedans; et le Bois gonflant, le serre

d'une manière à ce que le bordage n'échappe jamais
ce qui arrive quelque fois au bordage de Pirogue
ions sont construit les Nôtres.

Du Genre de Vie que
Menoient les habitans blancs+ de St. Domingue.
+et hommes de couleur libre

Les Européens transportées dans ce pays, qui fesoit
la majeure Partie de la population blanche, s'éva=
luoit, avec les créoles blancs, résidant ~~dans~~ tant
dans les villes, que dans les Campagnes; à prés
de quarante mille Personnes; sans y comprendre
ceux qui Naviguoit allans & venant, de france
à St. Domingue. Celle des Mulatres, et Négres
libres; alloient à trente & quelques milles; anté=
=rieurement à la Révolution. la Vie qu'y menoient
les deux Classes d'hommes étoient joyeuse & prodi=
=gue. la Classe blanche, Ne voyoit l'autre que pour
les affaires d'interets; c'est assez l'ordinaire, & comme
dit figaro, le besoin rapproche les distances.
Dans d'autres Circonstances, tel avoient eues
besoin de l'autre, qu'il le méconnoissoit le surlende=

l'endemain; tel étoit aussi la maniere D'agir, de bien des blancs, à l'égard des hommes de Couleurs libres, qui ne savoient rien Refuser aux Blancs. beau=coup sans Voutoir généraliser la Classe; je Scait faire exception à la Regle. Je rend justice à bien d'autres qui entenant leurs Rang; puisque s'étoit l'usage établi; ne profitai jamais pour leurs faire ~~le~~ Sentir la dépendance, ou les assujé=tissoit, ce préjugé, aussi injustes, qu'il étoit affreux. Combien il m'en coute d'être obligés de dire des verités affligeantes, dont mon Caractère sensible s'irritte trop facilement aux injustices. Combien de meaux aussi, les Espagnols se sont épargnés dans leurs si belle Isle de cuba, en traitant cette Classe chez eux avec égard, et humanité; aussi ils n'ont pas de troupes plus fidelles, qui soient portées à la défense, et au maintient de l'ordre de Cette Colonie que ces Milices. Le moindre mouve=ment que feroient les Esclaves; seraient appaisés de suitte. Ils sont sans crainte envers les blancs; au=tant, qu'ils ont de Respect pour eux.

les blancs s'amusoit beaucoup dans les villes, comme
dans les Campagnes, et se traitoient très bien; leur
principal amusement étoit le jeu; en Grande Société
ils jouient le Craps; autrement ils formoient des
tables à l'enchère. ils montoient souvent à cheval
et se donnoient, très fréquament des diners. Ceux
des Campagnes éloignés, des Villes, et des bourgs, étoient
sédentaires, et voyoient leurs voisins. ceux absolument
près des bourgs, s'y réunissoient presque tous les
jours, soit pour savoir des nouvelles, vendre leur
denrée, ou pour en savoir le prix. D'autres Directement
pour s'y amuser dans des maisons, qui donnent à
Manger à table d'hôte, et qui tiennent en même
tems auberge; qui après le diner donnent à jouer
soit au Craps, ou à la bête à l'enchère ou presque les
jeux sonts en usage. Le maitre de maison en tire une
prime. l'on y trouve aussi un Billard. bien des
habitants descendent de leurs habitations le matin
et remontent le soir; pour l'agrément seul d'y
manger à table d'hote, et de faire bonne chere.
Il n'y avoit guères que les Créoles qui étoient portés

pour la chasse, qui est plus pénible qu'amusante;
car il n'y à que dans less Mornes ou l'on puisse
chasser, et l'on est toujours dans les Bois, ou il
n'y à que du Ramiers, quelques Perdrix, et
des tourterelles, les péroquets, ne sont pas mauvais
mais il n'est pas facile de les dénicher. les
plaines sonts assez fourni de Différentes especes
de Gibier Volatilles; mais ils se tiennent presque
toujours dans les Sucreries, qui onts des étangs.
ou des terreins aquatiques, ou il se fait beau
coup de saignees, qui sonts rempli D'Eau; mais
les Propriétaires, ne permettent pas d'y chasser.
les Especes quon y rencontrent, sont le Canard
sauvage, la sarcelle, la poule D'eau, la becassine,
l'Ortoland, la perdrix; Pour du Gibier quadrupède
Il n'y en à d'aucunes especes. Les hommes de couleur
sont très passionnés, pour la chasse; mais plus forte=
=ment pour monter à cheval, qui est leur Dieu.
Ils aiment aussi beaucoup la danse. Une preuve
quils N'étoient point portés à haïr, les blancs;
C'est que eux, qui étoient riches propriétaires

ne se trouvoient, pas plus heureux, que quand, ils pouvoient
mariés, leurs filles à des Blancs, Ils regardoit cela
comme un grand honneur, pour eux, et dans ce Cas;
Ils n'épargnoient pas la Dotte, pour faire réussir
le mariage. Ces Malheureux, qui étoit si bon
avant la révolution, ne cherchoient, comme on le
voit qu'à se rapprocher des blancs, et ces derniers
en partie s'obstinoient à les en éloigner. Pour y
réussir mieux, quand un blanc avoit le Courage
de surmonter cet affreux préjugé, et de se marier
avec une femme de Couleur; qui même étoit parvenu
en se rapprochant du blanc, jusqu'à la quatrième
Génération, ou l'on ne remarque plus aucunes
traces d'épiderme, qui puisse faire connoître que
la personne sort de la souche du Noir; malgré
Cela, Il y en avoit d'assez méchans, pour les vexer
et cherchoient tous les moyens possible pour leurs
nuire, et ne voulaient pas quils fasse leurs service
dans les Compagnies de milice blanches; Pour les
humilier davantage, le Commandant de quartier
le jour, ou il passoit la revue, les mettoit à la

-queue des Compagnies de Mulatres. Quand le Com=
=mandant étoit sans passion, il exemptoit le jour de
la Revue la personne, qui se trouvoit dans ce cas.
les autres blancs donnoit à celuy qui s'étoit
marié a une femme de Couleur, l'épitette de
Mésalier: J'ai Connus plusieurs blancs, qui
devoient considérablement de Reconnoissance à des
hommes de Couleurs Riches, qui avoient Répan=
=du pour eux, pour avoir des Nègres; qui sans
cela n'auroit pû Ramasser leur Recolte; qui les +
+ avoient même assister de leur Bourse, pour des Besoins urgens,
quand ils onts Eus besoin de leur argent; on
leur à offert des Coups de Baton, en place de
payement Je trouverai encore des hommes, assez
impartiales, qui conviendront, qu'on ne voyoit que
trop de traits, assez semblables, arrivés dans ces
tems la, dans la Colonie. Combien les Espagnols
onts prévus, par un Gouvernement sage à la havan=
=ne, des abus Semblables. Les hommes de couleurs +
+ libres jouissent des mêmes Prérogatives des Blancs; quand
ils onts un Certificat de + service de + milice, de huit ans; et l'on y
admet pour eux, aucunes dénomination humiliante,

si dans les derniers temps, Ils s'en trouvés quelques hommes de Couleurs, qui se sont montrés, un peu acharnés contre les blancs, qui même ont jouis dans le moment de l'assasin Général de tous les blancs, ordonnés par cet hydre de Dessalines; ce n'a jamais été parmi les hommes sensés de cette Classe. cela à été par des Jeunes têtes exaltées; qui encore avoit un pere, ou un frere à Regretter qui avoit été exécutés injustement par les satellites de la faction Léopardines. Je n'epargnerai pas quand j'en serai au Recit de ces derniers évenemens aucun des deux partis Je ferai connoître la cruauté des uns comme celles des autres.

Revenons ou j'en étois de l'avertissement, que j'ai fait à la page 179 de donner Connoissance des deux monstres qui gouvernoient en 1792 et 1793, la Colonie. J'ai dit qu'ils avoient à la Convention leurs commettans, qui nous faisoit passer pour des tyrans. Il falloit qu'ils nous représente de la sorte pour avoir le pretexte de donner la liberté aux Noirs; qui leur à été à ces derniers si funeste par la suitte; car ils

grand Nombre parmi eux, qui sont doués d'une certaine intelligence, avouent, et me dirent à moi même, qu'ils étoient dix fois plus heureux sous leurs anciens maitres, que sous leurs nouveaux. Ces deux scélerats, qui n'étoient encore que les agens de la faction Jacobiste, se promettoient bien, je suis sure, de secouer leur joug, et de travailler pour leurs propre compte au Monument de leurs grandeurs sur les bases de nôtre ruine; et on auroit vû peut être, si ces deux Terroristes, cupides, se furent mainte=nus dans la Colonie jusqu'aujourdhuy, une guerre entr'eux, pour se disputer l'autorité souveraine. Ces deux Monstres, qui sans la révolution, ne nous auroit pas été vomi sur nôtre rivage; N'auroit pû se maintenir dans ce pays, si nous ne leurs avions pas fourni les armes de nos dissentions. C'est alors qu'ils ne falloient pas dédaigner, de se raprocher d'une Classe, qui se seroit réuni à Nous, plutôt qu'à eux; qui n'ont +pas manqué, de se servir de l'amorce, qu'il n'y avoit qu'eux, qui pouvoient leurs faire obtenir leurs droits. La Classe, la plus saine

des Blancs, et des honnêtes gens, qui désiroient la tranquil-
-lité, sentoit bien la nécessité, qu'il y avoit de se réunir aux
hommes de Couleurs Libres; pour chasser ces deux Commis-
-saires de notre Isle. Mais ils étoient Comprimés par
cette faction de Léopardins, qui avoient plus à gagner
qu'a Perdre et qui étoit intéressée en entretenir la
Discorde parmi nous. Ah! Combien nous étions aveugles
et quel bandeau, Nous avions sur les yeux. Nous devions
être le Jouet de deux factions, qui travailloient en sens
contraires à la ruine de St. Domingue. Si au contraire
nous avions été réunis, sous le même Étendart, nous
n'aurions pas permis, à Polverel & Sonthonax
de fouiller le plus beau Territoire du monde. Ils
arriverent à St Domingue dans l'année 1792 au Nom-
bre de trois, ayant le titre de Commissaires Nationaux,
Délégués aux Isles sous Levent; pour y rétablir
l'ordre, et la tranquilité public, quils mettoient en tête
de toutes leurs proclamations. Helas! Combien ces
hippocrittes, en étoient éloignés; combien au Contraire
Ils onts profitér de nos troubles, pour donner de la
Consistance à leurs autorités, et élever le Monument de

de leur tyrannie, et de leurs dévastations. Le troisiè[me]
Commissaire, qui étoit un Nommé Aillhaud, n'étoi[t]
point dans leurs principes se rembarqua, peu d[e]
temps après leurs arrivée, pour retourner en France
ne voulant pas Participer à leurs desseins. Il di[t]
en s'embarquant qu'il fuyoit un terre malheure[use]
qui alloit abreuvé de sang, et souillé par le meu[rtre]
l'incendie & le Carnage. Nous ne fumes pas long
tems sans voir effectuer les effets de sa prediction.

Sonthonax après avoir été rappellés en France
avec son Collègue Polverel, pour rendre Compte [de]
leur Conduitte au Nouveau Gouvernement, qui ne
valoit guère mieux que l'autre; Reparu ~~après~~ [en]-
=viron deux ans après; avec le dessein d'achever son
ouvrage, et d'exécuter la vengeance la plus terrib[le]
contre les habitants de cette Isle. Il ne commenç[a]
pas mal; si un autre méchant, qui nous reservoit
le même sort; qui avoit pénétrer ses intentions, l'e[m]-
=pécha en le rembarquant pour France, ~~ce l'en~~
~~empéchu~~ d'effectuer son projet. Ce fut Toussaint l'[Ou]-
=verture, qui venoit d'être Nommé Gouverneur de l'[Isle]

par le Directoire, qui étoit en dehors de la ville du Cap avec une armée, qui se mit en marche pour l'arrêter. Il monta au Gouvernement, et lui intima l'ordre de s'embarquer sur le Champ. Il fit former une haie de troupes, jusqu'au bord de la mer, et partit sans occasionner la moindre Rumeur.

Ce Nègre quoique n'ayant pas reçu la moindre éducation; étant esclave avant la révolution; avoit chez lui quelque chose de surnaturel. Il avoit conçu le plus vaste projet, si ce qu'on m'en a dit à cet égard est vrai, qu'humain puisse concevoir. Je le rapporterai dans le courant du recit, que je ferai, dans ma seconde partie, des évènemens de la revolution de St. Domingue.

fin de la Premiere partie.

Manuscrit

Manuscrit d'un Voyage de France à St. Domingue, à la havanne et aux Etats Unis D'amérique.

Contenant le séjour de la personne, qui écrit; avec une Description Générales, de toutes les Cultures de St. Domingue. Un Rapport des Evenemens, de la Révolution de ce Païs, qui onts eus lieu; depuis 1789. Jusqu'en 1804. & autres Détails; Divisés en deux Parties.

Seconde Partie

1816

RPJCB

Rapport

des premiers évenemens arrivés à St Domingue, dans la partie du Nord, dans celle de l'Ouest, et du Sud.

Les troubles commencerent, dans cette malheureuse Colo=
=nie vers ~~[illegible]~~ la fin du mois de Septembre 1789.
aussitot que les Girondois nous apporterent cette
Maudite Cocarde tricolore; les têtes parurent se
Volcaniser; (tels que Bonaparte, lors de son évasion
de l'isle Delbe, et de son retour en France, chercha,
et employa les moyens de faire renaitre) l'effer=
=versence, étoit si grande parmi le Vulgaire des blancs
qu'ils s'oublioient, au point, de prononcer devant leurs
Esclaves Domestiques, le mot de liberté, & d'éga=
=lité; et dans le moment même ou ils s'opposoit
le plus, à la régénération des Droits des hommes
de Couleurs libres. On se Porta dans toutes les
villes chez les Commandans pour le Roy pour —
leurs faire arborer la Cocarde tricolore; on

en Violenta plusieurs; ainsi que des Principeaux chefs
dela Justice; pour la leurs faire prendre. à
Jacmel, on monta Mr. Delacombe Procureur du
Roy près cette Juridiction sur une Bourique, le
promenant par toute la ville en l'injuriant de
la maniere la plus attroce. Cette même Emeute
populaire fut ensuitte sur l'habitation de Mr.
Ogé, qui étoit Commandant pour le Roy, pour
lui faire arborer cette même Cocarde. aux Cayes
Ville Capitale dela Province du Sud; on assasina
Mr. de Coder, ancien Major du Régiment du Cap
francais; dessus sa Sucrerie; On le menaca de mettre
le feu à la piece de Cannes à sucre ou il s'étoit
refugié, pour se mettre à l'abri de ses cruels
assasins. Il fut obligé de se rendre, et fut mas=
=sacré, sans pitié. Je ne Pourrai dire ce quil se passa
dans la Province du Nord, dans ces momens d'effer=
=vessence; en étant trop éloignés; car j'étois à cet
époque dans les mornes du Petit Goave, à établir
une Caffetterie, pour un Négotiant delaville du
port-au Prince. l'insurrection du Malatre Ogé

 + jours après son arrivé

qui arrivoit de France eut lieu quelques + ou peu de tems après ; car je ne me rappelle guères des Epoques de ces événements Desastreux. Cette Insurrection fut appaisé de suitte ; Ogé fut arretté à la frontière Espagnole, en se sauvant, et fut pendu dans la Ville du Cap. On Prétend qu'il étoit très instruit et étoit parti de France, dans le dessein de se mettre à la tête des Siens, pour obtenir l'exécution du Décret du 4 avril. Presqu'en même tems de la formation de l'assemblée de St. Marc, qui fut par la Suitte Nommée la faction des Léopardins par rapport à ce qu'il furent embarqués pour France par le Gouvernement à bord du Vaisseau le Léopard ; Il se formoit une armée, dans le Sud et dans l'est de la Colonie, pour marcher contre le Colonel Mauduit. Cette armée, qui parroissoit formidable étant Composée de trois mille habi=tans ; tous montés, qui étoit réuni à Léogane ; Ville a Sept lieues du port au prince, qui n'o=soit avancer ; S'enfuirent à l'approche d'un déta=chement de trois cens hommes du Régiment du

port-au-Prince; quand elle apprit quils étoient au Morne à Batteau, moitié chemin du port-au-Prince à Léogane. autant, que je peux me rappeller, ayant vingt cinq Passés de cela; Je crois que c'étoit Mr. Le Baron de Montulé habitant sucrier de la plaine de Léogane qui Commandoit cette armée de Cézarre. ~~Il a été~~ Cette Campagne à été qualifié de la Seconde Guerre aux boeufs; par l'immensité des boeufs quil s'y mangea pendt. leur Campement dans cette Ville. Il yavoit déja eu une Guerre, contre le Comte D'argoust semblable; quón avoit qualifiée de même, bien des années auparavant; ou les habitans s'étoit refusé de monter la milice. Il y avoit au port-au-Prince à peu Près dans le même tems de ces premiers Evenemens de nôtre Révolution; deux corporations, premierement celle des Pompons blancs, qui soutenôient le gouvernement; qui n'étoient aussi composés, que d'honnêtes Gens, qui désiroient la tranquilité de la Colonie; l'autre étoit celle qui étoit pour la faction des léopardins, qui eux

le dessous dans le Commencement. Mr. De Mauduit Marcha contre leurs comités dans la Nuit du 29 au 30 7bre. 1790, et le força de se dissoudre. Il arriva au Port au prince dans ce même temps deux Btlons. de France, artois & Normandie, qui contribuerent plutôt aux désordres, qu'à ramener le bon. Les habitans de la ville, qui etoient de la faction opposée au Gouvernement employerent des moyens viles pour les Capter, et leurs faire méconnoitre leurs devoirs; car ce fut eux, qui endoctrinerent ceux du Regiment du Port-au-prince pour assassiner le Brave Mr. de Mauduit leur Colonel quils massacrerent dans leurs Cazernes. On Prevint Mr. de Mauduit de leurs desseins dans la même Journée; mais ce brave Militaire ne sachant pas ce que cést que de composer avec l'honneur, s'en fut seul, à la Cazerne pour dissoudre ces mutins, qui tenoient un Clubs; les grenadiers, et chasseurs tomberent sur lui, et le hacherent en morceaux. tel fut la fin, d'un

si brave homme, qui auroit sauvé la Colonie s'il eut vécu plus long tems. Il fut pleuré & regretter ~~longtems~~ par les honnêtes Gens. Je ne sçai quel est le sujet pour quoi se Régiment aprés avoir Commis cette action exécrable; se battoit ~~tous~~ les jours, avec les deux Bataillons, artois, & Normandie. L'archenement étoit si grand, entre eux, quils alloient sur le terrein, Cinquante, contre pareil Nombre. On fut obligé de renfer=mer dans les Cazernes le Régiment du port=au-Prince; on les désarma, et on embarqua ce Régiment, qui fut renvoyé en france, ou il fut licentié à son arrivé.

Voila l'ouvrage de la vengeance des Satelli=tes, de la faction des Léopardins, qui seroit encore mieux Nommés en les appellant les tigres dévastateur du pays. L'insurection générale des Noirs eut lieu peu de tems aprés, presque partou=te la Colonie; excepté le quartier de la grande anse qui à toujours resté intact, qu'en à l'insurection des Noirs; et qui n'a même subi le joug, des

hommes de couleurs, et et des Nègres, qu'à l'époque où le Général anglais Maitland, reçu l'ordre de son gouvernement, d'évacuer toutes les places dela partie française de St Domingue. l'insurrection des Nègres commença dans lapartie du Nord, et fut la plus terrible, les chefs Principaux, qui étoit à leur tête, étoit Jean françois, et un Nommé biasson, qui étoit extrement Cruel. Je ne ferai qu'éffleuré le recit de cette Insurection, que je connais àpeine et dont il y à tant d'ouvrage, qui en ont parlé. Ceque jai vû dans un Voyage, que je fis par mer, de Jérémie au Cap français, en 1791, on voyoit la plaine du Nord, tout en feu; on me fit le récit des évenemens qui avoit eut lieus depuis le Commen=cement de l'insurrection. Cinquante récit, Cinquante rapports différens. Il étoit venu de france plusieurs Régimens, ou un Bataillon de chacun, qui étoit repandu presquetous dans laplaine du Nord, dont on avoit aucun Soin, et qu'un an après, Il n'en restoit pas un tiers. l'ancien Gouverne=ment avoit Disparu Mr de Peinier Gouverneur

au moment de l'assasin de Mr. le Colonel Mauduit s'étoit sauvé, à ce qu'on à dit, comme ayant Perdu la tête. les Gouverneurs se succedoient d'un moment à l'autre. l'assemblée du Cap, qui paroissoit réunir l'autorité, étoit sans force. Malgré que le principal chef de l'insurrection des Nègres, qui étoit Jean Louis Francois; qui passa chez les espagnols, et qui s'étoit retiré, avec tout son parti de la Coalisation; on ne put venir à bout de réduire les rebelles. On ne voyoit goutte, et tout le monde se perdoit, en voulant pénétrer ce dédale d'iniquités. les gardes magazins laissoit manquer dans les Camps, les Soldats de Vivres; et les exposoient tous les jours, à se faire surprendre par les insurgés, en allant, en maraude, dans les habitations; Quand Ils les attrapoient, ils ne leurs fesoient pas de grace. Souvent ils s'empoisonnoit eux mêmes, en mangeant du manioc qu'ils croyoient être de bonnes patates, qu'ils déterroit. On à voulu me persuader qu'on les empoisonnoient avec le vin; que les gardes ma=

Magasins par leurs Cupidités; d'une bonne barri=
=que, en faisoient trois, en employant le Bois de
Campêche que l'on met dedans. Cette liqueur
même en est Plus attrayante; le Campêche
renferme en lui un Sucre corrosif qui est perni=
=cieux pour la Poitrine. Je ne voulus pas croire
à cette assertion, qui répugne à l'imagination, et
je la rejettai loin de moi, comme n'étant pas pro=
=bable. la plaine de l'artibonitte étoit de même
insurgée, celle du cul de sac, près le port-au=
=Prince, celle de léogane, la plaine du fond
des Nègres, celle de l'anse à Veau et des ba=
=radaires, et la plaine des Cayes; ou cent soixante
sucreries furent toutes brulées. Dans ce même tems
les hommes de Couleurs libres, voyant que les
blancs s'opiniatroient contre eux à leurs refu=
ser l'exécution du decret du 4 avril, et que
dans plusieurs quartiers; on en avoit exécuté
quelques uns des leurs; Ils se Camperent, et
chercherent à surprendre des blancs, sur lesquels
ils userent de représailles. Au Port à piment

bourg, qui étoit assez conséquent, situé dans la
province du Sud; Il y eut plus de soixante ha=
=bitans, d'égorgés, par les hommes de couleurs
libres, qui avoient avec eux des Négres, qui en
partie n'étoient armés, que de Piques et de man=
=chettes, (especes de grands couteaux de cuisine).
Cette armée qui étoit composée de trois Cens hom=
=mes de Couleurs Libres, et de près de deux ou trois
mille Négres esclaves; s'avancoient sur Tiburon
Croyant cette Ville facile à surprendre; aussi bien
que le bourg des Cotteaux, et du Port à piment;
Ils étoient encouragés d'ailleurs par l'immense
et Riches butins, qu'ils avoient trouvés dans ce
dernier Bourg, et ils comptoient en trouver autant
à Tiburon; mais ils se tromperent; car ils n'y
trouverent, que la mort, qui les y attendoient.
Jérémie ayant sous sa dépendance cinquante
lieues de côte et très peuplés de blancs, alors,
avoit envoyés, Mr. de Maffrand habitant de
ce quartier, à la tete d'un Détachement de
quatre cent hommes, montés, et tous bien

Equipé, d'un bon fusil, sabre, et pistolet. Il n'en fallois pas tant, pour seduire cette armée, qui à cette époque, n'étoit ny armée, ny exercé, qui s'avancoit sous le coup de fusil; comme un troupeau de mouton, loin que d'en être épouvantée, par le nombre; plus ils etoient; plus on en tuoit.

S'ils avoient eus nôtre position parfaitement, et qu'ils eussent été plus aguérie, qu'ils ne l'étoient nous étions perdus, et pas une ne s'en seroit échapés; ayant la facilité par la position du terrein, de nous couper toute espece de retraite. Nous étions posté, sur un plateau, qui n'avoit pas plus de douze pieds d'élévation, du bord de la mer qui etoit bornée par un rang de maison exposé au Sud. Nous n'avions pas eus le tems avant le moment de l'attaque de faire le moindre retranchement, et nous n'avions, si on peut se servir de cette expression, que la boucle de nos souliers, pour nous servir de rempart. Se croyant sur de la victoire, ils n'avoient pris aucunes précautions, pour —

diriger leur attaque; Il est certain, que si, ils s'étoient divisés, en deux Colonnes; et que l'une fut venue par le bord de la mer il n'y avoit pas de salut pour nous. nôtre plateau étant masqués par ce rang de maisons, qui avoient leurs entrées tout à fait au bord de la mer; non seulement ils Pouvoient embusqués dans le faite de ces maisons ceux, qui avoit des fusils; qui nous auroient canardés sans qu'on puis=sent les voir; mais encore ils auroient proté=ger l'assaut, que d'autres auroient pus tentés de ce meme cotté avec de petites échelles de douze pieds de haut. l'autre Colonne; qui étoit auroit été appuyé au morne à l'extrémité par ou ils sonts venus nous attaquer, se seroit avan=cer avec plus d'hardiesses; il étoit par consé=quent inévitable, que nous ne succombions s'ils s'y étoient pris de cette manière. Nous n'avions pour nous, dans ce Cas là, que de faire une vigoureuse sortie de tout nôtre monde et de tomber sur la Colonne, qui auroit été

dans le morne, qui Regardoit nôtre position, et par ou ils sonts venus attaqués. Dans le cas ou nous n'eussions pas Réussi à les repousser; nous nous serions toujours ménager, une Retraite assurée; quils n'auroit put nous intercepter.

Dieu merci Nous n'avions pas cela a appréhender de leur part; tant par l'inéptie de leur chef qui étoit un Nègre libre Nommé Azor frere de Mere du Général Rigaud, qui à joué un si grand Role dans la province du Sud; dont j'aurai beaucoup à parlé dans la Suitte.

L'on peut croire entierement au Recit que je viens de faire de cette affaire, qui est des plus exact; m'y étant trouvér en personne. Non seulement d'y avoir assisté; mais encore je suis propriétaire d'une Petite habitation à Sept lieues de Tiburon, ou elle à eu lieu. Elle dura depuis cinq heures du matin, jusqu'à midi; l'esplanade, qui étoit entre notre plateau, et le morne, qui nous fesoit face, étoit jonché de morts; Ils enleverent tous leurs Blessés.

Mr. le chevalier de Sivré, comme Commandant de Tiburon, commandoit en Chef dans cette affaire et Mr. De Mafzan en Second; ce dernier fut blessé à la Cuisse; mais point dangéreusement. Nous eumes passablement de blessés et quelques uns qui y perdirent la vie. Monsieur de Sevré, ne s'étoit point attiré la confiance des habitans de Jérémie, et j'ai vû le moment, ou il se fesoit un mauvais Parti. Il étoit déja question de le faire passer par un Conseil de guerre, Mr. de Mafzan le tira de ce mauvais pas, et calma, l'affaire qui eût lieu deux jours auparavant (aux quartiers des anglais, petit hameau de Cinq à Six maisons à Six lieues de Tiburon) y donna lieu. Sachant par des avis qu'il reçut, et par les malheureux habitans qui s'étoient sauvés des Cotteaux, et du Port àpiment, que les insurgés, étoient en marche sur Tiburon; Il envoya un Nommé St Marie Arpenteur àla tête d'un Détachement de Cent ~~quarante~~ Cinquante blancs, toutes têtes écervelés, comme

Celles de ceux, qui les commandoient, Cerveaux brulés comme on n'en avoit jamais vû. M. qui avoit jetté du louche sur Mr. de Sevré; c'est qu'il envoya deux jours après un autre détachement de Cinquante Mulatre, qui parroissoient être attachés aux blancs, et dans qui il avoit beaucoup de confiance. Ces malheureux trahirent, et furent rejoindre leurs Camarades, par un Chemin Détourné. Quand ~~le Monsieur~~ Monsieur St. Marie fut arrivé aux anglais Il fut sur la Sucrerie Giraud, qui est attenant à ce hameau; sur la nouvelle qu'on apprit par deux Négresses, qui étoit fort attachés à leurs maitres, que les insurgés étoient embusqués dans tous les batimens de la sucrerie, et que ceux qui n'avoient que des Piques & manchettes, l'étoient aussi dans les pieces de Cannes, avoisinantes. le Détachement Inviterent Mr. St. Marie à s'en retourner, à Libu-rzon. Il étoit très Violent, et très emporté, et d'une témérité dont il n'y avoit point d'exemple; et il leur fit pour toute reponse, qu'il n'y avoit que des laches qui pouvoient tenir de tels propos; que les

Jean f... pouvois s'en aller; ce sont ces propres expressions
Ce Détachement n'étoit en partie et même plus des deux tiers du détachement, de Jeunes Créoles bouillans de Courage, que ces Propos humilians de la part du Commandant enflamerent de courage. chacun s'empressa de desseller leurs chevaux qu'ils lachérent dans la savanne. les Mulatres qui étoient embusqués dans la sucrerie, dans la Purgerie et dans d'autres batimens; n'attendoient que ce moment pour les attaquer, le Détachement avoit pris poste dans un grand Parque à bœuf qui étoit entouré d'une muraille de quatre pieds de haut qui les mettoit assez à l'abri des balles, qui pleuvoient sur eux Joliment. Malgré que les mulatres avoient un grand avantage d'être plus élevé qu'eux et de pouvoir tirer par le faitage sans etre decouvert, par le moyen d'une essente qu'ils otoient du Toit. Le Détachement alloient être Vainqueur, et les mulatres ne tiroient que de loin; +en tom Manquant de munitions. Malheureusement, pour les blancs, une Pluie ~~[illegible]~~ des plus abandantes

vint à tomber Au point que les fusils ne pouvoient faire feu. Voyant cela; ils penserent à chercher leur salut dans la fuite; ils voulurent gagner le bord de la mer, pour se sauver par le grand Chemin, pour se cacher dans le bois; mais les Nè=gres, qui suivoient leurs mouvemens, les avoient cernés de toutes parts, et ils furent tous massacrés impitoyablement au bord de la mer. Pas un d'eux ne rentra à Tiburon, en apporter la nouvelle. Cette affaire eut lieu, deux jours avant l'attaque de Tiburon. ainsi périt sans nécessité toute la plus belle Jeunesse du Pays. Il parroit que les mêmes scènes eurent lieu presqu'en même tems dans tous les quartiers de la Colonie, qui ne s'étoient pas tenus sur leur garde. Peu de tems après Il y eut un Concordat entre les blancs, et les Gens de Couleurs libres, ou les deux Partis sti=pulerent; qu'ils feroient Cause Commune, pour faire rentrer les Negres insurgés dans l'ordre que l'on oublieroient les torts reciproques &c Ne me rappellant pas de tous les articles au juste

-que contenoit cet arrangement par le laps de tems qui s'est écoulés depuis tous ces évenemens; Je dirai seulement qu'étant toujours en défiance, les uns envers les autres; qu'ils observerent dans la partie du Sud, leurs promesses de faire rentrer les Negres dans l'ordre. ~~Par exemple~~ Je vais citer un trait de barbarie, et de Cruauté dont l'histoire n'offre pas d'exemple; dont les habitans de Jérémie se sont rendus coupables et dont Je frémis encore quand j'y Pense, dont toutes les ames sensibles frémiront d'horreur. si ces faits ne s'étoient pas passés sous mes yeux; ayant eu lieu dans le quartier que j'habitois; je ne pourrois y croire. Doit on faire payer à l'innocent, les dettes du Coupable. O! Généreux PlunKette, ton coeur sensible, & humain reclama, Pour ces Malheureux infortunés; Mais rien ne put fléchir leurs Coeurs barbares qui ne connoissoient que la haine, et la Vengeance; et plus de quatre cens hommes de Couleurs libres furent arrachés des bras de leurs femmes et de leurs enfans, et transportés dans la ville

de Jérémie; où la mort la plus longue et la plus cruelle, les attendoient. On n'eut pas même pitié de la vieillesse; le vieux Durocher sexagénaire, et infirme, riche Propriétaire, faisant cent milliers de Cacao sur son habitation, en fut arraché, comme les autres. Sa propriété étoit limitrophe de la mienne. Etant à Jérémie, On mit tous ces Malheureux à bord d'un Navire Marchand, qui avoit débarqué sa Cargaison; qui étoit tout au plus du Port de trois cents Tonneaux. Jugez combien ces infortunés devoient être à leurs aises; Ils eussent été moins mal, renfermés dans des cachots les plus obscures. A peine leurs parents, qui venoient de quinze & vingt lieues, pouvoient parvenir, à les voir. Il falloient qu'ils présentent pétitions, sur pétitions au Grand Conseil de la grande anse qui nétoient composés en partie, que d'hommes immoraux, sans pudeurs, et grevés de dettes. Un jour, que j'étois venu à Jérémie, pour y voir quelques uns de ces Infortunés, qui m'interessoit, j'eus la Curiosité d'assister, à Une séance, de ce grand

Conseil; je peux dire n'avoir jamais vu d'assemblée plus tumultueuse que celle où les assistans y fesoient des motions, à torts, et à travers. Mr. Rigau Négociant de l'endroit en étoit le President. tous les jours; on tenoit Conseil depuis l'arrestation des hommes de Couleurs: pour statuer, sur le sort de ces infortunés Victimes, qui attendoient de jour en jour la mort. O! Comble d'horreur et d'infamie, que la plume se refuse à tracer; qui pourra croire que la majorité, des Votes étoient d'avis, que dans une Nuit on éloigna de terre le Navire, qui servoit de prison, à ces Malheureux et d'y faire un trou en dehors, et de les Noyers. Comme leurs projets n'avoient point été secrets Il ne put avoir lieu. La Classe la plus saine des blancs, qui gémissoient de leurs malheurs reclama, en leur faveur; On en fit même descendre un bien petit Nombre parmi les Vieillards, et ont en mis beaucoup de Jeunes aux fers; sous le spécieux prétexte, qu'ils vouloient se révolter. Le mauvais air qu'on avoit soin d'entretenir

dans ce bord, qui étoit une prison inffecte, les fesoit mourir plus de dix Par jour. Pour accélérer leur mort d'avantage; par un Raffinement de Cruauté on inventa D'innoculer à bord, la plus mauvaise petite Vérole, que l'on aye pu voir.

Il ne faut pas demander, si ces malheureux, pour lesquelles, on n'avoit aucun Soin, et dont leurs Bourreaux, et leurs Géoliers étoient sans pitié étoient bientôt Troussés. Près d'un tiers malgré cela avoient resistés à ces Cruels Tourmens; lorsque Mr. Dela Roche fontaine representant, ~~envoyés de france~~ nouvellement envoyés de france, fesant sa tournée dans le Sud; passa à Jérémie et renvoya dans leurs foyers, le reste de ces malheureuses Victimes. Ceci arriva au moment même du Concordat, et au mépris dela foi des traités. ce qui fait voir que le Conseil agissoit comme des Indépendans, qui méconnoissoit les representans del'autorité, qui se tenoient au Cap.

D'ailleurs personne N'ignoroit que l'esprit, qui regnoit dans ce Conseil de la grande anse qui

s'étoient formés de lui même sans l'aveu des loix; étoit le même Esprit, de la faction des léopardins?

Cette même faction, qui n'a pû Parvenir à exter=miner cette Malheureuse Classe d'hommes, si inter=ressante a conserver, qui auroit fait contre poids pour le maintient de l'ordre et de la tranquillité s'ils eussent sçu mettre sous leurs pieds, la haine qu'ils leurs ont toujours vouée; parviendroit ils à anéantir jusqu'à la souche; ils n'en s'envetiront jamais dans l'oubli, leurs trames odieuses, d'avoir voulu soustraire St. Domingue à la france; dont ils n'ont pas abandonner le projet, le temps qui est un grand maitre dé=voilera un jour le Mistère de tant d'iniquités.

La délégation, des Nouveaux Commissaires arriva à St. Domingue en 1792, et débarqua au Cap français. C'étoit la seconde; car nous avions eûs au Commencement de notre Révolu=tion, Celle de Mirbeck, Roime, et St leger; ils tenoient leurs séance, à léoganne. Je serois bien embarassé de faire le récit de leurs

Opérations; n'ayant connu, que vaguement quelques Particularités d'eux; et que j'ai entièrement oublié. J'aime mieux me taire, sur les choses dont je ne suis pas assuré. Le fait est qu'ils ne sont pas restés long tems, dans la Colonie et que je n'ai pas entendu Beaucoup parler d'eux. Si ils n'y ont pas fait de bien, je ne crois pas qu'ils y ont fait Beaucoup de mal. comme les gouverneurs Dachilleau, Desparbes, Rochambeau, & galbo; ils n'ont fait qu'une Dapparution. celuy qui a joué le plus grand role de ces Nouveaux venus dans notre Revolution; et qui s'y est maintenu le plus long tems, et qui s'est rendu impénétrable, est Monsieur de Blanchelande qui est venu se faire guillotiner en france. Dénoncé sans doute par les polverel et Sonthonax. + les derniers furent long tems impénétrable pour avoir le tems de connoître les esprits, et de dresser leurs Batteries; les intriguans qui n'avoient rien à perdre, eurent un champ vaste a parcourir sous des monstres

+ au Cap le deux de decembre 1792.

pareils. Il y eut + une Risque entre les Commissaires, et le Parti, qui vouloient les embarquer; ont se battit toute la nuit dans les Rues; la fussillade ne cessa qu'au jour; les commissaires vouloit faire une épreuve en provoquant cette Risque, et voir s'ils pouvoient compter sur un tas de Vagabonds dont la ville étoit Rempli; mais les personnages qui ne vouloient point être Reconnu Rentrerent chez eux se cacher, aussitot qu'ils virent le jour avec le pillage des magasins, qu'ils avoient enlevés. Ils avoient jouer une assez beau Rôle. les Commissaires les avoient enrolés à force D'argent; c'étoit pour eux Double Négoce. le lendemain, ils faisoient les entendre dans les Caffés se vanter, de s'être bien Battus, contre les Commissaires; qui eurent le dessus par le grand Nombre des Esclaves domestiques que les commissaires avoient armées. Cet affaire fut assoupie et l'on Débitoit, que C'étoit un mal Entendu, entre patrouilles; ce qu'il y a de singulier; c'est qu'on jasoit librement, et que

personne ne fut rechercher dans cette affaire.
Leurs autorités s'affermissoient de jour en jour
ils mettoient des Gens de Couleurs, & négres
libres, pour officier dans tous les Régimens.
Je me trouvai; au Cap en mars de l'année 1793
Ils reçurent par l'aviso Commandé par Mr.
Puissére, la nouvelle de la mort de l'infortuné
louis seize, et celle de la guerre de la France
avec de l'angleterre. Cette mort innattendue
porta le deuil & la tristesse dans tous les
cœurs des personnes honnêtes et sensible pendant
que les deux monstres de Polverel et Sonthonax
se réjouissoient; j'ai vu le moment; pendant
que la deffense de ce malheureux Roy parut;
faitte par Mr. de Seize Avocat; qu'ils alloient
passer un mauvais quart d'heure; mais l'on
manqua de Courage; quelques sattellittes
de ces monstres firent des rechercher, et cette
deffense de Mr. de Seize ne parut que trois
jours. Pour lors, ils se Démasquerent entie-
-rement. les arrestations commencerent; on recher=

=da plusieurs personnes, qui s'étoient mis à la tête des bourgeois armés dans la Nuit du deux au 3 de décembre. J'appris étant au Cap en mars 1793, que les Commissaires se préparoient, à marcher contre la ville du Port-au-prince avec des forces formidables; par terre, et par mer; J'étois encore à St. Marc lors de leurs passage dans cette ville Ils étoient à bord du Vaisseau l'américa, et ils avoient avec eux la frégatte la fine, que mon=toit Mr. Sercé. Les Commissaires y séjournerent plusieurs jours, et y commirent des Vexations inouies plusieurs Personnes marquantes, furent arrettés, entr'autres Particularités, qui eurent lieu; Ils apprirent qu'un Notaire de cette Ville, avoit entre ses mains, un Dépot d'argent, très consé quent, appartenant, à un Particulier, qui se trouvoit être en france, dans ce moment. Ils s'en emparèrent en fesant Violence à cet homme qui en déploya tout le Caractère. Ils ne le remis que lors qu'il vit qu'il alloit etre incarcéré, et que sa maison, alloit être livrée au pillage

comme bien d'autres, l'ont été, par des gens mar=
=quans de leurs suittes. La ville du port-au-Prince
leurs avoient fermés ses Portes, ~~et~~ + les habitans parroissoient
vouloir mourir les armes à la main; plutot
que de les receevoir. Aussitot que le Vaisseau
l'américa, qui etoit de 74 Pieces de Canon, eût
mouillé, dans le port; ainsi que la frégatte
la fine, qui étoit du Premier rang, portant de
trente six, à quarante pieces de Canon; se furent
aussi embossés; ils envoyerent sommation à la
ville de se rendre. C'étoit un Nommé Borel,
qui avoit été envahi, des Pouvoirs, pour déffen=
=dre la ville. On parlementa plusieurs jours de
suitte, sans pouvoir tomber d'accord; alors les
Commissaires commencerent l'attaque, qui ne dis=
=continua pas, pendant trois jours. Le vaisseau
tiroit sur la ville, et sur les forts à boulets rouge
et fesoit un Domâge Considérable; en même
tems ces deux monstres, fesoit marcher la
horde de brigands, du Négre hyacinthe, leurs
Chefs, qui étoient Campés, dans la plaine du

cul de sac. Ils devoient entrer dans la ville le fer, et la torche à la main; pour éviter de pareils désastres, qui auroit entraîné la ruine d'une si belle ville, qui renfermoit des richesses immenses; l'on se décida à se soumettre. Mr. Borgella maire de la municipalité fut charger de traiter de la Capitulation; qui ne fut point observer; On donna le temps à Borel de se sauver à travers la montagne qui communique à la mer de l'est; ou il s'embarqua, avec une bonne somme d'argent, que lui firent les habitans. Ce Borel étoit un des membres de la faction des léopardins, extrêment intriguans, qui étoit très grêlés, et qui avoit bien besoin d'espèces, qui ne fut pas fachér, de la tournure que prit cette affaire. J'arrivai au port-au Prince, venant de St marc, quinze jours après la reddition de cette Ville; J'avois la douleur d'y voir passer dans les rues tous les jours, les malheureux habitans qu'on entrainoient dans les Prisons de cette

ville qui en étoient encombrées. Ces malheureuses Victimes qui étoient en partie des habitans les plus Notoirs, étoient deportées; on pilloit sur leurs habitations, ou dans les maisons de la ville; leurs propriétés étoient séquestrées; au profit de la république. l'on comprends assez ceque cela veut dire; car la république étoit eux. Je me rappelle à ce Sujet d'un bon mot d'un ancien chefs noirs insurgés, que l'on appel-toit Maréchall; voyant le Commissaire Polvérel partir, des Cayes, pour se rendre au Port-au Prince, (que ces Coquins Nommerent port Republicain) en emportant la caisse, qui étoit au trésor. Le Nègre dit à ce Sujet qu'il emportoit la République avec luy. Ils amandèrent aussitot leurs entrées; la ville à quatre cent cinquante mille livres, et les habitans ne purent sortir de la ville, pour vaquer à leurs affaires, que cette somme ne fut versée au Gouvernement. Il n'y a pas d'exactions et de vexations, qu'ils n'ayent com-

Commis eux, et leurs adhérens, Quand ils eurent déportés, ceux qu'ils consideroient; comme étant les plus capables de traverser leurs desseins, et leurs Opérations; Ils ouvrirent un grand Livre destinés à recevoir les actes, et les Signatures des habitans, qui parroissoient souscrire de leurs pleins grés, à donner la liberté à leurs esclaves; pendant qu'ils ne leurs extorquoient que par la crainte. Machinations éxécrables, que leurs Suggeroient leurs génies infernales. quand Ils eurent de cette maniere recueilliés les deux tiers de Signatures, des habitans de la Colonie. ~~Kravay~~ Polvérel envoya son Collègue Sonthonax, dans la plaine du Nord pour achever de mettre fin à l'œuvre; qu'ils avoient si bien commencés. Sonthonax qui extrêment Cupides; étant au milieu de cet horde de brigands, qui le Considéroit comme leurs Dieux, voulut tirer deux, en leurs donnant connoissances de la décition, prises, par la commissionst, qui leur donnoit la liberté; du Numé=

-raire; ils se cottiserent, entr'eux et lui firent une forte somme. Dans cet Intervalle Polverel étoit venu aux Cayes; pour Extorquer de même que dans les autres Villes; la signature des habitans de cette province. On avoit projetté de le surprendre, et de lui mettre la main dessus. Un Nommé Auxpois Négiotant; homme décidé, et entreprenant, en avoit drêssé le plan et étoit Capable de l'executer; s'il avoit été secondés; mais l'on manquá d'énergie, et le Coup manqua; Cependant sans être découvert. Il reçut dans cetems des nouvelles de son Collègue; qu'ils lui annoncoient, qu'ils n'avoit dût son salut, et le rétablissement de l'ordre parmi ces insurgés, qui étoient tous rentrés dans leurs habitations respectives, Depuis qu'il s'étoit ~~fait~~ forcé de Proclamer la liberté Général; que s'étoit contre son gré qu'il l'avoit fait. Cette nouvelle machination dont personne ne fut la Dupe; avoit été concertés entr'eux; Polverel approuva, ce que son Collègue

avoit fait, et prononca la liberté générale par une Proclamation; ou il motiva les causes qui l'y avoit déterminés. Il s'en retourna au port-au Prince, en enlevant tout l'argent qui étoit au trésor de ce Departement; sans payer les troupes de lignes, qui n'avoient rien reçu depuis six mois. à son retour au port-au Prince; Il chargéa un Nommé Rigaud mu=latre libre, qui avoit servi, sous le Comte Destin dans l'expédition de savana; pendant la guerre des américains; de marcher contre la ville de Jérémie qui ne Vouloit pas reconnoitre l'auto=rité des Commissaires. Ce Rigaud avoit une armée Denviron Douze cens hommes Composés de mulatres & Nègres libres, et de beaucoup de Domestiques, de la ville des Cayes, qui étoit déja un peu exercés, et qui tiroit parfai=tement un Coup de fusil. Plusieurs délégués de la Commission suivoit cette armée, qui étoit chargés de Pouvoirs des Commissaires. aussi=tot leurs arrivés devant le Camp Desrivaux

ou les jéremiens n'y avoient encore qu'un foie détachement, les croyant plus éloignés. on les amusa à parlementer, sous le pretexte que le Commandant étoit absent; on fut en pourparlers tout la Nuit, étant arrivés frès tard le Soir; fort heureusement pour les jéremiens; ce qui Couvrit le peu de forces qu'ils avoient. Si les mulatres ne s'étoient par amuser à parlementer; Ils entroient dans le Camp sans opposition; car ils n'étoient pas plus Soixante hommes dedans, et alloient droit a Jéremie, ou ils n'y avoit de ce tems au=cunes fortifications. Deux heures avant l'at=taque les Détachements arriverent de toutes parts, et ils se trouverent réunis plus de Six cent blancs bien armées; Sans compter deux cent Negres fidelles, quils avoient armées et qui ne les onts jamais abandonnés, par la Suitte; la partie n'étoit pas égal, et les blancs immanquablement devoit l'emporté étant à peu de choses prês égal en Nombre;

étant bien retrancher, et ayant deux pieces de Canons, qui pouvoient tirer à mitrail et l'on ne pouvois guère se présenter que d'un Cotté, pour l'attaquer, aussi ce fut le tombeau de presque tous ces vaillans guerriers; qui se firent en parti acchér Ils en avoient beaucoup parmi quil ne respiroient, que vengeance ayant été du nombre de ceux qui avoient tant Souffert a bord de Navire dont j'ai déja Parlé. les Mulatres s'apperceurent quils avoient été induits en erreur; il falloit faire retraitre, et passer pour lacher, pour se tirer de ce mauvais pas; Ils voyoient bien le danger; mais ils aime=rent mieux se faire écharper que leurs amourpropre en Souffrit. On tint Conseil de guerre Pour savoir, si on se retireroit, ou si persisteroit à attaquer Pinchinat mulatre qui etoit un des Représentans, et deux de ses Collegues, dont je ne me rappelle pas de leurs noms; étoient D'avis, que l'on fasse re=traite. C'étoit le parti le plus Prudent; d'autant

plus qu'on ne Pouvoit les Poursuivre par une route qui n'étoit que chaines de montagnes, et de bois. Depuis leur arriver; Ils s'étoient appro=
=chés du Camp, assez prés pour se parler, les mulatres voulurent employer les subterfuges et demandérent seulement à passer; quils n'avoient pas de mauvaises intentions. On leurs fit pour toute reponse, quils n'avoient qu'a mettre bas les armes. Cette reponse les enflama de courage; et foncerent sur le Camp comme des lions pour le prendre D'assaut, en moins de Cinq minutes, ils eurent trois cens hommes, hors de combat, et retournerent deux fois à la charge; sans obtenir le moindre succès; que de se faire mettre en pieces. de douze cens quils étoient venus Ils ne s'en retourna pas trois cens. Ils ne purent enlever aucuns de leurs blessés; les Négres qui s'étoient, mis à leurs poursuite, les finirent étant étendus a terre tout le Long du chemin; on en trouva jusqu'à prés de six lieues pour atteindre le

bas de la Montagne. Cette affaire a été un Coup
decitif, et les Jéremiens nont point subi le
joug des Commissaires. Peu de tems après
Il y eut une Risque entre les blancs, et les hom=
=mes de Couleurs, dans la ville des Cayes —
Capitale de la Province du Sud, les deux Com=
=missaires Polverel, & Sonthonax venoient de
s'adjoindre un Collègue dans le Commissaire
Delpèche, et qui devoit se fixer dans cette
Province le Général Rigaud venoit d'être
Nommé Provisoirement; à ce grade par les Com=
=missaires; et à celuy de Commandant de la
province du Sud. C'étoit les 4 de Juillet 1793
que cette affaire eut lieu les blancs, et les
hommes de Couleurs Paroissoient être unis; et effec=
=tivement, je peux dire sans partialité, que la géné=
=ralité des hommes de Couleurs, étoient de bonne
foy; ainsi que presque les deux tiers des habitans
Blancs. On étoit tous les armes sur la
place ou on avoit élever un autel de la patrie
la Cérimonie étant fini la garde nationale —

défilé devant le Commissaire, et devant le général Rigaud; au même moment deux Salariés, de Jérémie tire à brule pour point, leur Pistolet, sur la Poitrine de ce général; qui avoit Prévu apparement qu'il devoit lui arriver cette Catastrophe s'étoit heureusement pour lui plastronné. Il se retira à l'extrémité de la ville, avec les siens, dans le fort de l'islet; attendant des ordres du Commissaire; qui Calma la rumeur; qui existoit parmi les blancs, craignant que les hommes de couleurs ne cherchassent à se vanger contre eux de l'attentat fait à leur Général par deux mauvais sujets. l'un se Nommoit badoulet, et l'autre mouchet; tous deux résidant à Jérémie, envoyé à cette fête pour executer ce Coup. Badoulet étoit un mauvais arpenteur, et Mouchet, un Méchant folliculaire; tous deux bien dignes de mépris. Ils s'échapperent, sans qu'a peine, on pensat à eux. cette affaire n'eut aucune suitte facheuse; et l'on ne rechercha personne, pour cause de cette affaire. Le Commissaire Delpêche, que je n'ai connu, que de Réputation

n'ayant Point fait de voyage aux Cayes pendant
le court espace de son exercice; fut moissonné peu
de tems après sa Nomination. Il avoit l'esprit
très conciliant, et d'une grande Modération, son
humanité lui avoit fait concevoir le projet de
ne point reconnoître la liberté donné aux Noirs
par ses Collègues, qui étoit plutot pour ces
malheureux le plus grand fléau qui puissent
leurs arrivéer; qu'un bienfait fondé sur des
Principes d'humanité. Ayant beaucoup connu
le général Rigaud, par la suitte du tems, je peux
assuré, qu'il auroit secondé, de tous ses pouvoirs,
et de tous ses moyens (car il n'en manquoit
point; tant par le talent qu'il avoit de la —
persuasion que par la grande Confiance, que
les Nègres de la plaine du fond, avoient en lui,)
le Commissaire Delpêche, qui avoit d'autres
principes que ceux de ses impitoyables Collègues.
Sa mort prématuré, ne lui donna pas le tems
de faire le bien, dans ce Département qu'il se
proposoit d'opérer; le genre de mort qu'il —

éprouva n'annonça que trop qu'elle n'étoit point naturel. Pendant que le général Rigaud orga=nisoit dans le Département du Sud, une légion sous la dénomination de volontaires Nationnaux soldés; voyons ce qu'il se passoit dans le Dépar=tement du Nord et dans celuy de l'ouest.

Les anglois venoient de s'emparer du mole St. Nicolas, de St. marc, et de l'arcahaye; ce qui interceptoit la Communication entre la ville du Cap, et celle du port-au-Prince; où étoit Polvérel & Sonthonax. La ville de léogane, dans la pro=vince de l'ouest venoit d'appeller aussi les anglais; ainsi que la ville de Jérémie, dans la province du Sud. les anglois avois encore très peu de forces, dans toutes ces places; Ils formerent des Régimens Noirs; Provenant de Nègres d'habitations; qu'ils payoient mille écus, à chaque habitans, à qui ils appartenoien les Commissaires de leurs Cottés, en fesoient autant, en formant des légions dans les quartiers de chaque Département, qui leurs

étoient soumis. Le Général Galbeau étoit arrivé peu de tems avant au Cap, qui avoit été Nommé Gouverneur de St. Domingue, les Commissaires ne voulurent point le reconnoître; Polverel comme le plus intrépide, des Deux, se mit à la tête d'une armée, et arriva devant la ville du Cap vers la mi Aoust 1793; à peine le général Galbeau avoit il eut le tems de se reconnoître et de se préparer au Combat. Il fit descendre à terre tous les équipages des Navires, qui se trouvoient en rade, et les arma; qui firent plus de mal; qu'ils ne contribuerent à la defense de cette malheureuse ville, qui fut en proie, au Meurtre, au pillage, au viol, à l'incendie, et à tous les excès imaginables. Pauvre ville, qui renfermoit tant de richesses fut entierement ruiné, & brulé à moitié. La Confusion étoit si grande, quand ces brigands, entrerent en ville, que les Combattans des deux parties pilloient ensemble. On m'a assuré que l'on avoit après l'affaire, trouvé à bord des batimens ami-

=ricains, et de ceux de Curacco, des Sacs de Caffé, appartenant à divers Magazins, de Negotiant du Cap, marqué à leur Nom. Galbeau eut le dessous dans cette affaire. Il partit avec le Convoi escorté des Vaisseaux, et des frégates, qui furent aux etats unis D'amérique. le vaisseau l'américa resta seul dans la Colonie. On pretend quil avoit à son bord, les trésors des Commis=saires, qui se montoient au moins à Sept mil=lions Je n'assurerai pas ce fait; mais c'étoit le bruit public qui s'étoit répandu dans la Colonie, après leurs arrestations dans la ville de Jacmel, par le Capitaine chambon. le Commissaire Polverel revint en Suitte, après cette expédition, au Port-au-Prince, ou de nou=veaux évenements; les attendoient. Pendant son absence; Le Général, monbrun mulatre & riche habitant D'aquin, qui Commandoit la légion de l'ouest; venoit d'avoir, un differend avec le Commissaire Sonthonax, le général Desfourneaux étoit dans cette + pour Sonthonax
+ affaire

qui le Protégeoit. Ces deux Partis se battirent et desfourneaux eut le dessous, et fut obligé de se sauver, Sonthonax fut réduit à implorer la protection du Vainqueur; c'est ainsi que la meilleure cause triompha. Je ne dis pas la bonne; car ce n'étois que l'ambition, qui les fesoit agir ainsi; Mais Monbrun avoit des Principes de moralités, que Sonthonax, et desfourneaux n'avoit pas. On Pretend même quil ne se sauva à Léogane, que Pour demander du Service aux anglois, qui étoit dans cette Place. J'ai connu cet homme quelque tems, après; lorsque Sonthonax reparut dans cette Colonie, pour son second voyage, et pour le malheur de cette belle contrée. Ce Désfourneaux, qui étoit son factotum et qui n'étoit parvenu au grade de Général de Division de Simple Capitaine des Dragons D'orléans, quil étoit, que par les nominations successives de ce Commissaire; étoit repassé avec lui à St. Domingue. Ce général avoit été envoyé aux Cayes Pour y exécuter, un projet de Vengeance

contre les hommes de Couleurs; mais Nanticipons pas sur le recit, que j'en ferai par ordre des choses; reprenons le fil des évenemens. Polvérel s'étoit réuni à son Collègue et ~~Als~~ croyoient tran=
=quilles possesseurs de leurs rapines, et pensoient au moyen de s'en acquérirent d'autres lorsquils furent traversés d'une maniere bien facheuse? Le Général anglois ~~qu~~ Ouicdokte, venoit de recevoir des forces imposantes, avec des ordres de son Gouvernement d'employer tous les moyens possibles, pour envahir le reste de la Colonie? mais, elle ne furent, que suffisantes, pour Prendre le Port-au-Prince. Ce Général, qui avoit vû Madame libi à Léogne femme du Négotiant de cenom; Il en étoit amoureux; et l'on prétend que s'est ce qui le décida; à faire le Siége de la ville du port-au-prince de Préférence à la Ville des Cayes. Je n'assure ~~rapes~~ pas cette ver=
=sion; mais il est bien sure; que s'il s'étoit décidé à l'attaquer, et qu'il eût reussi à la prendre dans moins de trois mois; ils auroient conquis

Conquis; non seulement toutes les villes de la province du Sud, de la partie de l'est, et de la province de l'ouest; mais encore, toutes celles de la Province du Nord. Il en fut peut être résulté de plus grand Malheurs; les Nègres, ne se fussent pas plus soumis pour cela, et auroit dévastés d'avantage les habitations. Le Général anglois attaqua donc la ville du port-au-Prince, et la prit ce fut même un Chefs nègres, qui lui en facilita la prise, en livrant à l'armée angloise, le fort St. Joseph, qui domine la ville. Ils furent obligés de faire retraite pour gagner Jacmel par le même chemin, qu'un an & demi, auparavant Borel avoit pris; lorquils avoient soumis le port-au-Prince. Ils ne se doutoit pas qu'ils venoient se mettre à la gueule du Loup; car le hazard voulut, ou pour mieux dire la divine Providence, qui vouloit nous délivrer de pareils monstres, que le Capitaine chambon, qui étoit parti de france, ayant tous les ordres necessaires, pour ne pas les manquer, dans

quels susdits Portes, quil les eussent trouvés, avoit atterri par le Cap de la beate, qui se trouve dans l'est de l'isle; au lieu de venir reconnoitre la grange, qui est toujours la route que tiennent les Navires, qui viennent de france, à St Domin=gue. Il mouilla donc à Jacmel, peu de tems après l'arrivé des Commissaires dans cette Ville ayant appris par un Pecheur, qui alloit au large relever ses Nasses, quils étoient à Jacmel. Il avoit cent hommes d'élites de troupes à son bord quil eut soin, qu'ils ne se montrent point. Les Commissaires, qui s'étoient logés, sur une imminence, qui plongeoient, et decouvroient la ville Basse, et la rade Parfaitement, n'étoient pas sans inquiétude, en reconnoissant, une corvette de l'état, qui portoient Cornettes à son grand mats de pérroquets. le Criminel est toujours tremblant, souvent même pour les choses, les plus insignifiantes, il sembloit quils devinoient, le sujet de leurs craintes. plus ils avoient d'impa=tience devoir venir le Capitaine à terre, plus il

mettoit de retard, pour ne pas manquer son opéra-
-tion, ne voulant point causer d'émeute, qui auroit
put occasionner les plus grands malheurs.
Le point essentiel, étoit de faire parvenir au
Commandant dela place, qui étoit le général
Beauvais; l'ordre emmané du Directoire, qui lui
enjoignoit de prêter main forte, à ce Capitaine
en cas de besoin. Il avoit profité après le pre=
-mier méssage; que les Commissaires, lui fai=
-soit savoir, que les représentans dela nation
étoitent en cette ville, ~~qu~~ qu'il s'aye quelqu'il soit
a venir sur le champ, rendre Compte de sa mission;
Il avoit envoyé un officier avec son Canot en
remettant à un matelot l'ordre pour le Com=
-mandant Beauvais, qu'il devoit lui remettre
en Secret. L'officier étoit charger dela part du
Capitaine de leurs assurer de l'empressement
qu'il mettoit à venir leurs rendrent ses très
humbles devoirs; qu'ils ne devoient pas ignorer
les Loix de la marine, qui ne permettoient pas
à un Capitaine d'abandonner son Navire qu'au

préalable de l'avoir bien mis en Sureté. Comme il étoit mouillé dans une rade foraine, il prenoit ses Précautions, et c'est ce qui étoit la cause de son Retard; quil leurs en fesoient ses excuses. Le fait est quil n'éludoit, que pour attendre la reponse de Beauvais. Il la reçut, elle lui annonçoient, que lors quil entendroit battre la générale ce seroit pour lui, le signal de descendre à terre. Les Commissaires étoient furieux, ils alloient, et venoient ayant toujours la longue vüe fixée sur la corvette, pour observer; s'ils ne voyoient rien, qui puissent leurs indiqué quel étoit leur sort. Ils se mouroient de peur et d'impatience. Enfin comme dans la barbe bleu; Ils se disoient, Mon frère, Ne vois tu rien venir; Ils envoyerent un Nouveau Message; ou ils employoient les gros mots. au même moment qu'elle surprise Pour eux! Ils entendent battre la générale; il me semble aussi entendre battre leurs Cœurs, en ce moment. Qu'on appelle Beauvais dirent ils, tout frémissant de rage

Comment! battre la générale sans nos ordres. oh! nous sommes trahis; dit Sonthonax à son Collègue, qui ne s'épouvantoit guères. Un moment après, on vit le Capitaine mettre pied à terre sur le rivage. Beauvais fut à sa rencontre accompagné de son état major, qui étoient brillant; tant par sa jeunesse, sa Corporance, et son habillement; car le Général Beauvais aimoit le luxe. Arrivé au Gouvernement, Il salua les Commissaires, qui firent de vives reproches, au Capitaine +d'avoir +resté si long tems à descendre Il s'excusa par des raisons Plausibles. Ils lui demanderent, ou étoient ses Dépêches, le Directoire, qui avoient prévus l'embarras, ou se trouveroit le Capitaine dans ce cas. Il leur exiba un Ordre du Directoire, concue ainsi, en ces termes. Il est enjoint aux Commissaires civil Polvérel, et Sonthonax de se rendre à bord de la corvette, Commandé par le Capitaine Chambon, pour y prendre Connoissances, des Dépêches qui leurs sont adréssés, qui ne peuvent

être dédébêter, et lui qu'à bord de ladite Corvette en présence du Commandant de la place, et de son état major, où se trouveront les Commissaires.

D'après la lecture de cet ordre, Ils virent bien de quoi il s'agissoit pour eux et ne purent s'em-pêcher de dire au Capitaine qu'il avoit usé de supercherie, et que c'étoit en vain; qu'ils voy-oient bien qu'ils étoient rappelés, en France le Capitaine chercha à les dissuader de l'idée qu'ils avoient. Ils se rendirent à bord où un Splendide dîner les attendoient, le Commandant Beauvais, et son état major en étoit. Les rasades qu'ils avoient déja bûs à la Santé du Directoire leurs fit oublier pour ainsi dire la mauvaise idée qu'ils avoient quand, on se leva de table après avoir pris le Caffé et la liqueur. le Capitaine les fit entrer dans la chambre du Conseil avec le Général Beauvais; où il leurs expliqua l'ordre de repasser en France, pour y rendre compte de leurs conduite. C'est pour lors que

l'on vit le Sonthonax féroce, se montrer aussi Lache qu'il étoit Cruel; un aide de Camp, du Général beauvais m'a assuré, que lorsque cet ordre, leurs furent-notifiés il pleuroit comme un enfant. Polverel au Contraire montra beaucoup de Caractère, et parut se résigner. Il Prononça ses Paroles à son Collègue, quoi, mon ami! Vous qui avez bravé les dangers dans la partie du Nord; au Milieu des ~~Dangers~~ égorgeurs; pour y rétablir l'ordre; vous manquez de courage, et vous redoutez, ce que vous deveriez désirez. Nos Consciences n'ont rien à nous reprochez, nous pouvons paroître devant la nation; sans avoir rien à craindre; nous voulions le bien de la Colonie, on ne veut + pas, nous en donner le tems. hé bien! il faut si résigner. Ils ne mentoient pas, ces chers Messieurs; car c'es, des fortunes, qu'ils vouloient parler. Polverel, conservant son air audacieux, et s'adressant au Capitaine; lui dit je crois bien, que nous ne sommes + point Prisonniers à bord et que nous pourrons descendre à terre, pour mettre ordre, à nos affaires, et à nos archives?

Le Capitaine, leur Repondit, que c'étoit chose impos-sible; et qu'il lui étoit déffendu expréssement; que le Directoire avoit pourvû à tout à cet égard; qu'il avoit embarqué, en Partant de france un homme entendu dans la partie, de la Délégation; Qu'il alloit l'envoyer à terre, pour mettre ordre, à cet état de choses; qu'ils pouvoient être tranquilles sur leurs éffets, les plus Précieux; Comme sur leurs archives; que les Scélles seroient apposés, sur leurs Papiers; aprés avoir été Numéroté piece, par piece, en Présence ~~du lieutenant~~ Général beauvais, et le Procès verbal Signé de lui. Ils insisterent longtems malgré cela, à tacher de Persuader le Capitaine; qu'ils avoient des affaires particulieres, à Régler; qu'ils n'y avoient qu'eux, qui les puissent terminer. le Capitaine ne se laissa pas fléchir, par tous leurs Beaux argumens, leurs dessems étoient sans doute de soustraire quelques papiers, qui pouvoient leur faire du tort. quand tous leurs archives furent, mis en

ordre, et transporté à bord; ainsi que leurs effets; le Capitaine, mit à la voille et arriva, en france à bon Port. Polverel mourut peu de tems après son arrivée d'une galle rentrée quil avoit quil avoit eüe jadis. Son Collègue, qui ne manquoit pas de Partisans dans la Classe Jacobitte trouva le moyen de repasser à St Domingue, Comme Commissaires d'une nouvelle délégation; environ un an, et demie après leurs embarquemens. Ces deux monstres néés pour le malheur de la Postérité; dans leurs fuite de la ville du Port-au-Prince, en traversant la montagne, pour se rendre à Jacmel, avoient délégués leurs Pouvoirs à un mauvais Scélérat de Nègres Chef d'un Parti de Noirs dans cette Montagne. Il se Nommoit Dieudoné; les Commissaires, lui avoient dit; si vous ne tuez pas tous les blancs, et les gens de couleurs libres vous ne Pourrez jamais obtenir vôtre liberté. le Général Rigaud eût l'adresse de l'attirer dans un piège. Ce général ayant déja quatre

-ieme Brigades; composée de mille hommes Noirs chacunes dont les Compagnies étoient Commandées, Par des officiers Mulatres, et quelques Blancs; et qui s'augmentoit tous les jours; Comme Général Commandant la Province du Sud; et des quartiers adjacens; dont la ville de Léogane qui étoit au pouvoir des anglois; faisoit Partie de ces quartiers qui avoient été adjoint à son Comman-dement. le Général Rigaud Réunit donc toutes ces forces, et entreprit de faire le Siege de cette Place, qu'il prit d'assaut a après une vive Resistance de la part des an-glais, Pour Suprendre le Scélérat de Dieu-donné; Ce Général, l'avoit engagé, à par-ticiper avec ses forces à la Reddition de cette ville, et le fit arrêter quelque tems après. On rapporta qu'on le trouva mort dans sa Prison Cest tout ce qu'on en pus Savoir le Général Pétion qui est aujourd'huy Chef d'un des deux Partis dans cette Colonie, Servit

sous les ordres du Général Rigaud; comme adju=
=dant général de son armée. Il étoit excellent
artilleur ce Mulatre, est née d'une Mulatresse
et d'un blanc, quoiqu'il ayant le teint un
peu bassamé; on le prendroit plutot pour
un blanc des Païs méridionaux, que pour
un Mulatre. Il a les cheveux bien lisses.
et peut avoir Près de Soixante ans; son
Caractère est très doux affable & désintéressé
Je Peux dire l'ayant connu beaucoup qu'il
n'avoit jamais songé à amasser de la fortune
tout ce qu'il avoit étoit à tout le monde.
Il étoit si bon, que souvent les officiers de
sa garnison, se permettoient, de prendre un
superbe cheval anglois qu'il appelloit milord,
qu'il tenoit largue dans une savanne; pour
le monter. Il arrivoit souvent que voulant
s'aller promener avec il ne pouvoit l'avoir
à sa disposition; et malgré qu'il connoissoit
ceux qui s'étoit Permis cette liberté, il ne
s'en fachoit pas. Je peux assuré; ayant fait

plusieurs Campagnes avec lui, étant Capitaine dans une demie brigade de la légion du Sud; ne l'avoir jamais vû en Colère; quelques contrariétés, qu'il aye éprouvé. Cet homme est très Instruit; il faut, que son Pere lui ayt fait donné une brillante éducation dans ce pays n'ayant point fait ses études en france; com l'a plupart des Jeunes Créoles, qu'on y envoyoit. Je l'ai vû dans ces momens de loisirs, composés de forts jolies ouvrages; en outre de cela, Il connoit Parfaitement la Géographie? Les personnes, qui peuvent l'avoir connu à paris pendant son séjour en france; jus qu'au moment; ou il repassa à St Domingue dans l'expédition du général le clerc; peuvent me rendre justice, sur ce que j'avance, et assure du caractere estimable et des talens, de cet homme vertueux. tous les beaux traits qui sont Connus de lui, dans le dernier égorgement des blancs, par dessalines; ou il en à sauvé plusieurs; Justifie en faveur de son humanité.

Si le général Rigaud que l'on a Noirci plus quil ne méritoit eut eu l'esprit de modération du général Pétion, avec les qualités, et les connoissances, qu'il possédoit il n'auroit pas commis les fautes, quil a fait; il faut dire aussi, que depuis quil fut nommé Général, et Commandant la Province du Sud, Par les Commissaires les trois quarts des blancs avoit Beaucoup contribué à lui aigrir le Caractère; Ils avoient Plusieurs fois attenté à sa vie. Ce que je peux assurer en sa faveur; c'est quil n'avoit pas l'esprit de ces infames Commissaires, et quil ne Pouvoit pas sentir. Il se préparoit même au moment de leurs embarquement de méconnoitre leurs autorités. Je vais donner une preuve de mon impartialité, à son égard; en rapportant une action abominable de sa part; quil commis, après qu'il eut pris la ville de Léogane; dont il étoit bien le maitre de pas commettre, et quil fit de son chef; car

il ne correspondoit pas avec le gouverneur de St Domingue, qui se tenoit au Cap françois; qui étoit à cet époque Laveaux, ou Toussaint Louverture, qui a été son Successeur. Plus de quinze émigrés français, qui avoit été pris dans le fort de léogane, à la vérité les armes à la main; ayant Pris du service avec les anglais furent transférer dans les prisons des Cayes, et traduit à une Cour martiale dont l'accusateur Public, et le Commissaire rapporteur, étoit deux Blancs, ont leurs avoient laisser le choix de leurs déffenseurs. Toutes les conclusions du rapporteur tendoient à la peine de mort; au Comble de l'infamie! un Curé, qui étoit l'aumonier, pris dans le fort fut fusillé, Comme les autres. Le Commandant Tiballier, qui avoit com=mandé quelques années auparavant aux Cayes, étoit du Nombre de ces malheu=reuses Victimes. Il n'y en eu qu'un qui étoit habitant Sucrier des Cayes; que

Madame de Coder put obtenir la grace; étant la Marraine du Général Rigaud qui ne fut pas fussillés; C'étoit un nommé Perrein de St. Cirin. Le Commandant Militaire Salomon d'exécrable mémoire, qui étoit un Satellitte de ces misérables Commissaires, qui de simple tambour major du Régiment de Berwick avoit été élevé, par eux, au grade de chef de Battaillon, et Commandant de la place, étoit le Commissaire rapporteur de ce tribunal de sang, ou je fus dénoncé quelque tems après cette affaire, et que je vais rapporter immediatement après; ce recit. la majorité des Votes furent pour la peine de mort; et le jour décidé pour leurs exécutions; Cet homme Cupide entra dans la prison, avec le Picquet, qui étoit commandé, pour les escorter dans l'endroit ou il devoit être fussillés; une piece de Canon chargé, à Mitraille étoit Braqué à la Porte. il entra dans le lieu, ou ils étoient

remis, ou il eut l'impudeur de les dévaliser
tout de l'argent, qu'ils avoient sur eux.
Soit que le souvenir, que le Commandant
Ciballier, qui avoit été son chef, lui en im=
=posa; il n'osa pas lui rien demander; mais
monsieur Ciballier lui remis une bourse, qui
contenoit vingt cinq Portugaise, et une su=
=perbe monte en or. Après que cette dépouille
fut finie; il les fit passer entre les deux gui=
=chets; ou il leurs luer leurs sentence, qui
les condamnoit à la peine de Mort. Rien
de plus touchant, pour les ames sensibles
que de voir aller ces braves à la mort.
Le brave Pasteur, se mit à leurs têtes; et entonna
le miserere mihi, avec une véhémence, dont
nul Courage, n'eut eu la force; qu'il ache=
=va, jusqu'à la fin. arrivés à l'endroit, ou
ils devoient être fusillés; ils ne voulurent
point avoir les yeux bandés, et le Com=
=mandant Ciballier, obtint l'honneur de
Commander le feu. Ainsi Périrent de braves

gens, qui n'avoient pris ce Parti, que pour se soustraire à la tyrannie, de deux monstres, qui avoient voulus dévorer cette malheureu= =se Colonie. Cela m'avoit indisposé à un point, contre ce Gouvernement, que je l'avois pris en horreur. J'étois pour lors en garni= =son à Tiburon, attachér à la troisieme demi brigade; qui étoit commandé Par un Nom= =mé Dartignave, un Pillard dans la force du terme, Cupidere à l'excère, qui manqua à faire périr, presque toute sa demie briga= =de, dans une expédition, que le général Ri= =gaud, fit contre les anglois; dont je ferai le recit, après que j'aurai fait celuy que je viens de commencer, qui m'est Particulier.

On jour que l'on venoit de faire la paye ou pour mieux dire la demie Paye; car on nous avois mis sur ce pied là, et encore nous la fesoir t'on que tous les six mois; et cela Pour facilitér la cupidité, du chef de brigade, du quartier, + et de l'adju= +maitre

=dant major. Voila comme cela se Pratiquoit; le quartier maitre, s'étoit établi un Crédit chez un Negotiant de la ville des Cayes qui lui fournissoit des marchandises payable d'une Paye à l'autre; jusqu'à la concurence, de l'établissement des feuilles de payement. Le quartier maitre revendoit à valoir sur la paye Prochaine, ces mêmes marchandises, à la garnison Cent, pour Cent, plus cher, qu'il ne lui Coutoit. cela étoit un bénéfice tout clair; le gateau se partageoit entr'eux, et le chef de brigade en avoit au moins les deux tiers; l'adjudant major, et le quartier maitre, qui étoient blancs, m'en vouloit Beaucoup; parceque, je me Permettois de dévoiler leurs exactions et leurs impudeurs, en outre de cela le Com=mandant Dartignave, venoit de m'indispo=ser beaucoup contre lui, et m'avoit Singu=lièrement aigri le Caractère, par une dispa=tion inouie, qu'il me fit; dans une incurtion

qu'il fit, sur le quartier de Jérémie; dont je Repu=
=gnois à y aller; et chaque fois que l'on Comman=
=doit ma Compagnie pour en être; je Prétextois être
malade, Pour ne pas m'y trouver. Un Soldat de
ma Compagnie, avoit Ramené un Superbe cheval
qui bien surement appartenoit à un chef anglois
étant Supérieurement drêssé; Il avoit fait envie
à mon chef; et il avoit fait violence, à mon Sol=
=dat, pour lui enlever. Ce Soldat qui m'étoit très
attaché, lui tint tête; et lui dit mon Pauvre
Capitaine, est toujours à pied chaque fois, que
l'on est en marche; c'est Pour lui que je le
reserve, et Personne ne l'aura, qu'au péril de
ma vie. Je le Conservai pendant trois mois
Cet animal étoit devenu Superbe, et fesoit envie
à tous les officiers de la garnison. Il me fut
enlévé au moment que je m'y attendois le moins,
Par un Nommé Magloire Capitaine mulatre,
autre Pillard, comme Ce Chef de brigade;
dont il étoit le factotum, et qui étoit chargé
de la vente des Chevaux & mulets qu'il avoit

=pille dans divers incursions, qu'il fesoit à la frontiè=
=re des Jérémiens; quil n'entreprenoit, que Pour
le Pillage. Il Partoit avec deux, ou trois cens
hommes; traversoit la montagne, qui fesoit fron=
=tière avec le Quartier, de la grand-anse en évitant
toutes les places, qu'occupoit les anglais; ou il
se tenoit Renfermés, comme les Rats dans leurs
trous. Les Jérémiens avoient beau se plaindre
que l'on brûloit, qu'on dévastoit leurs habitations.
que l'armée Républicaine leurs enlevoient leurs
Nègres, leurs chevaux, les mulets, toutes especes
de bestiaux; et tout ce quil trouvoient dans
les Cazes; jusqu'au Café, qu'il trouvoit préparé
quil transportoit, sur les mulets, et les chevaux
qu'ils prenoient. quand Il arrivoit quils Sur=
=prenoient des habitans chez eux; ilsne leurs
fesoient guère de grace. c'est assez m'apésantir
sur un Malheureux Chef de briguands, le
jour donc d'une Paye, à la suitte d'un déjeu=
ner, que donnoit l'adjudant major; aux officiers
de la garnison; Pour leurs attraper leurs ar=
=gent, en donnant à la suitte la partie de

Craps, ou je joua, comme les autres; au premier Coup, ou la Corne venoit à moi l'on me Con=damna d'avoir Perdu le Coup, quoique l'ay=ant gagné bien Légitement; Si je n'avois pas eu flutté, un peu plus, que ma Suffisance; cho=se qu'il est Presque impossible, de ne pas faire un peu d'excès, dans Pareil Circonstance; J'aurois été Plus prudent, et je ne me Serois pas Permis de dire, à celuy, qui jouoit avec moi, qu'il étoit un Vil Gros; Il me Porta un coup de la monture de son sabre, et me fendit la lèvre. Pour lors je sortis de mon Caractère et je m'emporta en invectives contre eux en leurs disant qu'ils n'étoient que des brigands, qui n'étoient bons qu'à Piller et assassiner; ils ne me laisserent pas achever, et tombèrent sur moi, comme des furieux, en m'assomant de Coups. Ils me laisserent pour mort, sur le bord de mer, ou ils m'avoient en=trainés; ce ne fut qu'au bout d'un quart d'heure que je revins à moi; je trouvai auprès

[illegible] intimes amis; un Nommé Pitilon, qui
ne m'avois pas Perdue de vue ; me vit comme il
étoit blanc, il n'avoit pû dans le moment dela
rixe s'exposer seul à prendre ma deffense; il
m'aida à me relever et à me traîner jusque
chez lui qui étoit à deux pas dela; car ma
demeure étoit éloigné. J'étois carzerné à la
redoute, tout à fait sur le haut de la monta=
=gne qui domine la ville; j'étois à me laver
la figure qui j'avoi plein de sang; en voy=
=ant les méurtrissure que j'avois je ne pus
m'empêcher de soulager mon Cœur; en disant
à mon ami, oui je déteste le moment, ou je
me suis décidé, à servir, avec de pareils mons=
=tres; je n'eus pas Plutôt lâché le mot, que
je vois entrer un Nommé Cupis Cardet Ca=
=pitaine, comme moi, à la demie brigade l'épé
nue à la main; il étoit furieux! il me dit
je n'étois pas, à la partie, au moment dela
rixe que vous avez eu, et dont je n'ai pas
approuvé, leurs conduittes envers vous; et j'ai

la douleur d'entendre à mes Oreilles que vous généraliser toute la Classe. Je lui répondis mon ami si vous étiez un homme sensé, vous eussiez fait la sourde Oreille; voyant un homme exaspéré comme j'ai lieu de l'être. Ne respirant que la soif de la vengeance & désirant faire répandre autant de sang que l'on m'en avoit fait verser, je dis à mon ami Prends ton épée, et suis moi. Nous étions à l'extrémité de la ville seul que nous trois; nous étions, à la veille de croiser le fer; lorsque le mulatre, qui m'avoit porté le coup, qui m'avoit fendu la lèvre; accourt avec six de ses Camarades, et dispute, à mon adversaire, l'honneur du Combat; cela étoit fait à la main, pour avoir le prétexte de m'arretter; car il arriva sur ces entrefaites, un piquet de grenadiers, qui m'arretta seul. Je restai en prison jusqu'au lendemain matin; l'adjudant major vint me signifier qu'il falloit me rendre chez moi, en haut à

la redoute, parce qu'il alloit etre Procédé à l'apposition de scellés sur mes papiers et que j'allois être envoyé aux Cayes, et que tous les officiers de la garnison m'avoit dénoncés à la cour martiale; le même tribunal, qui venoit de condamner à mort les quinzes émigrés de léogane. Cette affaire fut instruite, et n'eut pas de suitte j'avois dans monsieur Chaillou avoué un excellent déffenseur, qui dit au Général que mes accusateurs étoient plus répré-hensibles que moi; Cependant je languis-sa dans les Prisons, pendant près de neuf mois; Jusqu'au Moment de l'affaire de Desfourneaux. Je restois encore Près de six mois sans vouloir rentrer à mon Corps. au bout de ce tems; le général Rigaud me fit demander, à son Gouvernement, et me dit qu'il falloit oublier, ce qui s'étoit passer; que ses intentions étoient de faire une grande attaque, contre les anglois dans

la partie de Jérémie; qu'il me Prioit de m'adjoindre à
son état major dans cette expédition. C'est ainsi que
fut ensevelie cette affaire; et je rentra à mon Corps
à la Reclamation de tous les Officiers de la garni-
son, qui eurent Pour moi, à l'avenir tous les
egards, et toute espece de consideration. J'avois
rapporter une Expédition de Mr Blanchelande
que j'avois omis de rapporter et qui est antérieure-
ment avant ~~les~~ la liberté des Noirs, par les Com-
missaires, Polvérel, & Santhonax. Le Gouverneur
Blanchelande, vint aux Cayes, dans le Courant
de 1792 pour entreprendre l'attaque des Platons;
~~qui~~ était Montagne très haute, ou s'étoit Refu-
giés le fameux Jacques Frémont, Premier chef
de l'insurrection des Negres de la Plaine du
fond; Cette attaque qui étoit formidable, par
les divers Colonnes, qui marchoient sur tous
les points; contre une Poignée de malheureux
rebelles, qui Paroissoient mal armées; eut la
plus mauvaise issue possible, et qui Parut
inconcevable et que l'on ne put par la suitte

appofoir, M.r de Blanchelande marchoit du Cayes avec une Colonne de quinze cens hommes composés en partie d'elite de troupes de ligne, cinq cens hommes du superbe battaillon de Berwick, un fort détachement du B.llon de Provence toute la garde nationnale de la ville des Cayes et tous les habitans de la plaine bien montés et armés servoient d'Escorte à M.r de blanchelande, deux autres Colonnes devoient opérer leurs jonctions; l'une partant de Jeremie suivant la côte du macaya, où un autre chef d'insurgés nommé Gilles Bénèche, y avoit un Camp, sur la plus haute montagne, de ce Département l'autre suivoit la direction des trois Rivieres, entre les Cotteaux et les anglois. Ces deux Colonnes arriverent au point nommé au Camp des Ratons, et trouverent figures de Bois & ce n'est que des négresses et des jeunes Negrillons, qui se sauverent en partie dans le bois à leurs

apparutions. toute la force des Insurgés,
soit qu'elle ayent été instruite de la marche
de l'armée; comme les clameurs public l'ont
attribuée à eM.r de Blanchelande; et dont
je n'ai jamais voulu croire; soit plutôt
qu'ils en ayent été instruit par leurs es=
=pions; ce qui paroitroit plus Probable; ils
s'embusquerent presque la descente du
Morne, et formerent une embuscade im=
=pénétrable Jusqu'au sommet de la mon=
=tagne; la troupe qui montoit toujours sui=
=vant la rampe, que forme le Chemin, qui
contourne le morne. Les Negres avoient
toujours l'avantage de les dominer, en
se trouvant toujours une rampe audessus
d'eux; par la raison, qu'ils gravissoient
d'une rampe à l'autre, sans se donner la
peine de suivre le chemin. Cette maniè[re]
de faire la guerre, dans les montagnes
les rends formidables, en outre de cela, ils

ants la malice, de se mettre nud, et de se tenir der-
riere des arbres; ce qui leurs donnent l'avanta-
-ge de tirer sur vous, sans qu'ils soient vus
et de se mettre en même à l'abri des balles.
enfin lorsque l'armé fut bien engagé
et que l'on vit qu'on perdoit considerable-
-ment de monde; sans espoir de Penetrer jus-
qu'a leurs retranchements; (Chose fort inutile
par la raison que les deux Colonnes de Jéré-
mie, et des trois Rivieres, qui y avoit été avoient
fait, ce qu'il y avoit à faire; en brulant leurs
Camps, et enlevant, ce qu'ils avoient put
transportés) Mr. De Blanchelande ordonna
la retraitre que les troupes de lignes effectue-
rent en bon ordre; mais la garde Nationale
connoissant les détours, la firent à travers
le bois. les malheureuses troupes, voulurent
suivre le grand Chemin, et elles furent échar-
pés; de cinq hommes de Berwick; Il n'en
rentra pas deux Cens aux Cayes, et de

même en Proportion, des autres troupes de ligne.
Les Esprits étoient montés, à un point, que l'on
Cherchoit partout Mr. de Blanchelande pour
lui faire un mauvais Parti, et il n'eut à peine
le temps aussitot sa rentrée aux Cayes de
s'esquiver furtivement. Il passa à l'ilet à
Pierre Joseph, un Caboteur, qui manquoit des
Cayes, depuis vingt quatre heures; qui raconta
l'affaire, qui manqua lui couté cher; les
têtes s'étoient Volcanisés, à son recit, et ils se
persuadoient; que Mr de Blanchelande étoit
caché à son bord. Rien de plus Comique, que
de voir, tous ces Petits Donquichottes s'armés
de Sabres, de Pistolets, et de fusils pour se
rendre à bord ou ils mettèrent le batiment
sans dessus, dessous, en Piquant avec la pointe
de leurs sabres jusqu'au Cordage du Navire,
et tout ce qu'il rencontroit, sous leurs mains,
helas mon dieu! si ces braves Cézars l'eussent
trouvé; Ils se seroient peut être jettés à ser

pieds. L'effervesence du Peuple est un feu de pailles, qui s'éteint aussi Promptement qu'il s'est enflammé. Il arriva au Cap françois où il fut embarqué pour france successivement après. Je reprends le fil des évenemens à peu près, au moment de l'embarquement des Commissaires, je ne rendrai pas compte de ce qui se Passoit dans le nord, vu que la communication étoit interceptée par terre, & par mer, avec la Province du Sud; jusqu'au moment, où Santhonnax reparut au Cap qui amena dans la Partie du Sud des éve= nemens sinistres, que je rapporterai à la suitte. dans cet intervalle il ne se passa rien de remarquable au Cap; si ce n'est, que le changement de trois Gouverneurs, qui se succéderent rapidement sans occasionner de grandes secousses; ce fut Desparbes, Rocham= beau, et Laveau; la partie du Sud com= mençoit à renaitre de ses cendres; près de

cent Soixante Sucreries, étoient Presque Rétablies Jacques Fémon, Armand, et Gilles Bénéche chef de toute l'insurection s'étoit Soumis avec ~~avec~~ leurs Partis; Il y eut un Conflit d'au=torité, entre monbrun, et Beauvais, qui com=mandoit à Jacmel, après le départ des Commissaires. Le Général Monbrun pré=tendoit, comme étant le plus ancien légion=naire formé; ~~devoir~~ quil devoit avoir le Com=mandement de cette Place; et même quil devoit avoir le pas sur le Général Rigaud; Celui ci qui nétoit Pas homme, à se laisser supplanter; et ayant Beaucoup, à redouter l'influence, quil Pourroit avoir par la Suitte, Par ses grands moyens; que bien sure le Général Rigaud n'avoit point, tant par ses talens, son Esprit, et son Phisique, le Général Monbrun par sa grande fortune, Ne voyoit avant la Revolu=tion, que les meilleurs Sociétés, parmi les

habitans blancs; ou ils se réunissoient souvent
en Cercle, sur son habitation; le vieux Mon=
brun Pére, avoit été Commandant Pour
le Roy; et l'on representoit, dans cette mai=
son, comme dans une des meilleures de france.
enfin, le Général Rigaud interposa son
autorité, entre ces deux Chefs; et maintint
le Général Beauvais, au Commandement
de Jacmel. De son autorité Privé le géné=
ral Rigaud, Déporta le Général Mon=
brun; cela se fit sans éprouver la moin=
dre secousse. Tout étoit Parfaitement tranquille
dans la Partie du Sud, à l'époque de cet évenement
qui se rapporte à peu prés en 1795. quoique les
anglois étoient Maitres de la Dependances de
la ville du Port-au-prince, de St. Marc Jeremie
le mole St. Nicolas; les chefs Republicains
Nommé par la Convention rivalisoit entreux
d'Emulation pour retablir les habitations qui
avoient Beaucoup Soufferte des premieres

Insurrection qui eurent lieux des commencements
de 1790; et chacun dans leurs Departements
faisoient tous leurs efforts pour chasser les
anglois dela Colonie, et Notament le
Général Rigaud Commandt. la Province du Sud
~~[illegible]~~ Déja ce Général étoit Parvenu Par ces
soins à faire relever près de cent Soixante
sucreries, dont les moulins, et les Batimens
avoient été Brulés entierement; cette belle
plaine des Cayes du fond si digne d'encoura=
=gement par la Bonté de son Territoire étoit
resté depuis quelques années, ou pour mieux dire
pendant trois ans, sans être Cultivé, les
Négres de leur dépendance se trouvant cam=
=pés dans les Montagnes des environs, et
notament dans celle des Platons et
du Macaya, ayant Pour chefs Princi=
=paux Ce fameux Jacques Fremon, et
Armand. Le Départ Pour france des
Commissaires, et l'Exécution des Réglemens.